DERNIERE EDITION
HUIT PAGES

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR 52,111

DOUZIEME ANNEE—N° 299 MONTREAL JEUDI 22 OCTOBRE 1896 UN CENTIN

Conseil Législatif

CE MOULIN INCENDIE

Témoignage important du nommé Jourdain

GRANDE EXCITATION A L'ASSOMPTION A PROPOS DE CETTE AFFAIRE

Une meule mystérieuse

PROMESSE D'ARGENT DE LA PART DE L'ACCUSE

Un procès qui sera célèbre

La Reine vs Poitras

INCIDENT A L'ENQUETE

Poitras a-t-il été maltraité par les officiers de la police

LE GRAND CONNETABLE NE VEUT PLUS LE GARDER

Le règne de la terreur à L'Assomption

(De notre envoyé spécial)

L'Assomption, 22—Il y avait à la séance d'hier après-midi, même affluence de citoyens qu'à la séance du matin, tant cette cause excite d'intérêt.

M. Poitras est une grosse personnalité de l'Epiphanie, et toute la population de cette localité et des environs suit avec avidité le développement de l'enquête. Le témoin Jourdain, étant donné ses relations intimes avec l'accusé, est le point de mire de tout le monde et la Couronne base sur son témoignage les assises de la cause.

M. Faribault, C.R., continue la transquestion au point où notre correspondant l'a laissée à midi, lors de la suspension de la cause. La Couronne s'efforce de démontrer que ce témoin n'est pas l'auteur du crime en prouvant un alibi. Il est jusqu'ici en preuve que M. Jourdain était à Verchères le soir de l'incendie.

C'est le mardi matin, dit-il, le lendemain du feu, que je suis parti de Verchères pour revenir à l'Epiphanie. En arrivant à St-Sulpice, j'ai vu M. Ed. Rivet, qui m'a appris que le moulin de l'accusé était brûlé. Il pouvait être 1 heure quand je suis arrivé chez moi. J'ai vu l'accusé au pas de ma porte. Il m'a dit : "Ne parle pas de rien, car je perdrais mon assurance. Garde le silence et "je te donnerai une meule" de moulin et si je retire mon assurance, je te donnerai, en sus, cinquante dollars". Je n'ai pas écouté ces promesses. J'étais convaincu qu'il ne me donnerait rien. Le lendemain matin, je suis parti de l'Epiphanie pour aller prendre mon engagement chez Tétrault. J'ai laissé ma femme à l'Epiphanie pendant quelques jours, dix jours environ ; après quoi je suis revenu la chercher. Depuis cette époque, je suis revenu à l'Epiphanie, un an et demi après l'incendie. J'y ai vu l'accusé et ai même couché chez lui. Il m'a alors dit qu'il avait retiré ses assurances le matin. Depuis, jusqu'au commencement de cette enquête, je n'ai pas revu l'accusé. Tout le temps que j'ai connu M. Poitras, j'ai été en bons termes avec lui. Il ne m'a jamais fait ni bien ni mal et je n'ai jamais parlé à qui que ce soit de cette affaire. Je n'avais au reste aucun intérêt à en parler. Vers l'époque du feu, avant ou après, l'accusé m'a dit un jour : "Dis tout ce que tu pourras de mal contre moi, de mon côté j'en dirai autant contre toi, pour faire voir que nous sommes en mauvais termes. Nonobstant cela, je n'ai pas connaissance d'avoir médit de l'accusé. Celui-ci m'a dit ces choses, je crois, le jour de mon arrivée de Verchères ou quelques jours avant que j'y aille.

Transquestionné par M. de Salaberry le témoin dit :

L'accusé m'avait recommandé de déménager le soir afin de n'être vu par personne. J'ai admis avoir déménagé le jour. M. Poitras, pendant ce temps, vaquait à ses affaires. Je ne puis certifier qu'il soit venu au moulin, mais j'ai eu occasion de lui parler et je ne me rappelle pas qu'il m'ait reproché de déménager à la clarté du jour. Le témoin dit qu'il a demeuré autrefois à Glasgow durant trois mois. Il a enseigné à un M. Jérôme Théoret la méthode de faire la farine d'avoine et de scier le bois. Il est allé plus tard demeurer à différents intervalles à Ste Anne des Plaines. Dans ces diverses occasions il travaillait dans les moulins à la journée. Sa famille durant ce laps de temps demeurait à Ste Thérèse ou à Montréal.

Le témoin a, durant ces deux dernières années, demeuré à Notre-Dame de Richelieu. Il n'était pas dans cette localité lors du feu du pont Yule en 1893.

Il ignore si le moulin a fonctionné le jour du feu. L'accusé ne lui a pas donné la moulange ni les cinquante dollars qu'il lui avait promis. Cela ne l'a aucunement désappointé. L'accusé ne lui devait rien lorsqu'il a cessé d'être à son emploi.

En réponse à M. Wilson le témoin dit qu'il connait MM. Complaisance père et fils, depuis 1891. Il les a fréquentés souvent durant les hivers de 91 et de 92. Ces deux personnes étaient domiciliées à l'Epiphanie d'où elles sont parties avant lui. Je les ai rencontrées depuis à Montréal, nous nous visitions. J'occupais à Montréal, le No 229 de la rue Frontenac et la famille Complaisance logeait au troisième étage.

Le témoin dit qu'il connait Alphonse Parizeau, témoin déjà entendu. Il avoue qu'il a été arrêté il y a environ 35 ans. Il était accusé du vol d'un cheval à St Rémi. Il s'est déclaré coupable devant le magistrat de St Jean et a été condamné à six mois de prison pour cette offense.

Le témoin a travaillé à Lavaltrie il y a une dizaine d'années. Il y avait loué avec son gendre Daudelin le moulin de M. Lachance, moyennant $13 par mois. Il était tenu de faire certaines réparations qui lui avaient été désignées. Il jure qu'il n'a pas déserté la paroisse de Lavaltrie pour éviter la poursuite de ses créanciers.

Réexaminé par M. C. A. Cornellier le témoin raconte dans quelles circonstances il a volé le cheval dont il est plus haut parlé. Etant en besoin d'argent et pressé de payer il a cédé à une mauvaise tentation et subi sa punition.

M. Joseph Complaisance, domicilié à Montréal, rue Fullum, est alors assermenté. Il déclare qu'en 1892, lors de l'incendie, il demeurait à l'Epiphanie. Il fréquentait souvent M. Jourdain, car il n'avait aucune occupation. Un jour qu'il était allé durant le mois de janvier 1892, dans le moulin de l'accusé au logis de M. Jourdain, il rencontra celui-ci, et l'accusé. Celui-ci était occupé à faire peinturer des chaises. Après ce travail terminé l'accusé a dit à Jourdain et au témoin : "Si vous voulez, je m'en vais vous donner $100 et vous allez faire brûler le moulin." J'ai alors pris la parole, continue le témoin, et j'ai dit : "Donnez-moi les tout de suite et je vais mettre le feu." L'accusé a répondu : "Non, je te les donnerai quand il sera brûlé". Si j'exigeais le paiement immédiat des cent dollars, c'est que je savais qu'il ne me les paierait pas. C'était aussi pour savoir ce qu'il dirait. Je n'étais pas sérieux lorsque je demandais cet argent parce que je savais que je ne l'aurais pas, lors même que le moulin aurait été brûlé. L'accusé au contraire paraissait être sérieux en faisant son offre. Alphonse Parizeau témoin déjà entendu, se trouvait avec nous quand l'accusé peinturait ses chaises, mais il était parti pour aller chercher un flacon de whiskey lorsque l'accusé nous offrait $100. pour mettre le feu au moulin.

Parizeau peinturait les chaises dont il est parlé plus haut. C'est l'accusé qui a envoyé Parizeau acheter du whiskey ; il lui a donné à cette fin 25 cents. La conversation entre l'accusé et Jourdain et moi n'a pas été longue. Dans la même circonstance l'accusé nous a dit qu'il nous offrait cinq à sept gallons d'huile, et nous désignant le dessous de l'escalier du logement du meunier, derrière la porte de chambre il a dit de mettre le feu là, ainsi que sous la moulange à blé, nous indiquant d'y mettre des "éclats" et de l'huile. Dans le même mois de janvier, ou quinze jours après cette conversation alors que j'étais dans le moulin à farine en compagnie de Joseph Jourdain, Aimé de Beautour, Alphonse Parizeau, Francis Tourangeau et mon fils, Joseph Complaisance, tous employés au moulin, l'accusé vint. Pendant que le moulin marchait et que la moulée se faisait l'accusé a envoyé Parizeau chercher du whiskey. Il a dit alors devant tout le monde et s'adressant à tous : "Je m'en vais vous donner $100 si vous voulez mettre le feu à mon moulin. Parizeau n'était pas encore revenu. Je ne me rappelle pas que l'accusé ait ajouté autre chose. A cette époque là la famille de Jourdain n'habitait pas le logement du moulin.

A 4.30 heures la séance est suspendue jusqu'à 8 heures.

L'Assomption, 22 — A huit heures, hier soir, la séance est reprise et M. Complaisance, père, continue son témoignage. Il dit qu'avant le feu, il occupait, avec sa famille, son fils et la femme de celui-ci, une des maisons de l'accusé. Il aida au déménagement du moulin, en mars 1892. Un jour qu'il était en compagnie de Jourdain, l'accusé dit :

" Ces bêtes-là, je leur ai offert cent piastres, et ils n'ont pas voulu les prendre."

Il n'a cependant pas expliqué pourquoi il avait offert ces cent piastres. Le témoin a charroyé cinq ou six sacs de farine de blé et de sarrasin, dans la batterie de l'accusé, avant le feu. Parizeau était avec lui. Ils ont en outre déménagé du moulin environ vingt minots de grains. C'était tout ce qu'il y avait dans le moulin. Après ce déménagement, l'accusé a dit :

" Mon moulin, le voilà net. Il va faire explosion et disparaître."

Précédemment, celui-ci avait dit à Jourdain, en présence de témoins : "Tu ferais mieux de t'en aller, le moulin va brûler. Tu devrais déménager le soir, s'il te reste du butin dans le moulin. Je te le paierai."

Jourdain n'a rien répondu à ces paroles.

Le témoin demeurait dans la concession du haut de l'Achigan, à deux milles du moulin, quand eut lieu l'incendie. Le lendemain du feu, il alla, à cinq heures du matin, chez Jourdain, pour l'emmener à la pêche, mais Jourdain était, au dire de sa femme, parti de la veille pour Verchères. Le témoin ne dit rien d'important en transquestion.

Il est suivi dans la boîte aux témoins par son fils Joseph Complaisance, qui corrobore entièrement sa déposition.

A ce moment de la preuve un incident des plus importants vient mettre la cour en émoi. M. le magistrat Leprohon apprend aux avocats de la Couronne et de la défense que le grand connétable Lévesque, du district de Joliette, ne veut plus garder le prisonnier pour des raisons d'honoraires. M. Cornellier propose alors que le prisonnier soit conduit à la géôle de Joliette, ou que le tribunal prenne la responsabilité de la garde de l'accusé ; mais cela, toutefois, sans le consentement de la Couronne. Il allègue que le capitaine Normandeau, agent spécial de sûreté de l'Assomption, ne veut plus se charger de la personne de l'accusé, attendu que les "Nouvelles" de Montréal, ont publié faussement que M. Poitras avait été traité d'une façon odieuse par les agents de la paix de L'Assomption, lors de l'arrestation et, subséquemment, M. Leprohon veut éluder la difficulté en nommant M. Lachapelle, gardien spécial de l'accusé. Il s'appuie, à cette fin, sur un statut du code criminel. M. Cornellier s'objecte de nouveau et défend éloquemment l'honneur outragé de M. Normandeau.

"C'est à croire, dit-il, que le ministère public va laisser le pays sous l'impression que la tyrannie judiciaire règne à L'Assomption et que la géôle privée de M. Normandeau nous fait songer au fameux régime des oubliettes".

Le magistrat Leprohon intervient, tout en maintenant sa décision il profite de l'occasion pour dire qu'il y a à L'Assomption des personnes malintentionnées, des gens de bas étage, des écumeurs de comptoirs qui envoient aux journaux des rapports malicieux tendant à démontrer que les prisonniers sont tyrannisés à L'Assomption. L'accusé mérite des égards tant qu'il n'est pas convaincu du crime dont on l'accuse; mais les officiers de police ont le devoir d'empêcher le prisonnier de s'évader et de lui mettre, si besoin il y a, les fers aux mains et aux pieds.

M. de Salaberry proteste contre la conduite tenue à l'égard de son client qui souffre de paralysie et a été cependant couché pieds liés sur une robe de carriole dans la résidence de M. Normandeau, pendant que son gardien reposait dans un lit moelleux. Il en a averti la cour qui a ordonné que l'accusé ait plus de liberté et soit traité avec plus d'égards.

M. Leprohon dit qu'il a raison de croire que M. Normandeau a agi avec modération, et usé avec sagesse des moyens que la loi met à sa disposition.

M. Cornellier revient de nouveau à la charge, voulant que la défense répudie l'article des "Nouvelles," du 18, intitulé : "A l'Assomption, le règne de la terreur continue," et dont le principal extrait se lit ainsi :

'Les mêmes détectives Normandeau et Chaussé ont aussi arrêté un nommé Poitras, de L'Epiphanie, qu'ils ont accusé d'avoir mis le feu lui-même à son moulin, il y a cinq ans. Ils sont allés avec trois autres individus, prendre Poitras, dans son lit, à deux heures du matin, et l'ont amené à L'Assomption, les fers aux pieds et aux mains. Là, ils l'ont gardé trois jours, et comme le cachot était trop petit pour le recevoir, ils le faisaient coucher avec ses fers. C'est une indignité. Ce qu'il y a de curieux dans tout cela, c'est que la plainte contre Poitras a été signée et assermentée par Chaussé, un des détectives en question, qui n'avait d'autre intérêt à l'affaire que ses frais à faire payer par le gouvernement."

M. de Salaberry ne veut pas que la défense soit tenue responsable de l'article en question qui, dit-il, n'a pas été inspiré par elle, et affirme que son client a été maltraité injustement.

Finalement, après de longues altercations, le tribunal maintient sa décision première, et la cour est ajournée.

Cet incident a fait grande sensation à la cour et toute la ville de L'Assomption en fait aujourd'hui le sujet de ses conversations.

LA SAINT-LUC

Grande réjouissance chez les étudiants en médecine

MESSE SOLENNELLE A NOTRE-DAME

Parade dans les rues

Banquet aux huitres ce soir à l'Université

La fête annuelle des étudiants en médecine, la St Luc, a été célébrée ce matin, par une messe solennelle qui fut chantée à dix heures, dans la chapelle du Sacré-Coeur, église Notre-Dame. A 9.30 heures, les étudiants se sont formés en procession à l'université Laval et ont défilé, drapeau en tête et précédés de la fanfare de la police, par les rues St Denis, Bonsecours et Notre-Dame, jusqu'à la chapelle du Sacré-Coeur. Le Saint Sacrifice a été offert par M. le chanoine Racicot, recteur de l'Université Laval, assisté de M. Bédard, diacre, et de M. W. Hébert, sous-diacre. Le président, M. Elzéar Deguire, occupait un fauteuil, près de la balustrade, ayant à ses côtés les professeurs de l'université, sir William Hingston, et messieurs les docteurs Rottot, Durocher, Lamarche, Fafard, Demers, Migneault, Delorme, Brosseau, Brunelle et Desjardins, oculiste.

Les étudiants en droit étaient représentés par les messieurs dont les noms suivent :

J. Ferron, président ; A. Germain, vice-président ; J. Loranger, conseiller, et J. Trudeau, conseiller. Nous avons aussi remarqué MM. P. Mount, président des étudiants en pharmacie ; M. Beullac, président des étudiants en génie civil, et MM. Waters, Langlois et Sullivan, étudiants en dentisterie.

Le choeur de l'orgue était composé d'étudiants en médecine. Ils ont chanté la messe du second ton. A l'offertoire "O Salutaris" par M. A. Comtois, E. E. M. et 1er ténor du choeur du Gésu. Après la messe, les étudiants ont chanté le cantique "Chantons les combats et la gloire".

L'orgue était tenu par M. G. E. Cartier, E. E. M.

Les membres du clergé présents étaient MM. Colin, supérieur de St Sulpice, M. le chanoine Bruchési, M. le chanoine Racicot et MM. Troie, curé de Notre-Dame, Lefebvre, curé d'Oka, Lesage, curé du Mile End, Laporte, curé de St Philippe, le R. P. Turgeon, recteur du collège Ste Marie, le R. P. Béliveau, S. J., M. Desiel Labrèche, M. Renaudet, vicaire à St Joseph de Montréal, et M. Boisvert, curé de Pierreville.

L'ornement dont on s'est servi pour la messe est le même qui a été brodé il y a 200 ans par Mlle LeBer, recluse de la Congrégation. On s'est aussi servi du calice donné au Séminaire il y a 50 ans par le cardinal Bedini quand Son Eminence fut l'hôte du séminaire au retour de sa nonciature dans l'Amérique du Sud. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Colin. Le prédicateur a démontré en peu de mots que la religion, loin d'être opposée à la science la bénit et la guide, puis il a terminé en disant aux étudiants :

"Il vous appartient à vous plus qu'à tout autre de vous réjouir aujourd'hui. Quand je porte les regards sur votre drapeau dans ce sanctuaire, je me sens heureux. Vous avez été bien inspirés de venir déposer ce drapeau dans les mains de la religion qui le reçoit avec joie. Vous le reprendrez comme un drapeau de ralliement. Quand je le considère, ce drapeau, je vois la devise qui le caractérise : "Sois digne toujours". Oui, soyez toujours dignes de la religion, de l'enseignement de vos supérieurs, de votre alma mater.

Que votre drapeau soit digne, digne toujours, digne à jamais !"

Après la messe, les étudiants se sont formés de nouveau en procession toujours accompagnés de la fanfare de la police, et ont défilé par les rues Notre-Dame, Côte St-Lambert, St-Laurent, Ste-Catherine et St-Denis jusqu'à l'Université. A midi, ils sont partis en excursion pour aller visiter le pénitencier de St-Vincent de Paul. Ils seront de retour à sept heures ce soir, et assisteront à un banquet d'huitres offert par M. l'abbé Colin, à l'Université Laval. Les professeurs prendront part au banquet.

Ce soir, à 8 heures 15, le "Boston Quintette Club" donnera un concert à l'Y. M. C. A. Hall.

Cette société d'artistes, fort estimée dans tous les Etats-Unis, est composée de MM. Giacomo Quintano, violon solo ; Robert Hoeck, second violon ; Thos. Ryan, clarinette ; Paul Henneberg, flûte ; Louis Blumenberg, violoncelle, et Mme Alma Powell, soprano.

Le programme comprendra dix numéros choisis avec un goût exquis parmi les meilleures oeuvres des maîtres.

PERSONNEL

—L'échevin G. Renéault et madame Renéault sont partis ce matin pour un voyage d'une dizaine de jours, à New-York.

—Avez-vous vu : Ne vous fâchez pas, sur la 5e page.

CHRONIQUE DE LA BANLIEUE

Maisonneuve décide d'améliorer son département du feu

STE-CUNEGONDE VA FAIRE UN NOUVEL EMPRUNT DE $110,000

Pour payer une dette, acheter un dépotoir et construire un édifice

La Montréal Water and Power Co, demande un délai d'un an pour payer les $100,000 qu'elle doit à St-Henri

MAISONNEUVE. — Le conseil municipal s'est réuni, hier soir, sous la présidence du maire Bleau. Les conseillers présents étaient : MM. Dudevoir, Renaud, Limoges, McQuaid et St Jean.

Après les affaires de routine, il est décidé que les lampes électriques à arc, dans les rues de la municipalité, devront, à l'avenir, éclairer toute la nuit au lieu d'être éteintes à onze heures du soir, comme cela se pratique actuellement.

Le conseil prend ensuite connaissance d'un protêt notarié de la part de deux citoyens, propriétaires sur la rue Jeanne-d'Arc, MM. Desjardins et Bastien, qui s'opposent au projet du Pacifique, de construire une voie de chemin de fer le long de cette rue. Référé à l'avocat de la municipalité.

Afin de pouvoir combattre les incendies avec plus d'efficacité, il est décidé de demander à la ville de Montréal d'ouvrir le compteur à eau de six pouces qu'il y a sur la rue Notre-Dame et d'en poser deux autres semblables, un sur la rue Sainte Catherine et l'autre sur la rue Ontario.

Le chef de police O'Farrell qui est en même temps chef du département et contremaître des travaux publics, sera aussi, à l'avenir, inspecteur des bâtiments, tel est la volonté du conseil municipal qui a adopté hier soir une résolution en conséquence. Il paraît que depuis un an, qu'il n'y a plus d'inspecteur de bâtiments à Maisonneuve; les propriétaires de cette municipalité ne se gênent pas d'ériger des constructions complètement en défaut avec le règlement municipal. A l'avenir, ces propriétaires auront à compter avec M. O'Farrell.

Il est ensuite décidé qu'un cheval de plus sera mis à la disposition des départements du feu et de la voirie, c'est-à-dire qu'au lieu d'un cheval, ces départements en auront deux, à l'avenir.

La commission des incendies et de la police reçoit instruction de s'enquérir s'il est opportun d'engager une couple d'hommes pour être ajoutés au personnel de ces départements et de faire rapport à une réunion ultérieure.

La question d'accorder un bonus à une compagnie de brasseurs et celle des privilèges à accorder à la "Châteauguay North Tramways Co" sont renvoyés pour être étudiées, à une commission spéciale.

Puis le conseil s'ajourne à vendredi prochain.

—MM. Bastien et Valiquette viennent encore une fois d'obtenir du conseil municipal un nouveau contrat, sans avoir soumissionné, pour certains travaux à être exécutés sur la rue Pie IX, ce qui prête à beaucoup de critique de la part des contribuables.

—Le conseiller Dudevoir a déclaré, hier soir, au reporter de "La Presse," que le département du feu laissait beaucoup à désirer à Maisonneuve et qu'il était en faveur que la municipalité devait faire un nouveau sacrifice d'argent pour améliorer ce département.

STE-CUNEGONDE. — Il y a eu une courte séance du conseil municipal, hier soir. Le trésorier a dit qu'il avait préparé le rapport en vue de l'annexion. Cet officier reçoit instruction d'envoyer immédiatement ce rapport à Montréal.

Le secrétaire lit une requête signée d'une quarantaine de marchands de la localité demandant l'abrogation du règlement de la fermeture de bonne heure, et c'est tout ce qui s'est fait d'important.

S'il ne s'est pas fait grand chose à l'assemblée régulière du conseil, en revanche, le comité général a fait beaucoup de travail. Il a été décidé entre autre chose d'émettre des débentures au montant de $110,000 à 4 pour cent.

Cet argent servira à payer une dette de 60 à 65 mille dollars pour laquelle la ville paît un intérêt de 6 pour cent. On se trouvera donc, par cette transaction, à diminuer l'intérêt sur cette dette de 2 par cent ou d'un tiers.

Une somme de six ou sept mille dollars sera ensuite appliquée à l'achat d'un terrain devant servir de dépotoir. Les conseillers calculent qu'en achetant un terrain où les déchets pourront être déposés, la municipalité épargnera environ $400 par année sur le système en usage actuellement pour le service des vidanges.

Il a été également résolu de construire un poste de police et de pompiers à la place de la vieille masure qui existe aujourd'hui et qui n'a plus une seule salle convenable pour aucun des départements municipaux.

Trente-cinq mille dollars seront affectés à cette construction.

La plus forte objection que l'on a fait contre la construction de ce bâtiment, c'est qu'au cas où la municipalité s'annexerait à Montréal, il deviendrait inutile ou au moins en partie.

Les conseillers favorables au projet, et ils paraissent être tous de la même opinion, répondent que même si Ste-Cunégonde devait s'annexer à Montréal l'année prochaine, il serait encore avantageux aux citoyens de cette municipalité d'avoir cette construction. Parce que, premièrement, il est indispensable d'avoir un poste de police et une caserne de pompiers dans cette localité. Deuxièmement, parce que cette construction sera faite de manière à avoir une grande salle où les citoyens pourront se réunir lorsqu'ils le jugeront à propos, ce qu'ils ne peuvent faire aujourd'hui commodément, faute d'un local assez spacieux. Si Ste-Cunégonde attend d'être annexée à Montréal pour avoir une salle publique où l'on pourra se réunir dans les grandes occasions, elle courra le risque d'attendre très longtemps.

Après tout, disent les conseillers, cet édifice coûtera encore moins cher que les casernes des pompiers de Montréal et il sera plus utile à la population.

Voilà à peu près les raisons que l'on a donné, hier soir, pour justifier l'emprunt des $110,000 dollars.

Aux contribuables maintenant à dire s'ils sont de la même opinion que leurs échevins.

ST-HENRI. — Hier soir, il y a eu réunion du conseil municipal, sous la présidence du maire Aquin. Les conseillers Lafleur, Leclaire, Sénécal et Meloche étaient présents.

La commission des finances fait rapport que plusieurs départements ont épuisé les crédits qui leur ont été votés et elle les prévient qu'ils devront ne plus faire aucune autre dépense qui ne soit strictement urgente.

La même commission recommande au conseil de faire un emprunt régulier le plus tôt possible, afin de pourvoir à la consolidation de la dette. Ce rapport est adopté.

Lecture est faite d'une lettre de la "Montreal Water and Power Company" demandant un délai d'un an pour payer les $100,000 qu'elle doit à Saint-Henri. Référé au comité général.

Le secrétaire fait ensuite la lecture d'une requête signée par les citoyens des rues Richelieu et Saint-Jean, demandant la pose d'une lampe électrique à l'angle de ces deux mêmes rues. Au comité général.

Puis il est résolu d'autoriser le maire et le greffier de contracter un emprunt temporaire de dix mille dollars pour compléter la somme nécessaire au paiement des intérêts dûs sur la dette municipale, et le conseil s'ajourne.

LA GARE DE L'EST

SERA-T-ELLE DE $350,000 ?

Le meilleur moyen de le savoir est de voir les soumissions

Il y a eu, hier après-midi, réunion de la commission de la voirie. L'échevin Préfontaine étant absent l'échevin Brunet a été appelé à présider.

Après l'expédition des affaires de routine, M. L. P. Dupré, avocat, se présente porteur d'une requête des propriétaires et locataires de la rue Mont-Royal, depuis la rue St Denis jusqu'à la rue Dufferin, s'opposant à ce que la compagnie des tramways soit forcée par la ville de replacer sa double voie qu'elle vient de faire enlever. M. Dupré dit que la rue Mont-Royal n'a que 40 pieds de large et qu'elle est par conséquent trop étroite pour y mettre deux lignes de tramways. C'est un inconvénient sérieux pour le trafic de l'endroit qui est très considérable. De chaque côté de la voie ferrée, il n'y a pas assez d'espace pour y laisser passer une voiture et tous les intéressés sont unanimes à reconnaître que la nécessité d'une voie double a cessé depuis que le parc Royal est fermé ; plus que cela c'est une nuisance publique.

M. St George dit que la compagnie lui ayant donné l'assurance que les rails qu'elle enlevait dans cette section devaient être employés à la complétion de la ligne de la rue Guy, a cru devoir la laisser opérer l'enlèvement en question.

Le comité approuve cette idée, de sorte que les citoyens de la rue Mont-Royal auront ce qu'ils demandent.

La lettre de la compagnie des tramways que la "Presse" a déjà publiée, au sujet du chemin de la Côte des Neiges est déposée sur la table.

L'inspecteur de la cité attire l'attention du comité sur le mauvais état du trottoir de la rue St Laurent, du côté ouest. Il faudrait le réparer incessamment, car c'est une disgrâce pour la ville. L'échevin Grothé demande avec raison si ce ne sont pas les entrepreneurs qui doivent encourir les frais de ces travaux. N'ont-ils pas donné des garanties pour un certain nombre d'années, à ce sujet ? Un rapport devra être fait sur cette question.

Il appert que la compagnie Bell ne pourra réparer le pavage en asphalte de la rue Notre-Dame-Est, qu'elle a gâché, en posant ses conduits souterrains, qu'après que la difficulté entre elle et la ville sera réglée devant les tribunaux. En attendant, sur l'ordre du département des chemins, elle a fait un pavage temporaire en macadam.

M. Grothé annonce alors une chose qui paraît prendre par surprise tout le monde. La compagnie Bell, paraît-il, a fait, à l'insu des autorités, égouter ses conduits souterrains, dans les puisards de la ville, au moyen de petits canaux en bois, ce qui est contre la loi ; M. St George est chargé d'y voir. Ce dernier dit qu'il a pris sur lui de faire un changement au plan de la gare de l'Est, en stipulant que le plancher de la salle d'attente du 1er étage, soit en tuile et non en bois. Cette modification est approuvée à l'unanimité.

L'échevin Brunet demande s'il ne serait pas temps, de nommer un expert pour surveiller l'exécution des travaux.

L'échevin Grothé croit que le meilleur moyen de s'assurer que la compagnie construira, comme elle le doit, un édifice de $350,000 serait de voir les différentes soumissions qu'elle accordera, si toutefois la cité a ce droit. Nous devrions encore exiger, dit le représentant du quartier St-Jean-Baptiste, que les entrepreneurs soient des contribuables de la cité ; celle-ci a donné $150,000 pour la bâtisse et il n'est que juste que ce soit des nôtres qui bénéficient de l'entreprise. Pourquoi recourir à l'étranger ? Est-ce que nous n'avons pas ici des hommes compétents dans toutes les branches. Est-ce que nous n'avons pas d'architectes distingués, par exemple ? C'est une honte que l'on ait eu recours à un individu de New-York pour faire les plans.

L'échevin Brunet : "Nous pourrons faire toutes ces suggestions au conseil, lorsque le temps en sera venu."

L'échevin Grothé : "Il faudrait insérer immédiatement dans notre rapport toutes les suggestions que nous avons à faire. Il serait étrange que nous demandions nous-même, au conseil de l'amender."

L'échevin Dupré ne croit pas qu'il faille nommer de surveillant, parce que la compagnie est elle-même intéressée à faire une bonne construction. Si la gare se démolissait, par exemple, ou si elle brûlait, ne serait-ce pas le Pacifique qui devrait la reconstruire !!

Sur ce, on lève la séance.

JAMAIS

On vous a offert des marchandises a aussi bas prix qu'on le fera demain chez Laramée et Massicotte, coin des rues Ste-Catherine et Wolfe.

CETTE AFFAIRE DES CONSTABLES

Le juge Dugas prend leur défense

Jugement final mercredi prochain

Le juge Dugas a remis à mercredi prochain, sa décision dans l'affaire des constables Dansereau et Fortin, accusés d'avoir usé de violence, lors de l'arrestation d'un jeune garçon du nom de Taylor, sur la rue Drolet, près de l'avenue Mont-Royal. La cour a décidé que quand à ce qui se rapportait à l'intervention du père, la chose était excusable. Il y en a d'autres qui auraient fait la même chose, sans s'enquérir des faits. Cette partie de la poursuite est renvoyée. Maintenant en ce qui regarde les constables, M. le juge Dugas s'est prononcé ouvertement :

" Je me trouve, dit-il, en face d'une difficulté. D'après la preuve, selon moi, il a été établi hors de doute que les constables n'ont pas usé de violence. Le jeune garçon s'est évidemment infligé une blessure en tombant sur le trottoir au moment où il essaya de s'échapper, comme il a réussi à le faire, des mains de ceux qui voulaient le conduire au poste. Je suis content de pouvoir dire ici, qu'il n'y a rien de prouvé contre eux. Les deux accusés Dansereau et Fortin, sont reconnus comme étant des employés dignes de la confiance de leurs supérieurs. La question qui m'est laissée à décider est de savoir si un constable a le droit de faire une arrestation dans un cas semblable, sans être muni de mandat. Nous avons tous les jours, ajoute le juge Dugas, des plaintes au sujet de personnes qui se rassemblent au coin des rues et qui deviennent une nuisance publique. La position des constables est très difficile. Je me déclare impuissant à me prononcer d'une façon positive à l'heure qu'il est. Un juge, qui connaît la loi, hésite. On doit comprendre qu'un simple homme de police peut se tromper. Dans tous les cas, je rendrai jugement comme je l'ai dit, mercredi prochain. Je dois dire, ajoute le juge Dugas en terminant, que les parents, règle générale, devraient prendre meilleur soinde leurs enfants, et de ne pas leur permettre de flâner dans les rues, le soir."

L'HONORABLE A. G. JONES

Nommé troisième commissaire de la conférence du câble du Pacifique

(Dépêche spéciale)

Halifax, 22 — L'honorable A. G. Jones, ex-ministre de la milice, a accepté la nomination de commissaire à la conférence qui sera tenue au sujet du câble du Pacifique. La commission est maintenant composée de sir Donald Smith, Sandford F. Fleming, et de l'honorable Alfred Jones. Celui-ci s'embarquera samedi à bord du Scotsman.

L'HOPITAL CIVIQUE

. F. Walferstan Thomas, publie aujourd'hui le rapport suivant, concernant l'admission des patients dans la section protestante de l'hôpital civique, et le coût de leur entretien.

Malades admis depuis le 1er mai 1895 jusqu'au 30 septembre 1896, soit une période de 16 mois :

Diphtériques, 221 ; scarlatineux, 140 ; total, 361.

Décès causés par la diphtérie, 19, soit 8.6 p.c.

Décès causés par la scarlatine, 25, soit 17.8 p.c.

Nombre de jours d'internement 8,427.

Coût moyen pour chaque patient par jour, $0.94 2-3.

Coût total pour la ville pendant 16 mois, $7,978.20.

Coût moyen par mois, $498.64.

Coût pour une année, $5,983.65.

Montant alloué par la ville pour une année, $6,000.

LE CLUB DES ENTREPRENEURS

Hier soir le Club des entrepreneurs libéraux a tenu sa première assemblée au Monument National sous la présidence de l'échevin Prénoveau. Environ cent cinquante des entrepreneurs les plus importants étaient présents. Le président prononça un petit discours et il fut suivi de l'hon. M. Robidoux, président honoraire du club qui parla de l'utilité d'une association de ce genre et des avantages que la classe des entrepreneurs pourra en retirer. M. Achille Bergevin prononça aussi un discours.

M. Philias Lanctôt parla ensuite assez longuement. Les autres orateurs furent MM. Adélard Campeau et Gauthier, président du club Laurier, et tous déclarèrent qu'ils appuieraient le président honoraire dans le comté d'Hochelaga, et se sont engagés à assurer son élection.

Le but du club est de se protéger entre membres et de s'entendre sur certaines mesures d'intérêt général pour les entrepreneurs, il est aussi un club politique.

Les divers orateurs ont été vivement applaudis.

LES VOLEURS DU GRAND MONDE

(par Ponson du Terrail)

Ne manquez pas le premier numéro du nouveau journal "Le Foyer des Familles Illustré", gratis pour cette semaine dans tous les dépôts. 290-2

TWEED ET TAILLEUR

Le meilleur assortiment de tweeds et un tailleur d'expérience se trouvent au Syndicat de Montréal, coin des rues Ste Catherine et Amherst.

DEMAIN

"Bargain Day" chez Laramée et Massicotte, coin des rues Ste-Catherine et Wolfe. Allez-y en foule.

UNE SAISIE CONTRE LA VILLE

Grand émoi au palais municipal

LE RESULTAT D'UNE ACTION EN DOMMAGES

Comment les procédures sont arrêtées

Grand émoi dans notre palais municipal aujourd'hui, à propos d'un incident arrivé hier.

Deux huissiers ont fait irruption hier après-midi, dans l'hôtel de ville et ont saisi une demi douzaine de pupitres, quantité de chaises, plusieurs clavigraphes, et quelques vieilles pendules plumes, papier, etc.

La cause de cette invasion étrange est une poursuite de $1,000 instituée par Mme Anderson, dont le nom de famille est Thompson. Il appert qu'il y a deux ans elle s'est blessée en tombant sur un trottoir défectueux, de là l'action. Il y quelques jours jugement a été rendu dans cette cause en faveur de la demanderesse pour $1,000 et les frais, s'élevant à $500. Les avocats étaient MM. Gouin et Lemieux. Ces derniers ont immédiatement ordonné la saisie pour forcer la ville à payer.

Les avocats de la cité leur ont demandé du délai, paraît-il, mais pour une raison ou pour une autre, on ne s'est pas rendu à cette demande et on a procédé à la saisie. C'est alors que les avocats de la cité, ont résolu d'inscrire la ville en appel, contre le jugement en question, afin d'arrêter les officiers dans leur oeuvre.

M. Ethier a déclaré ce matin, au reporter de la "Presse" que toute cette affaire est le résultat d'un malentendu.

LA HAUSSE DU BLE

Elle va amener aux Etats-Unis 90 millions d'or

DISETTE DANS LES PAYS EXPORTATEURS

Mouvement énorme aux Etats-Unis et manque de moyens de transport

New-York, 22—Au delà de 91 millions d'or étranger vont nous arriver dans ce pays, pour payer le blé, que nous allons exporter, pour remplir les nombreuses demandes qui nous sont faites de cette céréale, à cause de la récolte qui a manqué en Russie, dans la République Argentine et aux Indes.

Au cours d'une enquête minutieuse qui a été faite, il a été constaté que l'augmentation du prix du blé qui a déjà été si profitable aux cultivateurs et aux exportateurs, n'est pas due à un "combine" pour des fins politiques. Elle est le résultat naturel de la disette du blé dans les pays déjà cités. Des contrées qui étaient nos rivales, pour l'approvisionnement du marché continental n'ont pas produit, cette année, la quantité ordinaire de grain. Les Etats-Unis, profitant de la situation, envoient leur surplus de blé ailleurs et recueillent l'or qui doit être donné en échange. Les rapports reçus de partout prouvent que la situation ne provient pas de manoeuvres politiques. Dans l'ouest, les demandes de blé sont si considérables que les lignes de chemins de fer ne suffisent plus au trafic. Il manque à certaines compagnies au moins 100 chars par jour. A Baltimore et en d'autres endroits, on ne peut trouver assez de vaisseaux pour transporter tout le blé par eau.

Tous les navires ont été engagés et les expéditeurs qui veulent pousser leur commerce et profiter des circonstances, sont aux abois, à cause du manque de wagons de transport.

LE SUCCESSEUR DE MGR KEANE

La hiérarchie catholique en con

LE SPORT

CAPITAL vs NATIONAL

Tous ceux qui s'intéressent au succès des deux clubs qui vont se mesurer, après-demain, pour décider du championnat, sont maintenant dans la plus vive anxiété. Les amis des Capitals sont tellement confiants dans le résultat de la lutte, qu'un sport d'Ottawa déclarait, hier soir, que tout l'argent des amis du National, sera couvert aussi vite qu'ils pourront l'offrir. Il y aura dix mille piastres à parier si les amateurs de Montréal le désirent.

Jamais les Capitals n'ont été aussi bien entraînés et aussi forts ; on rapporte qu'ils ont battu les vieux Capitals deux fois dans les pratiques, depuis huit jours. Leur home est sûr de pouvoir avoir raison de la défense du National.

Ceux qui ont la charge de notre team sont unanimes à réclamer la victoire avec autant d'assurance, et ils apprennent avec plaisir que les sports d'Ottawa vont consentir à y risquer de l'argent ; ils vont rencontrer ici tout ce qu'il faudra pour satisfaire leurs ambitions, quelque exagérées qu'elles puissent être.

Jamais la ligue intermédiaire n'a autant captivé l'attention publique : une foule d'Américains ont écrit pour retenir leur billet, et on annonce qu'il nous viendra des étrangers de Boston et de New-York pour assister à cette lutte suprême.

Comme on le sait déjà, la partie aura lieu sur le terrain des Shamrocks, au Mile-End, et commencera à trois heures précises.

CETTE FAMEUSE SOIREE DU 27 OCTOBRE

Le sujet de la conversation parmi les sports est la désopilante comédie "Les Cousins du Député" qui sera représentée, mardi prochain, au Monument National.

Le club de crosse "Le National" a cru devoir clore sa seconde saison d'existence par une grande soirée, qui fera certainement époque.

Avec le parmis de M. J. N. Marcil, le directeur de la pièce, nous avons assisté, hier, à une répétition. Le seul défaut que nous trouvons dans cette comédie, c'est que dès le début, un fou rire va empoigner l'auditoire et qu'on ne pourra en suivre l'intrigue.

C'est probablement la première fois qu'il nous est donné de constater, dans une répétition d'amateurs, tous les rôles absolument bien sûrs et un ensemble presque parfait.

Le premier et le quatrième acte se passent dans une campagne non éloignée de Montréal, et le deuxième ainsi que le troisième dans cette dernière ville.

Nous sommes en mesure d'annoncer que la soirée commencera à 8 heures très précises, et que le spectateur n'aura pas à se plaindre des entr'actes d'une longueur interminable—chose inouïe dans les annales des cercles d'amateurs.

FOOTBALL

Les McGills doivent aller, samedi prochain, rencontrer le club du collège d'Ottawa sur son propre terrain. Comprenant la grandeur de la tâche qu'ils entreprennent, les universitaires se préparent à la lutte avec un soin jaloux. Un train spécial transportera les amis des Montréalais qui voudront bien aller les encourager de leur présence.

L'horizon est pur et sans nuage pour "Old McGill." Pas le moindre petit nuage. Tout marche à souhait. La partie de football avec les anciens, a été jouée avec une grande science. Le grand tournoi athlétique a été couronné de succès. La sortie de mardi à l'Académie a été le digne couronnement de toutes ces fêtes. Pour mettre le sceau il faudrait une victoire au football sur le collège d'Ottawa. Tout en rendant hommage au mérite incontestable des collégiens d'Ottawa, McGill assure à ses admirateurs que la tâche n'est pas au-dessus de ses forces.

Ses champions, au nombre de XV, iront à Ottawa samedi, faire la lutte le cœur plein d'espérance en leur bonne étoile. La lutte sera belle.

Samedi prochain, les Britannias tâcheront de vaincre leurs vieux rivaux, les Montréals. Si courage, force et détermination peuvent quelque chose, la victoire viendra enfin se reposer dans les plis du drapeau des Brits, tout mutilé par les nombreuses blessures que lui ont infligées ses terribles adversaires.

Les Britanniias préparent une jolie surprise aux Montréals. Grâce à une pratique constante, et un arrangement dans la composition du club, ils se croient de force à administrer la troisième défaite de la saison au grand vaincu, le club Montreal. Cette victoire trouverait beaucoup d'écho dans le cœur de leurs nombreux admirateurs qui ne les abandonnent pas dans le malheur qui semble s'attacher à leurs pas.

ECHECS

Charousek et Tschigorine ont touché le but de front. Tous deux vaillants lutteurs ont obtenu 8½ sur un possible de 13 contre les premiers joueurs d'échecs du monde entier. Pillsbury, Janowski, Schlecter et le grand Tarrasch ont été forcés de leur faire queue. Les choses ne s'en tiendront pas là. Il faut un champion, un vainqueur qui donne le pas. Pour arriver à ce résultat, les deux champions commenceront vendredi un duel à mort. Ils joueront deux parties et au besoin une troisième. Celui qui conservera le plus grand nombre de points dans ces rencontres, sera proclamé roi du concours de Buda Pesth.

Incapable de suivre continuellement l'allure des premiers, Tarrasch, le redoutable, a cependant la consolation d'avoir été l'adversaire le plus dangereux des plus forts joueurs du tournoi. Pillsbury, Janowski et Walbrodt sont tombés sous ses coups.

Charousek et Schlecter ont dû combattre à forces égales. Seuls Tschigorine et Winawer l'ont forcé à baisser pavillon après une lutte acharnée. Ces hauts faits lui méritent un prix spécial. Suit le résultat de la 13e et dernière rencontre :

Tarrasch a battu Pillsbury dans un Ruy Lopez après 81 coups.

Charousek a battu Albin dans un gambit de la Reine décliné, après 49 coups.

Tschigorine a battu Marocsy dans une partie hollandaise, après 52 coups.

Janowski a battu Popiel dans un Giuco Piano, après 38 coups.

Marco a battu Noa dans une partie du fou du roi après 37 coups.

Schlecter et Walbrodt ont joué le 56e coup d'un Ruy Lopez sans résultat final.

Winawer avait le numéro impair.

Joueurs	Gag.	Perd.	Percent.
Tschigorine	8½	3½	.708
Charousek	8½	3½	.708
Pillsbury	7½	4½	.625
Janowski	7	5	.583
Schlecter	7	5	.583
Walbrodt	6½	5½	.541
Winawer	6½	5½	.541
Tarrasch	6	6	.500
Albin	5	6	.416
Marocsy	5	6	.416
Marco	4½	7½	.375
Noa	4	8	.333
Popiel	2	10	.166

LI HUNG CHANG

Pékin, 22—Li Hung Chang, l'envoyé spécial de l'empereur, est arrivé ici, hier, de retour de son voyage en Europe, aux Etats-Unis et au Canada.

—Les milliers d'hommes et de femmes qui ont été guéris de la plus triste de toutes les maladies à l'Institut Gold Cure Grant, 650 rue Notre-Dame, Maisonneuve, Montréal-Est, sont autant de preuves vivantes du succès de ce Gold Cure, tel qu'administré à cet Institut si fiable et si bien connu. 296—6 k

CORPS ET CALEÇONS

Tout laine, laine écossaise, valant 75 cents pour 42 cents, au Syndicat de Montréal, coin des rues Ste Catherine et Amherst.

DEMAIN

"Bargain Day" chez Laramée et Massicotte, coin des rues Ste-Catherine et Wolfe. Allez-y en foule.

—Ayez toujours dans votre maison la gomme du Dr Adam, en cas de mal de dents. 295-7

MERE

Votre jeune fille est pâle, ses yeux cernent, elle manque d'appétit, triste, courbée, toujours fatiguée et irrégulière. Ne tardez pas, il est grandement temps de lui acheter une bouteille de "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière. Ce remède est le seul recommandé par des médecins éminents, des prêtres et des religieuses qui ont été témoins de ses effets curatifs. C'est le remède par excellence pour guérir le "Beau mal." A vendre dans toute bonne pharmacie ou écrivez pour renseignements au Dr LARIVIERE, Manville, R. I. 293—8

LA COUR SUPREME

Ottawa, 22 — La cour Suprême a réservé son jugement dans le procès de Adams vs McBeath, relatif à un testament. C'est là une cause de la Colombie Anglaise.

La cause de la Compagnie des fraiculteurs du district de Niagara contre Walker et al, a été entendue au mérite. Les défendeurs s'étaient portés garants de l'argent de la compagnie, à Londres. Depuis 1891 la garantie avait été renouvelée tous les ans.

L'agent faisait son rapport et réglait son compte. En 1894 aucun rapport n'a été fait et l'action a été intentée. La compagnie obtint jugement en sa faveur pour $1,774. Le tribunal de la cour d'appel réforma cette décision sur le motif que les garants furent déchargés par l'oubli de la compagnie de les avertir de ce qui se passait.

La prochaine cause sur le rôle est celle de Kingston contre Drennan.

LE RHUMATISME GUÉRI EN UN JOUR

La Cure Rhumatique de l'Amérique du Sud, pour le Rhumatisme et la Névralgie, guérit radicalement en 3 jours ; son action sur le système est remarquable et mystérieux. Ce remède enlève de suite la cause et la maladie disparaît immédiatement. La première dose fait beaucoup de bien. 75 cts. En vente chez B.-E. McGALE, 2123, rue Notre-Dame, LAVIOLETTE & NELSON, 1605, rue Notre-Dame. j-n-w.

Brosses EN Argent

Si vous admirez les articles de toilette en argent, voyez notre patron

RICHELIEU

Il est très beau et fait en argent solide. La brosse à cheveux, bonne grandeur, coûte $6.50.

HENRY BIRKS & FILS

- - Square Philippe - -

296—mjs—n MONTREAL

Magasin de Bijouterie du bas de la ville

POTS A FLEURS

Le plus grand étalage qu'on ait vu jusqu'à présent à Montréal, toutes grandeurs, de

...25c à $1.00...

Nous donnons une attention spéciale aux réparations de montres et bijouterie.

R. A. DICKSON & CO

1791 RUE NOTRE-DAME.

207-m j s-n A côté de chez Carsley.

PERPETUS GAGNIER Successeur to H. A. Miller

Peintres de Maisons et d'Enseignes, Tapissiers et Décorateurs, Doreurs, Vitriers, Imitateurs, Blanchisseurs, etc.

1996 Rue Ste Catherine, Montréal

139—n

Peintres d'Enseignes

Sur Coton, Toile Ciré, Bois, etc. "Letirage" de Bureau, une Spécialité Ouvrage fait promptement. Bas Prix.

The Martel Stewart Co.

673 5 RUE CRAIG

20 22 24 Téléphone 1477

LE CORSET

No. 210 — $1.00.
" 235 — 1.25.
" Z. Z. — 1.50.

(3)

Tonique reconstituant au Quina, Suc de Viande et Phosphate de Chaux.

VIN VIAL

Le plus énergique des reconstituants pour Vieillards, Femmes et Enfants et toutes personnes délicates. (4)

UNE SESSION

— DE LA —

Cour du Banc de la Reine

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

Lundi, le deuxième jour de Novembre prochain, à dix heures du matin

EN CONSEQUENCE, JE DONNE AVIS PUBLIC à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les recors.

J. R. THIBAUDEAU, Shérif.

Bureau du Shérif
Montréal, 14 octobre 1896. 293—15

ANNONCE DE JOHN MURPHY & CIE.

. . . Le magasin aux nombreux départements le moins cher et le plus central à Montréal . . .

La Vraie Place pour Acheter

est la place que tout le monde cherche. Les piastres augmentent d'une manière étonnante en pouvoir d'acheter une fois que vous l'avez trouvé. Le trouver est, de fait, le principe cardinal d'une maison de détail. Nous le trouvons toujours et c'est une des raisons pour lesquelles le public obtient invariablement la meilleure valeur pour son argent à notre magasin. Nous achetons à bon marché et en conséquence, nous vendons à bon marché. Pour vous convaincre de la vérité de la dernière partie de notre énoncé, lisez la liste suivante que nous donnons comme exemple des offre que nous ferons demain

Département des Manteaux

La balance de nos manteaux en caoutchouc, pour être sacrifiée aux prix suivants :

50 manteaux en caoutchouc, pour enfants, grandeurs 38, 42, 45, 48 et 51 pcs de longueur. Votre choix, 98c ; prix régulier, de $2.20 à $3.50. Et vous avez votre choix sur aucune grandeur, pour 98c.

40 imperméables en caoutchouc, pour dames, valant de $5.50 à $7.50. Votre choix pour $2.95. Ne manquez pas de voir ces deux lignes très spéciales.

Collerettes

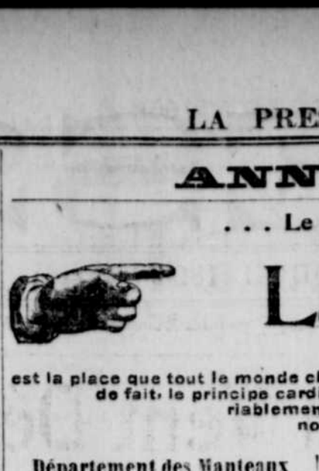

Collerettes "Golf" en drap de laine cheviot, couleur drab, bleu-marin et noir, valant $5.50 ; notre prix, $3.85.

Gilets

Très jolis gilets, coupe élégante et très bien faits, étoffe toute laine, seulement $4.75 ; bonne valeur à $6.50. Les couleurs sont bleu-marin, vert foncé, brun et gris, mélangé.

Jolis gilets pour enfants, depuis $2.75.

Nous avons un choix de plusieurs milliers de manteaux au prix du gros et même plus bas.

Département des Pelleteries

Vous trouverez un grand choix des dernières nouveautés marquées au plus bas prix.

Tours de cou en vison, les meilleures valeurs offertes, à $1.50, $1.65, $1.75.

Collerettes doublées de fourrure, couleur drap et brun, valants $15, pour $9.75. Autres lignes en noir et drap, à $14.

Collerettes en fourrure, en seal Greenland, $9.

Départements de Costumes

50 jupes séparées, en étoffe double diagonale, toute de laine, et jolis mélanges de couleurs de 5 différentes nuances, le choix à $3.50.

Ces jupes sont de notre manufacture, sont très bien faites et bien doublées, dessin de forme le plus nouveau, valant régulièrement $6.50.

Notre prix $3.25

Corsage Jersey Golf

Une ligne spéciale pour être sacrifiée à 95c, valant de $2.75 à $4.50.

Sous-Vêtements en Coton pour Dames

Chemises de nuit en flanellette, demain, 50c.

Caleçons en flanellette, demain, 35c.

Tabliers pour servantes, demain, 17c.

Bonnets pour servantes, demain, 3 pour 20c.

Habillements pour Garçons

75 habillements, grandeurs de 22 à 26 pouces, à 33⅓ p. c. de réduction.

25 gilets Reefer en drap "Nappé" bleu marin, grandeurs de 20 à 23 pouces, avec bordure en braid mohair, réduits à $1.40 chacun.

Matinées

Nous en avons un grand choix dans les diverses nouveautés de styles, et dans les étoffes les plus à la mode, fini et coupe garantis et nos prix sont les plus bas.

Matinées en cachemire tout laine, très élégantes, $2.50.

Matinées en soie, nouveaux dessins, $4.95.

Département des Articles de Fantaisie

1er étage, côté de l'ouest.

Le plus grand département de ce genre au Canada, le plus perfectionné, le mieux assorti et qui vend le meilleur marché.

Ce département offrira, demain, 31 magnifiques lots bargains, comme il ne s'en est jamais offert à Montréal.

Lssez Lisez

1er LOT

150 douzaines de magnifiques mouchoirs pure toile, à fils tirés, pour dames, légèrement endommagés, marqués de 25 à 45 cents. Demain, 15 cents ou $1.50 la douzaine.

2e LOT

Un lot de chiffons transparents, dessins de Dresde, effets magnifiques, importés pour la première fois au Canada, prix 75 cents. Demain, 25 cents la verge.

3e LOT

Un lot de chiffons Caméléons pure soie, 27 pouces de largeur, prix, $1.50 la verge. Demain, 75 cents la verge.

4e LOT

Tous nos nets pour draperies de robes, 45 pouces de largeur, dessins nouveaux et riches pour tout être vendu, demain, à 33 et un tiers pour cent d'escompte.

5e LOT

Toutes nos garnitures tinsel de 45 cents à 90 cents la verge. Demain, 5 cents la verge.

6e LOT

La balance entière de nos dentelles, braids et garnitures variant de 10 à 50 cents; votre choix, demain, à 2 cents la verge.

7e LOT

Mouchoirs avec bords de couleur, pour enfants, marqués 5 cents et 7 cents chacun. Demain, 6 pour 12 cents.

8e LOT

150 douzaines de cravates Windsor, carreautées, pure soie, pour enfants, valant 40 cents. Demain, 19 cents chacune.

9e LOT

Un lot de linon avec remplis pour tabliers et robes. Prix, 25, 30 et 40 cents. Demain, 19 et 21 cents la verge.

10e LOT

Rubans pure soie Grenadine, 4 pouces et demie de largeur, prix 35 cents la verge. Demain, 7 cents la verge.

11e LOT

Tous nos boas en plumes d'autruche, sans exception aucune, vendus, demain, à 10 pour cent d'escompte.

12e LOT

Franges de couleur pure soie, couleur d'art, pour ouvrages de fantaisie, prix 25 et 30 cents. Demain, 12 cents la verge.

13e LOT

1000 pelotes de soie à crocheter, couleur d'art, manufactures de Belding Paul et Cie. Demain, 5 cents la pelote.

14e LOT

Un lot de tulles pure soie, simple et double largeur avec dessins très riches, prix de 95 cents à $3.50 la verge. Demain, 47 cents la verge.

15e LOT

Broderies suisses très fines, de 21 cents la verge. Demain, 7 cents la verge.

16e LOT

Un lot de coupons de garnitures de tous genres. Demain, à moitié prix.

17e LOT

Un lot de pochettes à magasiner, en feutre anglais, avec cordons en soie et anneaux en caoutchouc, quelque chose de très chic. Demain, 45 cents chacune.

18e LOT

500 rouleaux de papier français transparent gommé pour raccommoder toute sorte de papier, musique, livres de prières, d'histoire, de classe, etc., etc., la première fois importé au Canada. Demain, 5 cents le rouleau.

19e LOT

Un lot de magnifiques pouffes à poudre de toilette, valant 15 et 25 cents. Demain, 8 cents chacune.

20e LOT

A peu près 1000 petites éponges pour être vendues, demain, à 1 cent chacune.

21e LOT

Un lot de petits chamois très utiles, achetez-les, demain, à 2 cents chacun.

22e LOT

Un lot de collets pour dames et demoiselles, légèrement salis, prix 15 cts à 25 cents. Demain, 5 cents chacun.

23e LOT

A peu près 200 époussettes en plumes de couleur, valant de 7 à 10 cents chacune. Demain, 2 cents chacune.

24e LOT

Un lot de bons peignes en corne française, longueur 6 pouces, valant 15 cents chacun. Demain, 4 cents chacun.

25e LOT

Un lot de 1000 bonnes brosses à dents en pure soie de cochon, manufactures françaises, valeur 15 cents, garanties. Demain, 5 cents chacune.

26e LOT

200 pulvérisateurs en verre de couleur, avec monture en argent allemand, garantis de bien fonctionner ou l'argent sera remboursé, prix 35 cents. Demain, 14 cents chacun.

27e LOT

A peu près 2000 douzaines de bons boutons, valant de 20 à 75 cents la douzaine. Demain, 2 cents la douzaine.

28e LOT

500 verges de bordure en velours de couleurs, 1 pouce et demi de largeur, nous en avons trop en stock, il faut la vendre, prix 6 cents. Demain, 4 cents la verge.

29e LOT

Un bon fer à friser, fini en nickel, marqué 15 cents. Demain, 3 cents et trois quarts chacun.

30e LOT

Un lot de peignes de tresse, peignes de côtés, épingles à cheveux de toutes sortes et de toutes descriptions, achetés à grand marché comme échantillons de manufactures, seront vendus demain à exactement un quart du prix, marqué. Les prix sont marqués en chiffres courants, de sorte que pas d'erreur ; servez-vous vous-mêmes, mesdames, il y en a un grand choix d'installé sur une des tables en entrant.

31e LOT

Un lot de voilettes de couleur pour la figure, différentes couleurs, avec ou sans pois, prix de 25 à 40 cents. Demain, 5 cents la verge.

Département des Bas

250 douzaines de corps en laine naturelle, par côtes, collet haut et longues manches, avec devant ouvert, pour dames, marqués à des prix spéciaux et très bas. — Pour la vente de demain : prix, 23c, 37c et 50c, et caleçon pour appareiller, même prix.

Spécial

450 Combinaisons en laine naturelle, collet haut et manches longues, avec garniture en soie au devant, pour demoiselles et enfants. — Prix réguliers, $1.35 à $2.15 ; pour demain, prix depuis 95c en montant.

50 douzaines de Caleçons noirs couleur garantie, pour dames, à des prix très bas. — Pour demain, 85c en montant.

100 douzaines de Corps et Caleçons en laine, unis et par côtes, très fins pour hommes. — Prix réguliers 85c en montant — Demain, prix, 59c chacun. Toutes grandeurs.

80 douzaines de Chaussons en laine pesante, très fins pour hommes. Vente spéciale à 30c. — Pour être vendus demain à 19c la paire.

75 douzaines de Bas en laine par côtes, pour enfants, grandeurs assorties, marqués très bon marché, pour être vendus demain, à 17c la paire en montant.

50 douzaines de Bas en laine, unis et par côte, pour dames, bonne valeur à 35c. — Pour demain 25c la paire. Toutes les grandeurs.

Département des Soies

500 verges de Soies Surah nuancées, 24 pouces de largeur, dans toutes les couleurs les plus nouvelles ; valeur régulière, 75c. — Pour le jour du Bon Marché, à 47c la verge seulement.

300 verges de Satins merveilleux, rayés, 24 pouces de largeur, couleurs des plus nouvelles et très bien assorties, valant 65c. — Prix pour le jour de vente, 37c la verge.

Environ 20 différentes couleurs de Soies de fantaisie rayées, pâles et foncées, valant 75c la verge. — Prix de vendredi, seulement que 50c.

15 nuances de Soies "Dresden" rayées, en satin, choix de couleurs des plus récentes, magnifique qualité, bon marché à $1.85. — Pour le prix de vente, $1.30 la verge.

Velours de Soie à Mante, 32 pouces de largeur, bon marché à $4.— Offert au jour de vente à seulement que $2.50 la verge.

Une quantité de coupons de Soies noires vendus à réductions.

Département des Etoffes à Robes

500 verges de Cheviot Diagonal nuancé, dans les nouvelles couleurs, 44 pouces de largeur, valant 65c. — Sera offert pendant notre vente à bon marché à 39c la verge.

500 verges de Drap Satin Soleil de fantaisie — Ceci est un magnifique lot d'Etoffes dans toutes les nouvelles couleurs, bonne valeur à 90c . — Prix durant la vente à bon marché 42½c la verge.

25 nuances dans les Tweeds Canevas de fantaisie. — Ce lot est très choisi ; bon marché à $1. — Prix durant la vente à bon marché, 50c la verge seulement.

10 nuances en Tweed pour costume—Nouvelle étoffe, nouvelles nuances ; bon marché à 35c. — Prix 22½c la verge.

Département des Etoffes à Robes Noires

Serge noire double largeur, tout laine. — Prix durant la vente à bon marché, 21c.

Crépons noirs tout laine — Prix de puis 39c la verge.

Mohairs noirs fins et très lustrés ; largeur, 42 pouces. — Prix durant la vente à bon marché, depuis 30c la verge.

Département des Gants

Nous recevons toujours des gants nouveaux à cette saison de l'année. 2 caisses en nouveauté d'automne, justement mises en stock.

Gants laine pour hommes, femmes et enfants au plus bas prix.

Gants et mitaines doublés pour hommes, femmes et enfants, au plus bas prix.

Gants de kid, le plus grand assortiment et au plus bas prix.

50 douzaines de mitaines en laine noire, doublées, à 17c la paire.

30 doz. de mitaines en laine noire doublées, à 20c la paire.

250 paires de Gants Suède, à 4 boutons, couleur Tan, pour être vendus à 49c la paire, prix régulier 95c la paire.

Département de Merceries

50 doz. chemises blanches non repassées, égale en valeur à notre chemise de 75c, notre prix 49c chacune.

40 doz. chemises blanches repassées, finies de première classe.

25 doz. de chemises d'indiennes, avec deux collets, grandeur de 12 à 17, à 89c, valeur $1.25.

35 doz. de chemises en flanellette de nuit, à 39c. Valeur 65c.

10 doz. Boucles, cols, réduites à 15c. Valeur 40c.

100 doz. Cols "four in hand", deux pour 25c. Valeur 25 chacune.

150 doz. Cols en plaid tout soie, 39 pouces de long, à 25c. Valeur 40c.

20 doz. Gants "Muckbuck", doublés en laine, à $1.00. Valeur $1.50.

15 doz. Casques pour garçons, à 07.25 la doz., pour hommes depuis 25c.

100 doz. Mouchoirs en toile fine, 35 à 50c, pour 25c.

Parapluies, 50c, 75c, $1, $1.25, $1.50, $1.75, $2, $2.50, $3.00 et plus.

Pardessus d'automne pour hommes, à $6.47. Valeur $10.

Pardessus imperméables, réduits beaucoup plus bas que le prix coûtant.

Parapluies pour dames, 50c en montant.

Bons parapluies durables, à $1.00, $1.50, $1.75, etc.

Nous sollicitons votre visite, persuadés que vous serez convaincus de nos magnifiques valeurs.

Département de Bijouteries

Des sacrifices sur notre comptoir de Bijouterie.

1,000 Epinglettes de toutes sortes, valant de 10c à 25c, vendredi 5c chacune.

5,000 Epinglettes doubles, nouvelles venant d'être mises en stock, valant 40c vendredi 10c chacune.

Boutons avec dessus en perle, valant 20c pour 5c.

500 paires Boutons pour poignets, avec chaines, aux prix de la manufacture.

Jones en or pour enfants, depuis 25c, avec vrais diamants.

Jones en or pour dames depuis 69c, avec vrais diamants, pour $1.90.

Bracelets nouveaux et jolis dessins, à 38c, prix régulier 75c.

Watch Guards pour hommes, valant 30c pour 15c.

Département des Parfums

1,000 bouteilles de 2 onces de vaseline, à 5c la bouteille.

1,000 boîtes de 1 once de vaseline, à 3c la boîte.

500 bouteilles de 5 onces de vaseline, à 10c la bouteille.

500 bouteilles ou tubes de camphre, à 8c chacune.

300 boîtes de "Cold Cream", à 13c la boîte.

Les parfums de M. Louis Harrisson. 20 différentes odeurs, à 38c l'once, prix régulier 75c.

Eau de violette, eau de lavande, eau de Cologne, prix régulier 75s pour 49c la bouteille.

Les meilleures marques de parfums, nous les avons toujours en magasin, les bouteilles sont données gratuites avec le parfum à l'once.

Département des Toiles

100 doz. de Doylies en toile, ronds et carrés, avec frange, valeur réelle 55c pour 35c la doz., demain.

300 coupons de toile blanche et crème damassée, longueur de 1 à 4 verges, valant de 40c à 60c, votre choix pour 25c la verge.

100 serviettes à cabaret en toile fines et de couleurs, valant 20c, votre choix pour demain 12½ chacune.

Dessus de bureau et de buffet en toile blanche, valant 35c pour 23c demain.

150 doz. de belles serviettes blanches en toile lessivée, belle valeur, $2.00 pour $1.50 demain.

100 couvrepieds blancs, très grands, lessivés et ourlés prêts à servir, valant $1.10 pour 89c chacun.

Département des Flanelles

300 verges de flanelles à chemises, garanties ne pas fouler au lavage, valant 30c. — Votre choix demain pour 25 cts la verge.

1,000 verges de belles Flanelles grises unies et croisées, pâles ou foncées dans des prix spéciaux demain, depuis 10c la verge.

500 paires de couvertes blanches, faites sur notre commande spéciale et de bonne grandeur. — Voulez-vous avoir une bonne paire de couvertes ? Demandez notre couverte à $2.10 la paire.

100 paires de belles Couvertes grises, une des meilleures offres encore faites jusqu'à ce jour. — Demain nous donnerons une belle paire de couvertes grises pour $1.50.

100 Confortables avec couverture en indienne, en sateen, etc., etc., dans tous les prix, depuis 89c chacune, demain.

Beaux confortables en duvet, avec belle couverture en sateen française, sur les deux côtés, très grands. —Prix spécial pour notre journée d'avantages à $4.80 chacun.

Ce qui attire la foule à notre soubassement, c'est les grandes valeurs que nous offrons pour des marchandises de saison dont vous avez besoin dans le moment.

Jardinières

A peu près mille Jardinières de différentes couleurs, vert, jaune, bleu, rouge, etc. Les prix sont justement la moitié de ce que vous payez ordinairement. — Lisez : 1 lot à 10c, 1 lot à 15c, 1 lot à 20c, 1 lot à 25c, 1 lot à 30c, 1 lot à 40c, 1 lot à 50c, 1 lot à 70c, 1 lot à 75c, 1 lot à 85c, 1 lot à $1 chacun. Juste la moitié des prix.

Nous venons de recevoir 600 planches à pain ouvragées, pour la table, dont le prix régulier n'a jamais été moins de 45c chacune. — Demain 25c chacune.

Pots à Crème et Sucriers

Un très joli Set à thé, valant 50c le set. — Demain 25c le service.

Vaisselle Bleue

100 services x confitures en vaisselle bleue consitant en grand plat et 12 morceaux individuels, valeur régulière 75c le set. Demain 35c le service.

Services à dîner, décoration bleue, 97 morceaux, semi-porcelaine anglaise, valant $11.00 le service. Demain pour $5.87 le service.

300 services individuels en Vaisselle bleue, comprenant trois morceaux, 1 pot, une assiette et une tasse — Lot valant 35c le service. — Demain 19c le service.

Services à dîner, décorations magnifiques, 94 morceaux en porcelaine Autrichienne, valant $25.00 le service. Demain $15.85 le service.

A peu près 500 tasses et soucoupes en vaisselle bleu, valant 10c chacune. Demain pour 5c chacune.

Services de table en cristal, 4 morceaux, prix régulier 60c. Demain 38c le service.

500 carafons pour l'huile ou le vin aigre, prix régulier 25c chacune. Demain 2 pour 25c.

Planches en caoutchouc pour nettoyer les couteaux, prix régulier 50c. Demain 30c chacune.

Crochets pour les habits vendues partout pour 10c chacune. Demain 50c la douzaine.

Dessous de plats, 6 morceaux par set, très serviable, nous en avons vendus des centaines à 75c le service. Demain 55c le set.

Cafetières Gem

300 cafetières nickelées en quatre différentes grandeurs, 1, 2, 3 et 4 pintes. Ces cafetières font le café très clair et très noir dans l'espace de quelques minutes ; prix régulier $1.15 pour 75c, $1.25 pour 85c, $1.50 pour 85c, $1.75 pour $1.00 chacune.

100 plats pour hâcher la viande, prix régulier 33c chacun. Demain 20c chacun.

Un gros lot de dessous de lampes ou de pots de fleurs ; prix régulier 25c. Demain 15c chacun.

Machines pour hacher la viande, émaillées en dedans, grandeur ordinaire pour famille ; prix régulier $2.50. Demain $1.78 chacune.

Les lots suivants seront marqués, demain, à des prix très bas, afin de les écouler. Soyez de bonne heure, les lots sont petits et les prix couvrent à peine ce qu'ils ont coûté aux manufacturiers.

1 lot de mine à poêle.
1 lot de chaudières pour la cendre.
1 lot de chaudrons à frire, en acier.
1 lot de chaudières à charbon.
1 lot de boîtes à pain.
1 lot de plats en cuivre.
1 lot de lampes à bicycles.
1 lot de liquide pour nettoyer le cuivre
1 lot de "racks" en broche pour les pâtes.
1 lot de boîtes à allumettes.

Et un lot de petits poêles à gaz, pour 19c chacun.

Paniers à couteaux à grand manche, pour demain, un lot aussi bas que 8c chacun, et un autre lot à 10c chacun.

Boîtes à sucre, pouvant contenir 10 livres, prix régulier, 50c, tant qu'il y en aura pour 29c chacune.

Chaudières à Charbon

Chaudières pesantes, peinturées en noir, pour 23c.

Chaudières pesantes, en fer galvanisé, pour 33c.

Papeterie

1,000 mains de beau papier à note, soit réglé ou non, prix régulier, 18c la main ; demain, 10c.

Encre et colle, prix régulier 7c la bouteille ; pour demain, 4c la bouteille

Grande vente de cahiers de toute sorte.

Vente spéciale pour demain au premier étage

100 services de boîtes pour les gants ou les mouchoirs, prix régulier 78c le service ; demain, pour 35c le service.

100 cadres à portraits, prix régulier, 25c chacun ; demain, 10c chacun.

Livres de recettes, la dernière édition de Mme Parka ; demain, 15c chacun.

A PROPOS DE SAVONS. — Comme nous avons résolu de controler le commerce des Savons de fantaisie, et ceci à n'importe quel cout, nous avons décidés de donner à notre grande clientèle une preuve de nos avancés.

DEMAIN.—Nous vendrons à grande perte 500 boites de Savons à la Glycerine, Crême et Concombre, valant positivement 8 cts le morceau, pour 11½ cts la boite de 3 morceaux. Comme ceci est une offre qui nous occasionne une grande perte, nous devrons pour demain refuser positivement d'en vendre au commerce. Comme la quantité est limitée, Mesdames, Rendez-vous à bonne heure.

JOHN MURPHY & CIE 2343 RUE SAINTE-CATHERINE
Coin de la rue Metcalfe Telephone 3833

LA CATASTROPHE DE VENDREDI

Fin de l'enquête du coroner

VERDICT NE BLAMANT PERSONNE

Les pompiers sont entrés d'eux-mêmes dans la bâtisse

AUCUN ORDRE N'AVAIT ETE DONNE

Témoignage du chef Benoît

Texte du verdict

L'enquête du coroner, au sujet de la mort des victimes du terrible incendie de la rue St Pierre, est terminée hier, à la morgue.

Le premier témoin entendu a été Mlle Maggie O'Hara, qui a déjà donné son témoignagne devant les commissaires des incendies. Elle travaillait au troisième étage, chez Gilmour et Cie, vendredi, lorsqu'elle a entendu le bruit d'une explosion provenant d'un petit poêle à gaz qui était placé sur une table dans la pièce où elle se trouvait. Sur la même table se trouvaient un certain nombre de bouteilles contenant du chlorure d'éthyle. Mlle O'Hara est certaine que c'est là que le feu a commencé et que c'est l'explosion du poêle ou du chlorure qui l'a causé. Le témoin avait travaillé depuis le matin jusqu'au moment de l'incendie dans cette pièce, ainsi que sa soeur. Il est parfaitement certain qu'aucune autre personne n'y a pénétré ce jour là. L'incendie s'est déclaré vers 1.30 heures. Les bouteilles de chlorure d'éthyle et le poêle étaient depuis plusieurs jours placés dans la même position qu'au moment de l'incendie. Le poêle était continuellement allumé pendant le jour, mais on l'éteignait pour la nuit. Mlle O'Hara ignore si le chlorure d'éthyle est un explosif ou s'il est facilement inflammable. Elle n'a jamais entendu dire toutefois que ce composé chimique eût jamais produit une explosion. Quoiqu'il en soit, elle est positive à dire que le feu est dû à l'explosion du poêle ou du chlorure.

Pierre Lacroix, inspecteur des bâtisses, a visité le magasin incendié à plusieurs reprises, depuis vendredi dernier. L'effondrement qui a causé la mort des trois victimes est resté pour lui un mystère et il ne peut l'expliquer autrement que par le fait qu'on aurait surchargé les planchers. Les soliveaux étaient longs de 24 pieds et suffisamment appuyés aux extrémités. Les poutres, de 17 pouces par 4, pouvaient supporter un poids de 114 livres au pied carré, en déduisant le poids des planchers et des plafonds. Le plancher pouvait en sûreté supporter un poids total de 47 tonnes réparti sur toute son étendue. La bâtisse a été construite dix avant que M. Lacroix eût été nommé inspecteur. Il ne l'a jamais visitée avant l'incendie. Les règlements ne défendent pas de remplir de cendre l'espace entre le plancher et le plafond, comme cela était dans le magasin de MM. Gilmour et Cie. L'eau qui aurait peut-être séjourné sur les planchers, en augmentant la charge, aurait pu causer l'effondrement, quoiqu'il soit peu probable qu'une quantité d'eau, assez considérable pour produire un tel résultat, se soit amassée.

Rien n'oblige l'inspecteur des bâtisses à visiter les anciennes constructions et à les faire mettre en conformité avec les règlements actuels de la cité. Les règlements n'ont pas d'effet rétroactif. Il n'est pas obligé, non plus, de faire des visites dans les anciennes bâtisses pour faire refaire certaines parties qui pourraient paraître dangereuses, mais il s'autorise à le faire. Souvent des propriétaires ont demandé au témoin de leur faire connaître le poids que pourraient supporter les planchers de certaines constructions, mais MM. Gilmour et Cie ne l'ont jamais consulté en ce sens.

M. Alfred St-Cyr, agent des Soeurs Grises, qui sont les propriétaires de la bâtisse incendiée, dit que l'édifice a été construit, il y a 25 ans environ. Depuis que le témoin est agent, il n'y a jamais eu de plaintes concernant la solidité des planchers. Le témoin a eu occasion de voir le stock de MM. Gilmour et Cie et croit que la charge n'était pas trop forte.

M. John L. Gilmour dit que le chlorure d'éthyle est utilisé comme anesthésique dans la dentisterie et dans les opérations chirurgicales. M. Gilmour ne croit pas que ce soit un explosif. Le poêle à gaz du troisième étage servait à différents usages, pour le besoin de l'établissement. Il y était installé depuis le mois d'avril, alors que MM. Gilmour et Cie ont pris possession du magasin, et, sans être neuf, il paraissait en bon état.

M. Gilmour n'a jamais rien trouvé de défectueux dans les planchers de la bâtisse. On ne lui a jamais fait remarquer que le plancher du troisième étage ne pouvait supporter plus qu'un poids déterminé, mais, au moment de l'incendie, toutes les marchandises installées sur ce plancher ne devaient pas peser plus de 3 à 4 tonnes, en autant qu'il peut juger. Ce poids total était partagé dans tout l'étage, et non concentré sur un seul point. Les marchandises en question consistaient en objets de pharmacie. Il y avait aussi une pièce dans laquelle se trouvaient des outils légers, mais pas en quantité très considérable. Au rez-de-chaussée, il y avait des caisses de haches.

Le témoin est arrivé sur le lieu du sinistre avant les pompiers. Il n'a pas eu connaissance qu'un ordre eût été donné aux hommes d'entrer dans la bâtisse pour combattre les flammes, mais il n'aurait pas cru, d'ailleurs, qu'il y eût du danger. Il n'y avait pas plus de marchandises qu'à l'ordinaire aux étages supérieurs.

M. Zéphyrin Benoit, chef de la brigade, est arrivé sur le théâtre de l'incendie environ cinq minutes après l'alarme.

Le feu sévissait alors aux deux étages supérieurs et il était impossible de pénétrer dans la bâtisse en ce moment. Au bout de 35 à 40 minutes, les pompiers s'étaient rendus maîtres du feu et plusieurs d'entre eux sont entrés.

C'est le sous-chef Dubois qui a pénétré le premier avec ses hommes dans le haut de la maison.

L'ordre n'a pas été donné aux pompiers d'entrer dans la bâtisse, mais ils y sont entrés d'eux-mêmes. Le chef Benoit avait aperçu une dizaine d'hommes au sommet d'une échelle et a craint que celle-ci ne se brisât. Il a envoyé le contre-maître Laporte en faire descendre cinq ou six. Quelques instants après, M. Benoit a vu que Laporte était entré dans la bâtisse et se trouvait au quatrième étage. Le contre-maître s'est approché d'une fenêtre et a dit au chef qu'il ne restait plus qu'un peu de feu dans la toiture. Pendant qu'on lui passait un jet d'eau Laporte attendait près de la fenêtre, et c'est à ce moment que le plancher s'est effrondré.

Pour éteindre l'incendie, il était indispensable de pénétrer dans la bâtisse, car le feu était logé entre le dernier plafond et le toit, dans le goudron, et il était à craindre qu'il ne se communiquât à la maison voisine. Pour travailler avec efficacité, il fallait être à l'intérieur pour lancer le jet d'eau.

L'action de Laporte et des autres qui sont entrés est parfaitement naturelle ; c'est ce qui se fait souvent et ce qui se fera encore si l'occasion se présentait. Les trois victimes étaient des hommes d'expérience King était pompier depuis dix ans ; Carpentier et Laporte, depuis huit ans.

Le chef Benoit a traversé dans la bâtisse avant l'effrondrement et n'a rien vu qui pût lui faire craindre au sujet de la solidité des planchers. Les pompiers ne connaissent pas les constructions dangereuses en général. Ils ne visitent que celles qui sont condamnées par l'inspecteur des bâtisses. Les pompiers visitent encore certains édifices, mais ce n'est que pour en connaître les issues, et non pour juger de leur solidité.

Le témoin dit que toutes les pompes réunies lançaient au quatrième étage 12,000 gallons d'eau, environ, par minute. Il est possible, croit-il, que l'eau se soit amassée sur le plancher et ait causé l'effondrement ; mais ce n'est guère probable car l'eau devait s'écouler par les escaliers. Il y avait au quatrième étage un grand nombre de boîtes vides, en bois, lesquelles auraient pu se remplir d'eau et surcharger le plancher.

M. Benoit croit que l'accident ne se serait pas produit, s'il y avait eu des poteaux d'appui au milieu des poutres.

Le sous-chef Jackson est le premier sous-chef qui est arrivé sur les lieux du sinistre. Les flammes s'élançaient alors par les trois fenêtres du troisième étage. Le témoin ignorait que les planchers de cette bâtisse pouvaient offrir du danger.

M. Jackson n'est pas entré lui-même chez Gilmour, pendant le commencement de l'incendie, mais il savait que quelques-uns de ses hommes étaient montés au troisième étage.

Fred Bolton, employé chez Gilmour et Cie, dit que le feu a pris au troisième étage, mais que c'est le plancher du quatrième qui s'est écroulé le premier et qui a entraîné les autres. C'est Bolton qui a sonné l'alarme.

Le sous-chef Dubois, en arrivant au feu, est monté avec quelques hommes jusqu'au quatrième étage, en passant par les escaliers. Il a tenté de se rendre au cinquième, mais l'eau et la fumée l'ont obligé de s'arrêter. Le témoin déclare qu'il ne redoutait rien de la solidité de l'édifice. Lorsque le témoin est descendu au troisième étage, il a constaté qu'il y avait deux pieds d'eau sur le plancher, les issues étant obstruées par du papier, des boîtes vides, etc. M. Dubois a immédiatement donné l'ordre à un pompier de percer le plancher, mais à peine celui-ci avait-il donné quelques coups de hache que le plancher supérieur s'est effondré.

Le feu n'avait pas endommagé le plancher du quatrième. M. Dubois croit que l'effondrement est due à la faiblesse de la bâtisse.

M. Lacroix, réexaminé, dit que deux pieds d'eau faisaient sur le plancher une pression de 125 livres au pied carré. Ce poids était à peu près la limite de la capacité de la construction. Les murs sont restés parfaitement intacts.

Géléas Viau, pompier, était sur le plancher du quatrième étage, au moment de l'effondrement. Le plancher a semblé glisser tout d'une pièce entre les quatre murs, et en un instant, les hommes ont été jetés pêle-mêle au rez-de-chaussée, sous les amas de débris.

L'inspecteur des bâtisses Lacroix, interrogé de nouveau, dit que les planchers ont dû être surchargés en quelque manière antérieurement à l'occupation de la bâtisse par MM. Gilmour et Cie.

Le rapport médical du docteur Johnston établit que, dans les cas de King et de Laporte, il y a eu des lésions assez graves pour expliquer la mort, mais qu'il est impossible de reconnaître si la mort est due à ces lésions ou à l'asphyxie. Carpentier est évidemment mort asphyxié. Si les corps avaient été transportés à la morgue, l'examen médical aurait pu être plus précis, mais lorsque le docteur Johnston a vu les cadavres, ceux-ci avaient été lavés et cela a nui aux constatations.

Le coroner McMahon a ensuite exposé aux jurés le résumé de la preuve, et leur a expliqué la loi en rapport avec la cause.

Après quelques minutes de délibération, les jurés ont rendu le verdict suivant :

Nous déclarons que Harry King, Edmond Laporte et Sylvain Carpentier ont été tués par l'écroulement d'un plancher, au cours d'un incendie chez Gilmour et Cie ; que le plancher en question s'est effondré parce qu'il était trop faible pour supporter la charge qui y reposait, augmentée du poids de l'eau, mais que rien ne faisait prévoir aux propriétaires, aux locataires ou aux pompiers qu'il y eut un danger. L'incendie est purement accidentel. Nous croyons de notre devoir de faire remarquer qu'il devrait exister un règlement municipal autorisant l'inspecteur des bâtisses à pénétrer, à examiner comme à condamner l'intérieur de tout entrepôt ou magasin, après sa construction, aussi bien qu'au moment de sa construction ; l'autorisant de plus à faire condamner tout propriétaire qui chargerait un plancher d'une pesanteur plus grande que le chiffre de sa capacité."

M. H. Gérin-Lajoie, avocat, était présent à l'enquête et représentait les Soeurs Grises.

M. J. J. Beauchamp, avocat, et parent du contremaître Laporte, assistait à l'enquête.

Herpès Guéri

Un autre triomphe pour le célèbre Céleri Composé de Manley pour les nerfs

Mme M. Wallace, du No 112 rue Berkeley, Toronto, écrit ce qui suit : "J'ai fait usage de Céleri composé de Manley pour les nerfs, pour le herpès. la pauvreté du sang. Je ne savais pas quel remède prendre. Ma fille me conseilla de me procurer le Céleri composé de Manley pour les nerfs ; elle connaissait une dame qui en avait pris avec beaucoup de profit. Je décidai de l'essayer. J'en pris une bouteille qui me fit beaucoup de bien ; mes pieds devinrent parfaitement bien et mon teint devint meilleur par suite d'un sang plus riche.

'Cough Chaser' pour la voix, 10c
(8)

Le VIN NUTRITIF
De JACKSON
Avec l'Huile de Foie de Morue

Est Agréable au Goût,
Stimule l'Appétit,
Est Facile à Digérer
— ET —
DONNE DE MEILLEURS RESULTATS QUE L'HUILE PURE
232—n

...UN TEINT CLAIR...

Le signe extérieur de la santé intérieure

— BELLES FIGURES —
MAGNIFIQUES COUS
MAINS ET BRAS BLANCS
LES GAUFRES ARSENIQUES DU
Dr CAMPBELL SURES pour le TEINT
ET
LE SAVON ARSENIQUE
IMPREGNE DE QUELQUE
DROGUE MEDICALE DE FOULD
POUR LE TEINT
— Vous donneront tout cela. —

Si vous avez à la figure des boutons à têtes noires ou autres, des taches de rousseur, des pustules, des vers, l'eczéma ou autres taches, venez ou envoyer chercher une boîte de GAUFRES du Dr CAMPBELL, et un pain du SAVON ARSENIQUE parfumé de quelque drogue medicale de FOULD, les seules véritables preparations de l'univers pour embellir la peau. Gaufres, par la Poste, $1.00, 6 grandes boîtes $5.00, savon, 50c. Adressez toutes les commandes par la Poste, à LYMAN SONS & Co, 384, rue St Paul, Montréal. En vente chez les pharmaciens, partout. Les lettres demandant des renseignements devraient être adressées à H. B. FOULD, seul propriétaire, 214, 6me Avenue, New-York.
256—mja—n

Crédit d'Escompte

ARGENT PRETE SUR BILLET ET SUR HYPOTHEQUE
Conditions faciles.
R. D. LATULIPPE
121 Avenue de l'Hotel de ville.
Heures du Bureau, de 8 à 10 hrs a.m et 6 à 8 hrs p.m. 200—n

PATENTES

Obtenues promptement. Marques de commerce enregistrées. Nous garantissons de réussir ou de remettre l'argent payé pour nos services. Spécialité : Demandes rejetées entre les mains d'autres agents. Ecrivez-nous pour informations. Téléphone Bell 2398.
MARION & LAREGE, Experts,
169-n 185 rue St-Jacques, Montréal

Consomption . . .

La vie au grand air et l'Emulsion d'Huile de Foie de Morue avec Hypophosphites de Scott, ont guéri des milliers de cas de Consomption dans les premières phases de la maladie. Elles guérissent aussi les vieux cas avancés, mais pas en aussi grand nombre, ni si promptement. Quand un cas est si avancé qu'une guérison ne peut pas être opérée, l'EMULSION DE SCOTT met un frein à la rapidité de la maladie, soulage les douleurs dans la poitrine, diminue le nombre des transpirations froides durant la nuit, et rend la toux moins harassante. Dans ces cas elle soulage et prolonge la vie. N'expérimentez pas avec des remèdes qui détruisent les organes digestives. Mettez votre foi dans le seul remède qui a été au premier rang de puis audelà de 20 ans.

En vente à 50c et $1.00 chez tous les pharmaciens.

(6) SCOTT & BOWNE, Belleville.

PORTRAIT AU CRAYON
COUPON DE "LA PRESSE"
No. 8 22 Octobre 1896.

Les Cigares de Couleurs Pales

RIBBON
Stonewall Jackson
TRADE MARK
SONT EXCEPTIONNELLEMENT DOUX
Et de la MEME FINE QUALITE
Que les Couleurs Foncées de cette Fameuse Marque

La seule Maison dans tout Montréal, aux nombreux Départements, ne faisant affaires que pour du Comptant

GRANDE VENTE DU VENDREDI DE LA MAISON HAMILTON

LE 23 OCTOBRE 1896

C'est un Vent Dévastateur qui Broie tout ce qui lui Résiste

Nous avons acheté de l'agent de la Cie d'Assurance Marine, Bristish & Foreign, à des prix ridicules, une consignation d'environ 10 douzaines de Corsets P. D., étant une partie du stock un peu endommagé qui se trouvait à bord du steamer DURHAM CITY, de la ligne Dominion. C'est à peu près inutile de faire des comptaires pour ce Corset, il est bien connu par tout le moude. Ce corset est manufacturé par la Manufacture Royale de Corsets, en Europe, et est connu dans tous les pays comme étant le meilleur pour la durée et la forme. Les prix varient de $1.50 à $4.50 et quoiqu'ils soient très peu endommagés, même il y en a qui sont parfaits, et les ayant achetés à des conditions tellement avantageuses, nous avons décidé de les offrir demain, tels qu'ils seront, n'ayant pas le temps de les assortir, à ***25 cts DANS LA PIASTRE.*** Nous nous sommes aussi procuré des mêmes agents, plusieurs pièces de soie noire de Joubert Lyon. Ces soies si dispendieuses ne sont que très peu endommagées telllement peu qu'il y en a qui n'ont que le papier qui sert d'enveloppe qui a été un peu mouillé. Nous aurions bien pu les mettre en stock et les vendre au prix régulier, mais les ayant achetées moins de la moitié de leur valeur, que nous avons décidé de donner aux dames de la cite un avantage qu'elles n'oublieronnt jamais.

Prélarts

DANS LE SOUBASSEMENT

Voici des prix qui ne manqueront pas d'attirer la foule demain dans ce département.

Un lot de Prélart importé directement de la manufacture, durci par le temps, 2 verges de large, les patrons sont des plus nouveaux ; nous le detaillons régulièrement à 33c. Vendredi, 21c la verge carrée.

Un autre lot de Prélart anglais, de meilleure qualité, 4 verges de largeur, les patrons n'ont pas leurs semblables nulle part ici, 65c est le prix que nous le vendons, cependant Vendredi, voulant vous donner un bargain, nous le donnerons à 47c la verge carrée.

Ferblanteries

AU PREMIER PLANCHER

Ferblanteries et ustensiles de cuisine à des prix qui conviennent aux gens d'economie.

300 époussettes en plume, No 16, se detaillant généralement à 30c. Vendredi 20c.

Passoires très fortes, valant 12c. Vendredi 7½c.

200 plats en granit gris, en ovale, pour pudding, 20c. Vendredi 14c.

500 chaudières à charbon, peintes et vernies, vendues partout à 20c. Vendredi 14c.

Voici un lot d'articles vendus partout à 5c, que nous donnerons demain à 1c.

Clefs de poêle, râpes à muscades, salières, poivrières, coupe-biscuits, etc., etc.

Un lot d'articles valant 10, 12 et 15c pour 5c.

Couteaux de cuisine, porte théières en broche, dessous de fers, savonniers en fonte, chaines pour laver les chaudrons, brosses à chaussures, brosses à poêles, petits balais, tournevis, tire-bouchons, marteaux pour battre le steak, palettes à beurre, râpes à pain, broches pour battre les œufs, marteaux à braquettes, arrache-braquettes, couteaux pour ouvrir les canistres, etc., et une infinité d'autres petits articles de cuisine, à meilleur marché que jamais auparavant.

GRATIS—A tous ceux qui viendront faire leurs emplettes entre 8 et 10 hrs a.m., nous leur ferons cadeau d'un couloir avec manche en bois, valant 10c.

Epiceries, Thé et Café

AU PREMIER PLANCHER

Marmelade d'orange, de Cross & Blackwell, Londres,—le nom seul du fabricant est une garantie,—de cette saison, valant 20c. Vendredi 12½c.

Biscuits au soda de Christie, par boîte de 3 livres, 25c. Vendredi 21c.

Bœuf salé de Clark, dans des canistres de 2 livres, 25c. Vendredi 22c.

Poli pour le cuivre, de Putz, 10c. Vendredi 5c.

Vernis à chaussures, Dongola, 25c. Vendredi 12½c.

Barres de savon à laver, 1 livre 7c. Vendredi 5c.

Marinades de toutes sortes, 20c. Vendredi 12½c.

Notre café ne peut être égalé, à moins de payer 40c ailleurs, et encore il y en a beaucoup qui aiment mieux le nôtre que nous vendons à 25c la livre.

Notre thé Ceylan, préparé spécialement pour la Maison Hamilton, est celui dont la plus grande partie des dames preferent à n'importe quel autre vendu dans la cité à 40c et 50c. Cependant nous ne varions pas notre prix, toujours 25c la livre.

N'écoutez donc pas ces grands faiseurs de bruit, quand ils vous offrent leur thé à 23c, nous vendons la même chose ici tout le temps à..... 19c

Bonbons

300 lbs de crème de chocolat, 20c. Vendredi 12½c.

Verreries et Vaisselle

AU PREMIER PLANCHER

500 douzaines de verres à bière vendus partout à 5c, ici, vendredi, pour 2½c.

200 petites théières en terre cuite que nous vendons toujours 10c, vendredi, 5c.

Nous aurons 3 tables remplies de verreries à des prix qui vous étonneront. Venez voir.

Chaussures

AU PREMIER PLANCHER

Vaudrait autant prendre votre argent et le jeter au feu que d'acheter ailleurs, quand on vous offre de telles valeurs.

Bottines boutonnées en dongola, talons bas, avec bouts ne cuir patent, pour jeunes filles, prix régulier, $1.50, vendredi $1.19.

Chaussettes avec attrappes, empeignes patentées.

Semelles turns, talons français, $2.00, vendredi $1.49.

Bottines boutonnées en cuir dongola, bouts en cuir patent, avec semelles très épaisses pour garçons, le prix était de $2.25, vendredi, $1.60.

Fourrures

PLANCHER D'ENTREE.

Voici les froids qui arrivent, êtes-vous préparés ? Si non, venez à notre vente de demain, et vous pourrez vous acheter tout ce dont vous aurez besoin pour plus tard, dans les froids les plus rigoureux de l'automne.

Gants

PLANCHER D'ENTREE

Notre grande démonstration de gants que nous avons préparée pour demain, comprend 4 lignes spéciales, qui comprennent un choix qui ne laisse rien à désirer.

4 douzaines de gants en kid tan, 4 boutons, grandeurs assorties, 75c, vendredi, 33c la paire.

Autre bargain. Gants lacés, en kid, manufacturés en France, 7 agrafes, le prix régulier est de $1.15, vendredi, 69c la paire.

Gants en cachemire noir, 13 pouces de longueur ; ceux que vous payez ailleurs 25c, ici vendredi, 15c la paire.

50 douzaines de gants Ringwood, de couleurs et blancs, seraient bon marché à 35c, vendredi, 17c la paire.

Collets de Dames

PLANCHER D'ENTREE.

Voici un achat qui fera plaisir à ceux qui viennent à nos ventes du vendredi.

25 douzaines de boas en plumes noires, ou noir et blanc, avec attaches en rubans satin. Ces boas se détaillent jamais moins de 69c par ceux qui les ont. Ici vendredi, à 25c chacun.

Quelque chose de nouveau.—32 douzaines de tours de cou "St Léger", en soie brochée ou taffeta. Le prix devrait être de 50c, vendredi, 12½c.

La balance de nos collets en broderie suisse, ceux qui se vendent ailleurs à 50c, vous les aurez ici demain, à 15c.

Mouchoirs

PLANCHER D'ENTREE

Encore un autre job de mouchoirs, de ces jobs que vous ne trouvez qu'à la maison Hamilton.

50 douzaines de mouchoirs garnis en dentelle orientale, avec centre en mousseline, valant 15c, vendredi 6½c chacun.

Environ 210 douzaines de mouchoirs avec bords de couleur pour messieurs, 21 pouces carrés. Ils se détaillent de 10 à 15c. Votre choix demain à 4c.

40 douzaines seulement ; on devrait en avoir mille, de ces mouchoirs garnis en vraie broderie suisse, ceux qui se détaillent jamais moins de 25c chacun. Vendredi, 10c.

Dentelles et Broderies

PLANCHER D'ENTREE.

Votre dernière chance d'acheter des dentelles Torchon, en toile au prix que vous les avez payées vendredi dernier Nous en avons vendu énormément mais cette semaine, nous voulons clairer la balance. Remarquez que ces dentelles ont de 2 à 3 pouces de largeur nous les vendrons vendredi à 5c, 7c et 10c la verge.

Quelque chose que vous ne trouverez pas tous les jours.

25 pièces de dentelle crème, en soie, de 5 et 6 pouces de largeur, la vraie chose pour garnitures de robes de soie, ces dentelles se vendent de 25 à 40c la verge, vendredi, 7c la verge.

Parfums et Savons

PLANCHER D'ENTREE.

Rien de caché dans ceci : Nous offrirons "gratis", demain, entre 8 et 10 hrs a.m., à toute personne qui aura acheté, une bouteille des célèbres essences à mouchoirs, de Gellé et Frères, Paris.

Grandes bouteilles "Aqua Florida", 9 pouces de hauteur, 8c chacune ou 2 pour 15c.

Presqu'un présent, 50 douzaines de poudre de toilette parfumée, par paquets, se vendant généralement 7c, vendredi 1c.

Gros morceaux de savon aux Roses Blanches ou concombres, soigneusement enveloppé, valant 10c, vendredi, 5c.

Tue-Bouleurs de Perry Davis, se vendant à 25c. Ici vendredi à 17c la bouteille.

Céleri composé de Paine, valant $1. Vendredi 75c la bouteille.

Petites Pilules de Carter, valant ailleurs 25c la bouteille. Ici vendredi 13c ou 2 bouteilles pour 25c.

Marchandises en cuir

GALERIE, 1er PLANCHER

Un magnifique assortiment de bourses avec montures dorées ou argentées, en bon kid, ou en veau, sacrifiées pour demain à 3c.

Une très belle ligne de bourses "Fedora," monture en métal blanc, doublées en chamois, celles que vous trouvez bon marché quand vous les achetez à 25c. Ici, vendredi, à 10c chacune.

Argenteries

GALERIE, 1er PLANCHER.

La plus grande réduction que nous ayons jamais faite auparavant dans les argenteries.

150 douzaines de cadres en métal pour portraits.

Corbeilles en étain, coussins pour les épingles, porte-allumettes, articles valant 15c, 19c et 25c au choix, vendredi à 6c.

Aussi un lot de cadres dorés ou métal plaqué, dans les patrons les plus nouveaux, valant le moins 35c, demain 13c.

Menus articles

SECOND PLANCHER

Afin d'encourager les Dames à faire usage du FIL CLAPPERTON, que nous recommandons comme un des meilleurs, nous offrirons gratis à tout acheteur d'une douzaine de ce fil un magnifique miroir à mains avec joli cadre.

150 grosses de Préserves en soie ou en stockinette, valant 18c, 20c et 25c, demain 3c et 7½ la paires.

100 grosses de Préserves à robes, Cork, que nous donnerons à 3c la paire.

Tout acheteur qui viendra faire ses emplettes demain, entre 8 et 10 a.m., nous offrirons gratis 1 papier d'aiguilles anglaises, première qualité, au comptoir des Menus Articles

Etoffes à Robes de couleurs

SECOND PLANCHER

La foule que nous avons continuellement dans ce département produit un vide considérable dans nos tablettes que nous nous empressons de remplir par des étoffes nouvelles qui nous arrivent tous les jours. Ce qui nous permet de vendre meilleur marché que jamais et que n'importe quelle autre maison.

POUR DEMAIN—Etoffes à robes, très pesantes, double largeur, assorties, dans les couleurs les plus nouvelles et les patrons les mieux choisis ; ces étoffes se vendent de 40c à 50c. Notre prix pour demain sera de 18c la verge.

50 pièces d'Etoffes, double largeur, tout laine, nouveautés française et anglaise, patrons unis ou fleuris, ce qu'il y a de plus élégant et de plus jolie apparence pour robes de rue, valant le moins 65c. Vendredi 25c la verge.

Etoffes noires

SECOND PLANCHER.

Nous avons et tenons toujours en stock les meilleures valeurs de noirs de toutes sortes qu'il y ait à Montréal, nos prix sont très bas, même plus bas que ceux qu'on croit les plus bas.

Serge noire fleurie, tout laine, double largeur, valant 55c, Vendredi 29c la verge.

Drap noir, double largeur, pour costumes d'hiver, valant le moins 35c. Vendredi 19c la verge.

Tweed à costumes noir et gris, ce qu'il y a de plus convenable pour costumes d'automne, valant 65c. Vendredi 39c la vg.

Bargains dans les Chapeaux pour Demain---

Pour 12c : Des centaines de Chapeaux en feutre de toutes sortes, pour dames et jeunes filles, il y en a parmi qui valent jusqu'à $1.00.—Pour 20c : Patrons de chapeaux de toilette de promenade, valant de $1.00 à $1.25.—Spécial à 59c : Tout ce qu'il y a de plus nouveau cette année dans les Chapeaux en peluche, en feutre, en castor et en chenille, pour dames et jeunes filles, il n'y a pas un seul de ces chapeaux qui se vend moins de $1.50 à $3.50, tant qu'il y en aura demain à 59c.—Chapeaux importés de Paris, valant $20 pour $4.85, valant $15 pour $2.95.—Pour 5c : Fleurs françaises, plumes de fantaisie et plumeaux, velant jusqu'à 35c, choisissez demain pour 5c—Pour 15c : Un lot d'oiseaux, d'ailes et aigrettes, valant de 50c à $1.00 chacun.—Lot spécial à 39c : Tout ce que nous avons de meilleur et de plus nouveau en plumeaux, provenant de notre stock de banqueroute de New-York.

Doublures

SECOND PLANCHER.

Il y a différentes sortes de doublures à robes. Demandez à votre couturière quels avantages vous retirez d'une bonne doublure.

Pour demain nous avons reçu 30 pièces de bonnes doublures à jupes que vous payez dans beaucoup de magasins à 10c. Venez demain, vous pourez en avoir tant que vous voudrez à 5c la verge.

Soies et Velours

SECOND PLANCHER.

Nous nous proposons de vous montrer une fois de plus, vendredi, que nous avons le meilleur choix et les meilleures valeurs de soies, qu'il y ait ici à Montréal.

800 verges de Soies nuancées, barrées, pour Matinées ; ces Soies sont assorties dans toutes les couleurs les plus nouvelles de cette année ; elles valent au moins 65c. Votre choix, demain, à 29c la verge.

1,000 verges de soie surah, ne pouvant pas être achetée à moins de 55 à 65c. Vendredi 35c la verge.

N'oubliez pas de visiter ce département demain.

Toiles et Cotons.

SECOND PLANCHER

Les prix que nous donnons pour vendredi, dans les toiles, sont réellement les prix que tout le monde veut.

100 doz de serviettes de table, frangées, 15c. Vendredi 8c.

Petites nappes—Tea cloths—32 x 32, avec bords de couleurs, 35c. Vendredi, 22c.

Nappes pour corbeilles — Tray cloths — en toile d'Irlande, 15 x 22, valant 15c. Demain 9c chacune.

Toile damassée demi-blanchie, 60 pouces de largeur, valant bien 50c. Vendredi 35c la vg.

Dessus d'oreillers en mousseline, — appliqués — valant $2.10. Vendredi $1.49 la paire.

Couvertes et Couvrepieds

SECOND PLANCHER

La seule maison dans Montréal où vous puissiez acheter des couvertes de laine bon marché. Il y a beaucoup de maisons qui offrent des couvertes de laine qui n'en ont que le nom, car cette laine a été usée bien des fois auparavant, ayant servi pour d'autres effets, et ensuite ces chiffons de flanelles bien usés sont passés dans les cardes et de nouveau employés, mais ceci n'est pas ce que vous pouvez appeler de la laine. Des marchands peu scrupuleux de tromperie public, achètent ces couvertes et les vendent pour de la bonne marchandise. Il n'en est pas ainsi ici. Nous achetons nos couvertes directement du moulin qui nous donne une garantie de la qualité des effets que nous achetons et nous sommes en mesure de vous offrir des couvertes de 1re qualité au prix de ceux qui n'ont que des cardures à vendre.

Belles couvertes pour lits simples, celles que les autres offrent à $2 la paire. Vendredi $1.34 la paire.

Si vous désirez une belle paire de couvertes en laine blanche aves beau bords de couleurs, grandeur 72 pcs de largeur par 96 pcs de longueur (2½ vgs), pesant 10 livres, le prix est de $5.50 la paire. Venez ici vendredi, $3.75 la paire.

Flanelles

SECOND PLANCHER

Quelque chose qui convient aux dames et enfants, à des prix que vous ne trouverez plus jamais pour ces sortes de marchandises.

300 pièces de belle flanellette pesante pour robes de maison, se vendant régulièrement de 10 à 15c. Notre prix de vendredi 5½c la verge.

Il est plus que probable qu'un grand nombre de nos confrères ne verront pas ceci d'un bon œil, mais il faut qu'il en soit ainsi, nous faisons tous nos efforts pour aider nos pratiques.

Garnitures de Robes

SECOND PLANCHER.

Un vrai balayage demain, 5000 verges de garnitures en braid, garnitures perlées, noires ou de couleurs, que nous exposerons demain sur notre comptoir, pour être sacrifiées, il y en a de 30c la verge, d'autres jusqu'à 50c, vous pourrez choisir demain à 10c la verge.

Nets à Voiles

SECOND PLANCHER.

200 pièces de gauzes et de nets à voiles de fantaisie, valant de 50 à 75c la verge. Sacrifiés pour Vendredi à 15c.

Un autre lot de moindre valeur, que nous avons reduits à 5c.

10 doz. de voiles tout faits, avec bord en dentelle, seraient bon marché à 75c chacun, Vendredi 35c.

Bas et Mercerics

Ce département est toujours bondé de pratiques, mais il serait impossible qu'il en fut autrement avec de telles valeurs.

50 douzaines de bas en cachemire noir, sans coutures, valant 23c. Vendredi, 15c la paire.

Corps par côtes, pesants, pour dames, valant 25c, vendredi, 15c chacun.

Jaquettes très pesantes en flanellette pour messieurs, celles qui se vendent 75c, Vendredi 19c.

Manteaux

TROISIEME PLANCHER.

Vous trouverez toujours le meilleur choix et les meilleures valeurs de Manteaux dans notre vaste département de Manteaux.

Nous en avons reçu de nouvelles lignes pour notre vente de demain marquées à des prix extrêmement bas.

Notre département de Manteaux est le rendez-vous de tous ceux qui aiment le beau et le nouveau, la cause de cet encombrement de pratiques est que nous n'avons que ce qu'il y a de plus nouveau et de meilleure qualité.

Collerettes Golf en tweed reversible, 172 pcs de tour, avec collet Médicis, valant $6.50, vendredi, $3.19.

Nouveaux manteaux en cheviot noir, devant carré, collet et poignets en velours, grosses manches, et grands boutons, $5, vendredi, $3.45.

Lingerie

Nous venons justement de finir un marché qui nous met en possession de 200 Robes de maison, nouvelles manches, grand fril aux épaules et jupes très larges, celles en un mot qui si nous les eussions achetées au prix régulier, il nous faudrait les vendre $2.50, comme nous les avons achetées Job, notre prix de demain sera de 99c chacune.

37 Matinées en soie, toutes de cette année, et toutes dans les dernies goûts, nous les avons vendues jusqu'à $3.50, mais comme il y en a d'un peu endommagées on salies nous avons resolu de les vendre demain à 99c chacune.

Habillements de Garçons

TROISIEME PLANCHER

Voici des lignes d'Habillements de garçons qui devraient vous engager à examiner si nos jeunes garçons n'auront pas besoin de quelque chose, car réellement avec de tels prix, ça vaut la peine d'acheter maintenant, quand bien même le besoin ne se ferait pas sentir pour le moment.

Un lot d'habillements en tweed pesant pour garçons, bonne valeur à $3.50, vendredi $1.98.

Reefers en étoffes bleu marin, boutons en cuivre, faits ici, non pas ceux qui sont importés et qui ne valent rien, valant $4.50. Vendredi $2.49.

Pardessus en couverte bleu-marin, pour jeunes garçons. Ces pardessus sont faits avec des garnitures rouges dans les coutures et avec capuchon, tout doublé en tweed. Le prix régulier est $6.25. Vendredi, 4.99.

Meubles

QUATRIEME PLANCHER

Il y a des maisons qui annoncent leurs meubles avec tant de bruit qu'ils effraient les gens, car tous savent qu'ils font crédit, et que ceux qui paient bien, paient pour les mauvais. Si vous voulez acheter bon marché venez à la Maison Hamilton, et là vous trouverez des meubles de 1ère qualité à 25 et 35 0/0 meilleur marché que dans ces maisons.

$9.50 une magnifique couchette en fer, double avec sommier en acier, 1 matelas en laine 40 lbs, 1 pr d'oreillers en plumes pesant 6 lbs, ce que vous payez ailleurs $15.00 ici vendredi $9.50.

Magnifique set de chambre en vieux chêne antique avec miroirs bisantés nous avions marqué ces sets à $65.00 comme nous ne craignons pas de vendre bon marché, venez chercher un set vendredi à $38.00.

Belle table à dîner en chêne antique, 8 pieds 5 panneaux valant $20.00, vendredi $14.00.

Grands sideboards en chêne antique, avec grand miroir, valant $25.00, vendredi $16.50.

Rideaux

QUATRIEME PLANCHER

Nous avons une ligne spéciale de rideaux en dentelle blanche que nous vendons régulièrement 55c, vendredi 35c la paire.

Beaux rideaux en dentelle Nottingham, blancs ou écrus, 3½ verges de longueur, valant $2.75, vendredi, $2.00 la paire.

Rideaux en dentelle suisse, Pointe d'Irlande

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE.
Nos 71 et 71A RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnement:

Edition quotidienne - - { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
Edition hebdomadaire { $1.00 par année. 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 916, B.P. *Montréal, Canada*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE
17 OCTOBRE 1896

Lundi	*50,851*
Mardi	*50,794*
Mercredi	*50,809*
Jeudi	*50,867*
Vendredi	*50,983*
Samedi	*58,962*
Total	*313,266*

Circulation Moyenne par Jour

Semaine finissant le

17 OCTOBRE 1896,

52,211

MONTRÉAL, 22 OCTOBRE 1896

BUSINESS IS BUSINESS

Nous recevons la lettre suivante de la Compagnie d'Approvisionnements Canadienne du Mile-End.

Montréal, 22 octobre 1896.

M. le rédacteur de la "Presse",

La "Presse" de samedi, 17 octobre, et la "Presse" d'hier, mercredi 21 octobre, se font l'écho d'accusation calomnieuses qui peuvent nuire considérablement à notre société commerciale tellement que nous sommes aujourd'hui dans l'obligation de vous demander une rétraction complète.

Vous dites :

1o " Que nous n'étions pas en mesure d'exécuter le contrat que nous avions obtenu."

2o Que nous avions reçu " un contrat de charbon que nous avons, après l'avoir colporté de clos en clos, cédé à un marchand moyennant division de profits."

" Tout ceci est absolument faux," car :

1o Nous sommes propriétaires de deux grands clos de charbon, l'un sur le C. P. R., au Mile-End, l'autre sur le G. T. R., à St Henri, et enfin, nous recevons du charbon par barge aux quais de Montréal.

2o Nous n'avons pas colporté de contrat de clos en clos et nous n'en n'avons pas cédé avec division de profits à un autre marchand.

Notre transaction, purement commerciale, s'est bornée à payer le transport du charbon par un autre marchand dont le clos était plus rapproché du Palais de Justice que les nôtres, de même que cette année, quoique vous en disiez, nous avons livré, pour d'autres commerçants, du charbon ordonné par contrats de l'Hôtel de Ville. Ce qui explique les malentendus de Palais de Justice et d'Hôtel de ville, auxquels vos premières insinuations si obscures ont donné lieu.

Quand au contrat d'une partie du chauffage du Palais de Justice sur lequel vous insistez, et que nous avons reçu bien ouvertement du gouvernement, il a été donné comme toujours en pareil cas, au prix arrêté par le syndicat de la ville : aucun homme public n'en bénéficié directement ou indirectement.

N'ayant aucun doute qu'après cet exposé vous n'hésiterez pas une seconde à réparer le tort qui nous a été fait et que nous serions obligés au cas contraire, de poursuivre devant les tribunaux.

Nous sommes,

Vos, etc.,

La Compagnie Canadienne d'Approvisionnement, par R. Auzias-Turenne.

Nous publions cette lettre pour deux raisons :

1o Parce qu'il est de tradition, à "La Presse" de donner toute liberté de se défendre aux personnes qui, à tort ou à raison, croient qu'elles ont été attaquées, dans ses colonnes.

2o Parce que cette lettre confirme en tous points les renseignements que nous avons donnés sur cette affaire.

Nous protestons contre la qualification de calomnieux donnée à nos articles ; nous n'avons fait aucune allusion aux affaires de la compagnie, ou à la personnalité commerciale de ses membres, et M. Auzias Turenne ne s'est servi de si gros qualificatifs que pour prendre l'attitude d'une victime.

Mais la rectification de la compagnie devient d'un comique qui dépasse les bornes permises quand elle prétend que c'est à nos insinuations (?) qu'on doit l'histoire inventée de toutes pièces d'un contrat à l'hôtel de ville.

Cette histoire a été fabriquée du samedi au lundi, et communiquée au "Monde", par la compagnie même ; on s'en serait très probablement tenu à cette version, si nous n'avions prouvé, hier, que la compagnie n'avait reçu aucun contrat de l'hôtel de ville.

Quant à la version de "La Presse" nous la maintenons dans son entier, quoiqu'en puisse dire la compagnie d'Approvisionnements Canadienne de St Louis du Mile-End, avec laquelle nous n'avons absolument rien à faire en tant que société commerciale.

Et pour remettre enfin les choses au point, pour bien prouver à la compagnie et au "Monde" que nous n'avons pas plus été dupe de leur invention de contrat civique et de leurs indignations factices, que nous n'avions voulu envenimer la discussion ou calomnier qui que ce soit, nous allons donner au long la version que nous avons donnée brièvement samedi dernier.

***

Messieurs L. de G. Beaubien, fils du commissaire de l'agriculture de Québec, et M. R. Auzias Turenne, gendre du même commissaire, faisant affaires sous le nom de la Compagnie Canadienne d'Approvisionnements de Saint Louis du Mile End, ont reçu du gouvernement de Québec un contrat pour une partie du charbon nécessaire au chauffage du palais de justice. Ce contrat de charbon a été accordé à ces messieurs, malgré les protestations énergiques de quelques ministres qui prétendaient, avec raison, qu'il appartenait aux marchands de Montréal de fournir le charbon consumé à Montréal et qu'en tous cas, il ne convenait pas d'accorder une si large part du patronage au fils et au gendre d'un membre du gouvernement, au détriment des autres marchands. Ce contrat a été cédé pour une division des profits à un marchand de Montréal, avant le samedi, 17 octobre, marchand dont il nous sera facile de découvrir le nom, si, comme la " Minerve " le prétend, ce matin, on nous le demande devant les tribunaux.

Et voilà !

***

En quoi avons-nous calomnié la compagnie ou ses membres, en divulguant ces faits ? Encore une fois, en tant que marchands ces messieurs nous sont indifférents et échappent à notre contrôle ; mais il n'en est pas de même du ministre qui a usé de son influence pour permettre à quelques - uns de ses proches parents d'encaisser une jolie commission.

C'est, nous le maintenons, une forme nouvelle du "business is business."

***

Quant au "Monde", il a cru sortir de la position ridicule dans laquelle l'avaix mis son histoire de contrat de l'hôtel de ville, en sortant des réserves qu'impose à tout journaliste qui se respecte l'impersonnalité de la presse, réserves qu'on ne peut et ne doit enfreindre que dans les cas de légitime défense.

Les aménités que la rédaction du "Monde" adresse à la rédaction de la "Presse" ne nous ont nullement surpris ; c'est du journalisme comme on en faisait à l' "Etendard".

Alors, il était de règle, dans cet organe défunt de prendre pour tête de Turc certains journalistes dont on convoitait la place. On attaquait, on calomniait, on sapait, si on pouvait, la réputation des confrères, et quand on croyait avoir réussi, on demandait tranquillement, au propriétaire de leur journal, la faveur d'entrer dans leurs bottes.

Le "Monde" suit la tradition.

BULLETIN POLITIQUE

Quarante employés congédiés

LES ETALONS DE GRAINS RESTERONT LES MEMES

Projet d'un cable transpacifique réveillé

M. LAURIER REMERCIE LES LIBERAUX D'ONTARIO

Sir Charles Tupper

Ottawa, 22 — M. Tarte est parti pour Winnipeg et la Colombie Anglaise, accompagné de madame et de Mlle Tarte, de son secrétaire privé et du député Bourassa.

M. Coste, ingénieur en chef du département des travaux publics, rejoindra le ministre sur les côtes du Pacifique.

M. Tarte sera absent durant six ou sept semaines. Il se propose d'inspecter en entier les travaux du Nord-Ouest et la Colombie Anglaise. Avant son départ il a laissé des souvenirs, d'après le "Journal".

Environ quarante employés du département des travaux publics ont reçu l'avis que leurs services ne seront plus requis à la fin du mois. Il n'y a plus d'ouvrage pour eux. Un pointeur du nom de Gareau a été renvoyé et sera remplacé par M. Renaud, de Hull. Plusieurs des hommes congédiés travaillaient au département depuis quinze ou vingt ans.

PONT INTERPROVINCIAL

Le pont interprovincial entre Hull et Nepean Point sera construit cet hiver. M. Laurier semble favorable au projet et on va faire des démarches immédiates auprès de lui. Si $50,000 ne sont pas remboursées avant le 1er janvier prochain, le bonus de la ville ne sera plus exigible.

Ce sont les gens du chemin de fer de la Vallée Gatineau qui vont entreprendre la construction du pont afin de pouvoir s'exempter désormais de payer des droits sur le C. P. R.

LES SIGNAUX EN MER

M. Wm. Smith, ex-député ministre de la marine et des pêcheries, a reçu la nouvelle du Board of Trade, de Londres, que les nouveaux signaux en mer seront au nombre de cinq au lieu de neuf.

CHEMIN DE FER NOUVEAU

On dit que la visite de M. Shaughnessy à Ottawa avait pour but de se préparer une voie auprès du gouvernement au sujet d'une voie ferrée à Crow's est, dans la Colombie Anglaise.

C'est un projet de chemin de fer devant fonctionner entre Lethbridge et Nelson, distance de trois milles. Si le C. P. R. obtient le privilège de construire cette voie ferrée, il en profitera pour la compléter par divers embranchements qui apporteront un débouché aux différentes mines du district.

Le dernier gouvernement était décidé à prêter $5,000 à la compagnie pour mettre ce projet à exécution.

LES GRAINS DU NORD-OUEST

Sir Henri Joly, contrôleur du revenu de l'intérieur, a reçu une dépêche du bureau des étalons des grains de Winnipeg. Sur dix-huit des personnes qui composent ce bureau, seize sont favorables aux étalons de l'année dernière, qui gouverneront encore la qualité des récoltes de la présente année.

Le ministre s'était proposé de changer cet étalon quant au blé roux dur No 1.

CABLE TRANSPACIFIQUE

Le cabinet s'est réuni, hier. Sir Donald Smith, l'hon. A. G. Jones et Sanford Fleming seront chargés de représenter les intérêts canadiens à la prochaine conférence des colonies relative au projet d'un câble transpacifique.

M. TARTE SERA BANQUETTE

Avant son départ, M. Tarte a reçu un télégramme de Winnipeg lui demandant s'il assisterait à un banquet donné en son honneur, lundi prochain. Le ministre a répondu dans l'affirmative.

LA MER DE BEHRING

L'hon. Fred. Peters, premier ministre de l'île du Prince-Edouard, avocat du gouvernement dans la cause des réclamations de la mer de Behring, partira la semaine prochaine pour les côtes du Pacifique. La commission siégera le 16 novembre, à Victoria.

M. LAURIER REMERCIE LES SIENS

M. Laurier a envoyé une lettre fort sympathique aux libéraux d'Ontario. Cette lettre est adressée à M. Charles Murphy, président de la fédération des clubs libéraux d'Ontario. Durant les dernières élections, la fédération a rendu de grands services au parti. C'est la constance, l'énergie et l'enthousiasme qu'on a manifestés, de toutes parts qui ont fait remporter la victoire. Si l'on se conduit aussi bien à l'avenir qu'on a fait dans le passé, les beaux résultats obtenus augmenteront encore.

LA JEUNE ASSOCIATION LIBERALE

Ce soir, aura lieu une réunion générale des membres de la jeune association libérale pour l'élection des officiers. M. J. O'Meara, avocat, sera élu président par acclamation.

NOTES DIVERSES

L'honorable C. A. Geoffrion a assisté à l'assemblée du cabinet hier.

Sir Charles Tupper doit arriver ici aujourd'hui, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, où il a assisté à la convention des associations provinciales. Dimanche soir, il se rendra à Toronto, afin de prendre part à la convention d'Ontario, vendredi de la semaine prochaine.

L'HONORABLE Dr BORDEN A MONTREAL

L'honorable docteur Borden, ministre de la milice, est descendu au Windsor, hier soir, en compagnie de l'honorable Charles Fitzpatrick. Tous deux sont partis plus tard en destination de Québec. Le ministre de la milice sera présent à un banquet donné en son honneur, ce soir, au Garrison Club, et reviendra probablement à Montréal, afin d'assister au banquet qui doit être donné au Windsor demain, en l'honneur du lieutenant-colonel Cole, commandant de l'équipe de l'artillerie canadienne, lors des manoeuvres en Angleterre, l'été dernier.

Le Hop Bitters est beaucoup meilleur que la bière, le porter ou le vin, et tout à fait exempt d'intoxication. qh k

JAMAIS

On vous a offert des marchandises a aussi bas prix qu'on le fera demain chez Laramée et Massicotte, coin des rues Ste-Catherine et Wolfe.

THEIERE ! THEIERE !

Arrêtez-vous ici, et lisez : 2e grandeurs de théières en granit, valant $1, pour 23 cents et valant $1.25 pour 29 cents, seul, au Syndicat de Montréal, coin des rues Ste Catherine et Amherst.

MERES FAITES ATTENTION A VOS ENFANTS

Si la maigreur et le dépérissement se produisent chez votre enfant, soyez assurées que le sang ne contient pas les particules réparatrices, suffisantes pour réparer l'usure causée par une croissance trop rapide. Il faut donc outre les aliments sains, un tonique énergique, qui active la circulation du sang, l'enrichit et le purifie, afin de donner à ce fluide, qui est le soutient de la vie, les éléments nécessaires à fortifier les muscles et à aider la nature à accomplir son oeuvre en faisant de l'enfant soit un homme soit une femme. Mères, prenez garde à l'âge critique de vos enfants. Que vous importe le prix d'une bouteille de vin St Michel, s'il s'agit de sauver la vie à celui ou à celle qui fera peut-être le bonheur de vos vieux jours.

CHEZ MADAME HOUDE !

Faites réparer vos fourrures de toutes sortes chez cette célèbre modiste, Madame HOUDE, No 1588 rue Ste Catherine, qui excèle dans cet art comme dans les robes, manteaux et chapeaux.

C'est l'unique maison de ce genre dans toute la Puissance du Canada, où l'on peut avoir de tels avantages.

Spécialité : Fourrures sur commande. 294—8

—La gomme du Dr Adam guérit à l'instant le mal de dents. En vente partout ou par la malle, 10c. 295—7

—A. Brosseau, dentiste, dentiers faits d'après les procédés les plus récents, extractions de dents sans douleur, 7 rue St-Laurent. 177—s

DANS LES HOPITAUX

L'expérimentation faite dans les hôpitaux a démontré que le "Baume Rhumal" est supérieur à tous des médicaments employés jusqu'à ce jour pour le traitement et la guérison des rhumes, toux, bronchites et les affections de la gorge et des poumons, 25c le flacon. Dans toutes les pharmacies. 298—2 q h

—Nous ne pouvons trop conseiller de faire prendre aux enfants le "Sirop Calmant du Dr F. J. Demers", qui est réellement merveilleux pour produire un sommeil calme, naturel, et rendre la dentition facile. En vente partout. Dépôt 1157 St Laurent. m-j-s—n

Banque d'Hochelaga

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi pour cent (3½ p.c.) pour les six mois courants, égal au taux de sept pour cent par an, a été déclaré sur le capital payé de cette institution et qu'il sera payable au Bureau-Chef, ou à ses succursales, le et après mardi, le 1er décembre prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 16 au 30 Novembre inclusivement.

Par ordre du Conseil de direction.

M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant Général.

Montréal, 16 octobre, 1896. 299—mjs

Le Plaisir.
Le Confort
La Santé...

Une bonne nage dans l'eau de source pétillante du grand

BAIN DE NATATION LAURENTIEN...

Est un plaisir. Tout ici est arrangé pour vot e confort Une bonne nage dans l'eau laurentienne — c'est hygiénique et reconfortant pour les nerfs.

Bain de Natation Laurentien,
Angle des rues Craig et Beaudry

Bains réservés aux dames les lundis avant-midi et les mercredis après-midi.
299—1

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Rue Notre-Dame — Le plus grand Magasin de Montréal — 22 Octobre

Ce magasin prospère plus rapidement que n'importe quel magasin aujourd'hui à Montréal

A PROPOS DE NOTRE NOUVEAU MAGASIN

Rien qu'un mot pour vous dire que notre Nouveau Magasin, rue St Jacques, est maintenant ouvert, et que les Dames et Messieurs peuvent maintenant entrer dans nos Magasins sur les rues St Jacques ou Notre-Dame.

Offres Spéciales Pour Vendredi

Gilets et Collerettes

Nonobstant le mauvais temps, vendredi dernier, nous avons été occupés dans notre département de manteaux toute la journée.

Demain, nos offres, grâce à plusieurs achats que nous avons faits dernièrement, seront encore meilleures. Nous avons des gilets et collerettes très fashionables que nous offrons à des prix plus bas que ceux auxquels ils ont été offerts jusqu'à présent au Canada. Lisez :

210 seulement, collerettes golf avec capuchon en tweed, tout laine, extra pesant, taillées avec traine complète, avec doublure en plaid reversible pour dames, valeur régulière, $5.00, demain, $2.98.

150 collerettes "circulaires," taillées avec traîne complète, très bien garnies, dos d'un seul morceau, gros boutons pour dames, valeur régulière, $4.25, demain, $2.50.

Gilets de Dames

200 gilets d'hiver en draps pesants, noirs et bleu marin, manches larges, collet de fantaisie, boutons de corne, nouveaux dos plissés, valeur régulière $4.75, demain $2.95.

95 gilets en drap cheviotte, dans les derniers goûts, devants Box, boutonnent jusqu'au cou, collet de fantaisie, gros boutons, de corne, pour dames, valeur régulière, $6, demain $3.98.

75 gilets en serge cheviotte noire, collet de nouvelle forme, devants box, garnis de braid et gros boutons pour dames, prix régulier, $7.00, demain $5.25.

35 gilets en drap Beaver, longueurs fashionables, manches de nouvelle forme, collet de velours, manchettes relevées, gros boutons pour dames, prix régulier, $9.00, demain $7.85.

Etoffes à Robes Noires

Jamais nous n'avons offert des avantages en étoffes à robes noires, tels que ceux que nous offrons pour demain. Lisez :

75 pièces de magnifiques nouvelles étoffes à robes diagonales noires, double largeur, la valeur de ces marchandises est de 30c la verge, demain seulement 17½c la verge.

25 pièces de riche drap satin, broché noir, double largeur, valant 40c la verge, demain 25c la verge seulement.

Jupes de Robes pour Dames

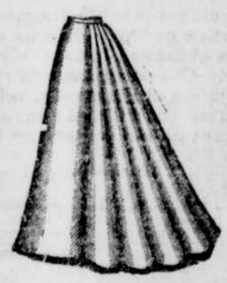

La balance de ce lot de jupes de robes fleuries noires pour dames, comme celles portées à New-York, taillées sur le biais, doublées partout et bordées de velours ; valeur régulière, $3.00. Demain, seulement $1.17.

300 jupes de dessus en drap cismical, doublées partout de rep moiré, traîne complète, 3 verges de largeur, pour dames. Prix de demain, $2.35.

Pantalons pour Hommes

Nos pantalons en tweed pour hommes sont un des meilleurs marchés que nous offrons pour demain—en tweed pour hommes, comme suit :

50 pantalons en tweed, toutes les grandeurs, fortement faits, couleurs convenables pour l'automne, pour hommes, valant $1.35 la paire. Demain, 95c la paire.

Overalls pour Hommes

50 paires d'overalls en denim bleu marin, poches en avant et en arrière, bavettes et lanières, pour hommes. Prix régulier, 55c. Prix de vendredi, 37c.

Un autre lot spécial d'overalls en denim bleu marin, de pesanteur extra, avec bavettes et lanières, très bien faits partout, pour hommes. Prix régulier, 75c, vendredi, 49c.

Ce sont deux des meilleures offres pour demain.

Tuyaux de Poêles

1000 longueurs de nouveaux tuyaux de poêles brevetés. Ils sont très forts et entrent très bien les uns dans les autres, valant 10c, demain, 6½c la longueur.

Vente de Tours de Cou en Vison

Vente importante de 500 tours de cou en vison et en véritable marire, à des prix pour convenir aux acheteurs.

Articles en Caoutchouc à Bon Marché

Pour faire connaître ce nouveau département au public, nous offrons les bons marchés suivants :

Une seringue-fontaine en pur caoutchouc blanc, avec tuyau en caoutchouc dur de trois différentes grandeurs, 5 pieds de tubes en caoutchouc, valeur régulière, $2. Demain $1.35.

Une bouteille en pur caoutchouc blanc, grandeur deux pintes, valeur régulière, $1, demain, 59c.

Verrerie et Vaisselle à très bon marché

Services à Dîner

Service à dîner complet, $5.95.

Services de Toilette

Elégants services de toilette pour $3.75, prix régulier, $5.50.

Services à Thé

Très beaux services à thé, complets, pour $3.00 le service, vendredi.

Tasses et Soucoupes

Tasses et soucoupes en porcelaine blanche et dorée, à 58c la demi-douzaine.

Tasses et soucoupes décorées, 54c la demi-douzaine.

Tasses et soucoupes non décorées, 30c la demi-douzaine.

Pots Pots Pots

Nos bons marchés de vendredi :

Pots à crème de fantaisie, 5c chacun.
Pots en majolique, 18c chacun.
Pots d'une chopine, 8c chacun.
Pots d'une pinte, 11c chacun.
Petits pots bruns, 5c chacun.

Lampes Lampes

Vendredi, nous vendrons une lampe suspendue très élégante ou lampe de bibliothèque à $1.65, complète, prête pour l'usage.

Une lampe à tasseau ou à mur pour 38c, complète.

Une bonne lampe de table, complète, prête pour l'usage, prix de vendredi, 36c.

Ne manquez pas de voir ces trois lignes de lampes.

Appareils pour égrainer le raisin

Nos appareils pour égrainer le raisin, comme la vignette, travaillent très rapidement ; nous les vendrons vendredi à 79c chacun, prix régulier $1.50.

Cretonnes

3000 verges de nouvelles cretonnes convenables pour couvertures de meubles, de confortables et de boîtes, valeur régulière, 10c, demain 6c.

Casseroles doubles

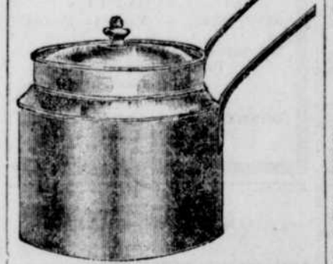

200 casseroles doubles, très convenables pour faire bouillir le lait ou le riz et pour faire des sauces, valeur régulière, 50c, demain, 19c chacune.

Bouillottes à Poisson

200 bouillottes à poisson en fer blanc de première qualité, avec couloir, exactement comme la vignette, valeur régulière, $1.25, demain, 59c chacune.

Articles en Bois à très bon marché

Rouleaux à pâte, prix régulier, 10c, vendredi, 5c.

Rouleaux à essuiemains, prix régulier, 15c, vendredi, 9c.

Boîtes à sel, prix régulier, 15c, vendredi 8 cents.

Plats à pain, prix régulier, 25c, vendredi, 19 cents.

Plats pour hacher la viande, prix régulier 12c, vendredi, 5½c.

Plats pour mélanger la pâte, 35c, vendredi, 24c.

Moules à beurre, prix régulier, 15c, vendredi, 7c.

Pilons à patates, prix régulier, 12c, vendredi, 6c.

Cabinets à épices, prix régulier 60c, vendredi, 45c.

Planches à repasser avec poignées, prix régulier $1, vendredi, 75c.

Couvertes et Confortables

Les femmes de ménage de Montréal savent bien qu'elles ne peuvent pas acheter nulle part ailleurs, de meilleures couvertes et confortables à meilleur marché qu'à notre magasin.

Couvertes en laine blanche, bords de fantaisie, bonne grandeur, bouts surjetés, bonne pesanteur, prix régulier $1.85, demain $1.32.

Ligne spéciale de 200 confortables, seulement. Valeur régulière, 60c, demain, 47c.

Liste des menus articles de Vendredi

Chaînes à habits, prix régulier 3c, vendredi, 1c.

Guêtres en cuir, prix régulier, 10c, prix de vendredi, 6c.

Epingles, prix régulier 7c, prix de vendredi, 4c.

Epingles courtes pour ceintures, prix régulier 3c, prix de vendredi, 1½c.

Epinglettes en argent, prix régulier 25c, prix de vendredi, 17c.

Lanières, "strape", pour châles, prix régulier, 10c, prix de vendredi, 5c.

Sacs d'écoliers, prix régulier 7c, prix de vendredi, 3c.

Seines à cheveux, prix régulier 4c, prix de vendredi, 2½c.

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Nos 1765 à 1783 rue Notre-Dame. - Montréal

Vous Avez Tort

de supposer que parce que nos prix sont bas nos meubles ne sont pas de bonne qualité. C'est notre méthode de faire les affaires qui nous permet de vous offrir de telles occasions. Les prix sont bas, mais les meubles sont de bonne qualité. Nous avons de jolis ameublements de chambre à coucher en bois franc que nous vendons de $10 à $20. En voyant ces ameublements vous êtes portés à croire qu'ils se vendent cher, mais c'est tout le contraire, ils se vendent très bon marché.

F. LAPOINTE,

Magasin de Meubles à prix très raisonnable, 1551 rue Ste-Catherine. 299—1

C'est au No 673 Rue Craig

L'endroit où vous devez aller acheter vos

RIDEAUX de FENETRES

—SI VOUS VOULEZ—

PAYER BON MARCHE.

Nous avons l'assortiment le plus considérable et le plus varié de la ville.....

THE MARTEL STEWART CO.,

20,22,24 Téléphone Bell 1477.

FOURRURES

Nous offrons à

33⅓ du Prix du Gros,

Pour clore une succession

Un assortiment de Casques, Manchons, Collets, Collerettes, Gilets, Paletots ..

POUR DAMES et MESSIEURS

Il faut que le stock entier soit vendu pour le 1er novembre, et nous sollicitons votre inspection, aux magasins de .. ..

JOHN MARTIN, SONS & CO.,

Où sont exposées ces Fourrures.

455 Rue St-Paul

Entre les rues St-Frs-Xavier et St-Jean

299—1

GAZELIERS EN CRISTAL

A TOUS LES PRIX

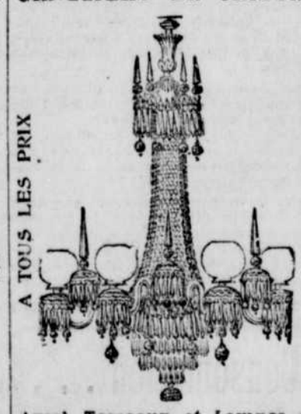

NOTRE PROPRE FABRIQUE

Aussi Tasseaux et Lampes de Passage en Verre Coupé.

R. SHARPLEY & FILS

225 rue St-Jacques.

299—2

VOICI UNE Chaise

Pour laquelle vous payez ordinairement $18.00—elle vaut ce prix—c'est la chaise Morris. Le cadre est en carrés de chêne solide dossier qu'on ajuste à volonté, coussins qu'on met et qu'on ôte à volonté, couverts de corduroy fleuri. Cette chaise, avec un coussin rempli de crin, $10.09 ; rempli de mousse $8.50. Il y a plus de confort et de bonne apparence dans une de ces chaises qu'il y en a dans un grand nombre de chaises qui coûtent deux fois ces prix.

Renaud, King & Patterson,

Magasin de Meubles Artistiques

652 RUE CRAIG. 299-1

HEUREUSEMENT Que la majorité des Dames Connaissent nos marchandises et qu'elles sont.... HABITUEES

A s'en servir. Refusez tous les substituts quand vous commandez la

Poudre à Pâtisserie

The Cook's Friend

MEUBLES

Les grands envois que nous avons reçus depuis une semaine, rendent notre stock un des plus considérables et des plus complets au Canada. Voyez notre immense assortiment et nos prix modiques. Les acheteurs au comptant disent que notre assortiment n'est pas surpassé quant à la valeur.

TAPIS

Gros stock, belle variété de nouveautés et toujours la meilleure valeur au comptant.

THOMAS LIGGET

1884 RUE NOTRE-DAME

Union Artistique Royale Canadienne

Incorporée en vertu de lettres patentes : 14 Février 1890

238 et 240 rue ST-JACQUES

DISTRIBUTION D'OEUVRES D'ART

Les classes commenceront le 1er octobre. L'enseignement gratis. On demande des élèves. 59—n

Essai de la Vue fait soigneusement.

HEARN-HARRISON
Opticiens.
1640 et 1642, Notre-Dame. 185—s

Ligne Franco-Belge du Canada

SERVICE D'ETE

Voyages directs entre Anvers et Boulogne et Montréal

D'Anvers	De Montréal
9 Sept. ....SS. GRETA HOLME	6 Oct.
3 Oct. .....SS. LOUGHRIGG HOLME	28 Oct.
18 Oct. .....SS. FOREST HOLME	10 Nov.

Devant être suivis par d'autres navires à tous les quinze jours.

Le vaisseau part de Boulogne deux jours après la date de faire voile d'Anvers.

Connaissements d'un port à l'autre émis de tous les endroits au Canada.

Pour fret et autres renseignements, s'adresser à J. FATIO & CO., Quai Van Dyck, Anvers.
Chemin de Fer du Nord, Boulogne.
HAROLD KENNEDY, Québec.
M'LEAN, KENNEDY & CO, Edifice Board of Trade, Montréal. 281—n

LIGNE FURNESS

POUR LE HAVRE

Le SS. SARNIA doit faire voile pour le Hâvre, Samedi, le 12 septembre.

Ce navire a toutes les accommodations voulues pour passagers de premières et secondes cabines et d'entrepont.

Pour fret ou passage, s'adresser à

DAVID TORRANCE & CO., Agents.

PACIFIQUE CANADIEN

Excursion à OTTAWA ET RETOUR $2.25

Billets bons pour aller par les trains de l'après-midi, le 23 d'octobre, et les trains de l'avant-midi le 24 d'octobre.

Billets bons pour revenir jusqu'à lundi, le 26 d'octobre, 1896.

CHANGEMENT D'HORAIRE

A DATER DU 18 OCTOBRE 1896, PARTENT DE LA GARE WINDSOR POUR

Boston, s 9.00 a.m., *s8.20 p.m.
Portland, 9.00 a.m., ‡8.20 p.m.
New-York, s8.15 a.m., s*4.25 p.m.
Détroit, Chicago, *9.00 p.m.
Toronto et London, s8.50 a.m., *s9.00 p.m.
St Paul, Minnéapolis, s*9.10 p.m.
Winnipeg et Vancouver, s9.50 a.m.
Ottawa, s9.50 a.m. *9.10 p.m.
Ste Anne, Vaudreuil, etc—s8.50 a.m., 4.15 p.m., 5.15 p.m., *9.00 p.m.
St Jean—s9.00 a.m., 4.30, ‡7.45 p.m., 8.20.
Newport—s9.00 a.m., 4.30 p.m., *s8.20 p.m.
Halifax, N.E, St Jean, N.B, etc., ‡s7.45 p.m.
Sherbrooke—4.05 p.m., et ‡s7.45 p.m.
Beauharnois et Valleyfield, 8.15 a.m., *4.25 p.m.
Hudson, Rigaud et Pt. Fortune, 5.15 p.m.

NOTE—Le train de 5.15 p.m. pour Pointe Fortune, circulera les jours de semaine, y compris les samedis, le train de 1.30 p.m. est discontinué.

PARTENT DE LA GARE DALHOUSIE POUR

Québec, s8.10 a.m, s*3.30 p.m., s*10.30 p.m.
Joliette, Trois-Rivières, 5.15 p.m.
Ottawa, s8.30 a.m., 4.30 p.m.
Lachute, 8.30 a.m., 4.30 p.m. et 6.25 p.m.
St Lin, St Eustache, 5.30 p.m.
St Jérôme, 8.30 a.m., s9.15 a.m., 5.30 p.m.
Ste Agathe, s8.30 a.m., z1.45 p.m., 5.30 p.m.
Ste Rose et Ste Thérèse, 8.30 a.m. s9.15 a.m., (A) 3.00 p.m., 5.30 p.m., 6.25 p.m., samedi, 1.45 p.m., au lieu de 3.00 p.m.

‡Tous les jours, excepté le samedi. *Tous les jours (dimanche compris), les autres trains les jours de la semaine seulement, à moins d'indication contraire. sChars palais et dortoir. zSamedi seulement. §Le dimanche seulement. (A) Excepté les samedis et dimanches.

Bureau des billets de la ville et du Télégraphe, 129 rue St Jacques, (voisin du bureau de poste.)

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSION A BON MARCHE

A

NEW YORK

ET RETOUR

$10.00

Billets bons pour aller les

22, 23 ET 24 D'OCTOBRE

et bons pour revenir jusqu'au 1er Novembre au soir

Excursion du Collège McGill

OTTAWA, $2.25

Concours de Football, Collège McGill vs. Collège Ottawa. Billets bons pour aller par les trains de l'après-midi le 23 d'octobre, et les trains de l'avant-midi, le 24 d'octobre, et bons pour revenir pas plus tard que le 26 d'octobre.

Bureau des billets de la ville
143 RUE ST-JACQUES
et à la gare Bonaventure.

ST LAWRENCE & ADIRONDACK R. R.

Les convois quittent la gare Windsor à :

8.15 a.m.. (Excepté le dimanche) — Express de jour pour New-York, arrêtant à Châteauguay, à Beauharnois, Valleyfield, Huntingdon, Malone et les principaux endroits du Sud.

4.35 p.m.. (Tous les jours) — Express de nuit pour New-York, arrêtant à Châteauguay, Beauharnois, Valleyfield, Huntingdon, Malone et les principaux endroits du Sud.

Bureau des billets de la ville, 137 rue St Jacques, Montréal.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

MASSACHUSETTS

FALL RIVER. — Soixante-dix Canadiens du quartier 9 et quelques autres des divers arrondissements de la ville sont partis, mardi matin, de la gare de Fall River pour chercher leurs lettres de naturalisation à la cour de circuit de Boston.

Le populaire club Laurier, qui a tant fait pour la naturalisation, à Bowenville, depuis sa fondation, a organisé cette excursion.

MM. J. B. Nadeau et Joseph E. Amiot en avaient la direction.

MM. Chs Letendre, Ath. Lamoureux et J. A. Marcoux, qui, avec M. J. B. Huard, se sont engagés à payer la différence des frais de voyage et de naturalisation, si la soirée de dimanche dernier ne rapportait pas assez, accompagnaient les excursionnistes. M. Napoléon Leboeuf faisait aussi partie de l'excursion comme témoin.

L'excursion se composait d'environ 80 Canadiens-français, dont soixante-dix à soixante-quinze reviendront citoyens américains.

Le quartier 9 comptera, avec ces nouvelles recrues, environ 250 citoyens franco-américains dont l'influence se fera sentir dans la politique de cet arrondissement.

Le quartier 6 a eu une excursion et se promet d'en faire d'autres. Le quartier 9 a fait la même chose.

SPRINGFIELD — Henri Laliberté a été condamné à la maison de réforme pour participation à un vol commis à Holyoke.

Ernest Landry a été condamné à trois ans d'emprisonnement pour vol de tapis.

L'ex-agent de police J. J. Doulin a été arrêté sous l'accusation d'avoir suivi et insulté un jeune couple.

—MM. Shea et Fils construiront le nouveau couvent du Bon Pasteur.

LOWELL — Belle assemblée politique, mardi soir, dans le quartier 7.

L'assemblée a été ouverte par M. Camille Roussin. M. J. W. Paradis a été nommé président et M. Cyrille Constantineau secrétaire. MM. Elzéar Lamoureux, A. F. Fecteau et Hubert Denault, avaient la surveillance des listes électorales.

MM. Brousseau et Carignan ont été choisis pour compter les votes.

Après que le président eut expliqué le but de l'assemblée, M. L. P. Turcotte que l'assemblée procédât au ballottage pour le choix d'un candidat au conseil de ville. Cette motion fut adoptée à l'unanimité.

M. C. Roussin proposa alors M. l'avocat Lemerise comme candidat et M. Jos. Lamoureux seconde cette motion.

M. Chs H. Parthenais, après plusieurs remarques très judicieuses, proposa M. Clovis Bélanger.

Cette motion fut secondée par M. L. P. Turcotte. Il y eut encore quelques remarques faites par MM. Lemerise, Turcotte et Poussin et l'on procéda immédiatement au vote au scrutin secret.

Le premier ballottage a résulté dans le choix de M. Clovis Bélanger, par un vote de 159 contre 148.

—Sa Grâce Monseigneur Duhamel, archevêque d'Ottawa, et plusieurs membres distingués du clergé, sont arrivés en cette ville, mardi soir. Les RR. PP. Guillard, Amyot et Forget les ont reçus à la gare Middlesex en compagnie d'un grand nombre de citoyens parmi lesquels nous avons remarqué MM. Alfred Leblanc, L. P. Turcotte, Chas. H. Parthenais, Aimé Gauthier, Philéas David, l'avocat J. H. Guillet, Dr J. A. Gagnon, l'avocat Joseph Monette et Aldéi Côté. MM. Alfred Leblanc, Philéas David et Aimé Gauthier avec leur voiture et leurs amis ont accompagné les distingués visiteurs jusqu'au presbytère des RR. PP. Oblats où eut lieu une courte réception.

L'hon. L. O. Taillon, ex-premier ministre de la province de Québec, se trouvait dans le train qui portait Sa Grâce l'archevêque Duhamel ; il a continué jusqu'à Boston, où il est descendu chez son parent, M. Alfred DeSève, le virtuose canadien.

—MM. J. L. Chalifoux et Aimé Gauthier ont assisté, hier, au Young's Hotel, à Boston, à un grand dîner offert par les principaux Canadiens de la Nouvelle-Angleterre, à l'hon. L. O. Taillon, ex-premier ministre de la province de Québec, à l'occasion de sa visite parmi nous.

MILBURY. — Les enfants de Marie de l'église de l'Assomption donneront une représentation théâtrale samedi soir, sous la direction de Mlle Philomène Rivers.

NEW-YORK

BENSON MINES. — Dans la nuit de samedi à dimanche, le feu a consumé les scieries de C. E. W. Morrison et Cie. On pense que la chaudière a fait explosion, car on a trouvé les restes carbonisés du gardien de nuit, qui était aussi le chauffeur. Le nom de cet homme est Jos. Laliberté, et sa famille demeure à Montréal.

M. Morrison, au moment de l'accident, était dans les Etats du Sud, pour voir un de ses fils, qui est dangereusement malade. On lui télégraphia immédiatement.

Plusieurs ouvriers se trouvent sans ouvrage, par suite de cette catastrophe.

Les pertes sont grandes, mais en partie couvertes par les assurances. On espère rebâtir la scierie.

RHODE-ISLAND

CENTRAL FALLS. — Le deuxième dimanche d'octobre, a eu lieu, à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, l'élection des Dames de Sainte Anne.

Ont été élues dignitaires du premier ordre, comme les deux dernières années précédentes :

Présidente, Mme Joachim Gendron ; vice présidente, Mme T. Laliberté ; secrétaire, Mme Louis Brunelle ; trésorière, Mme Thomas Rousseau ; conseillères, Mmes Amenda Gingras, Tréflé Lange, Isidore Girard, Joseph Primeau, Michel Dubuc, Charles Dubuc.

M. le curé Béland a félicité la société du bon règlement qu'elle observe et de ses progrès.

Il n'y a guère plus de deux ans que le révérend M. H. Béland est arrivé en cette paroisse.

La société ne comptait alors que trois cents membres; elle en a aujourd'hui six cents, qui sont très zélés.

Le 26 juillet, la société terminait une neuvaine à sa grande patronne, sainte Anne, et avait le bonheur de vénérer l'une des reliques de la sainte.

—La paroisse compte quatre belles sociétés religieuses : la société Ste Anne, les Enfants de Marie, la société St Joseph, section des pères de famille et section des jeunes gens.

—Le choeur de chant organise un grand concert pour le 20 novembre.

—Le révérend M. Béland est de retour de son voyage au Canada. Il a amené, pour passer l'hiver avec eux, ses père et mère.

—Le révérend M. Gratton, qui est absent de la paroisse depuis un mois, pour cause de santé, prend du mieux et nous espérons le voir revenir prochainement.

—Le club Champlain donnera une grande représentation dramatique, lundi, le 9 novembre, dans les salles du cercle Jacques-Cartier. Les portes seront ouvertes à 7 heures du soir et la levée du rideau aura lieu à 8 heures.

WOONSOCKET. — M. Chambord Giguère, notre violoniste canadien, partira bientôt pour Montréal, en route pour Bruxelles, Belgique. De Montréal à Bruxelles, il fera le voyage en compagnie du jeune Van Horne, fils du roi des chemins de fer du Canada et, lui aussi, violoniste de talent, et du fils du chef Benoit, qui s'en va étudier le droit.

MM. Giguère et Van Horne seront, pendant trois ans, les élèves assidus du célèbre violoniste Ysaïe.

M. Giguère commença l'étude du violon à l'âge de 4 ans. Il reçut ses premières leçons du professeur Bishop, de Woonsocket, qui est de l'école américaine. Après trois ans d'études, il resta une année sans recevoir de leçons, puis reprit ses cours sous la direction du professeur allemand Von Olker, de Providence, pendant trois ans.

Après deux nouvelles années de repos, il étudia ensuite à Montréal, sous le professeur Martel. Il y passa trois ans, puis se reposa encore une année. Depuis plus d'un an, il prend des leçons de Joseph Emile Daudelin, célèbre violoniste parisien qui enseigne à Boston.

BON CACHEMIRE NOIR

Valant 75 cents et vendu 42 cents. N'achetez pas sans venir en comparer la valeur, apportez des échantillons et nous vous convaincrons que le Syndicat de Montréal, coin des rues Ste Catherine et Amherst, vend la meilleure qualité.

Coiffure de dame, avant le bal :

—Madame désire-t-elle un peu de brillantine sur les cheveux ?

—Non, merci... ça tache les redingotes !

USTENSILES DE CUISINE

Allez donc, demain, par curiosité, voir le soubassement chez Laramée et Massicotte, coin des rues Ste-Catherine et Wolfe.

DEUXIEME OUVERTURE DE MODES

Mardi et mercredi, les 20 et 21 octobre, chapeaux importés et articles de fantaisie ; aussi un garnd assortiment de chapeaux garnis à des prix très raisonnables, chez Mme H. Poitras, 1989 rue Notre-Dame. 295-n

—Si cela vous plaît, souffrez du mal de dents. La gomme du Dr Adam vous guérirait pourtant. 295—7

LA QUESTION TURQUE

Entente entre la France, la Russie et l'Angleterre

Londres, 22 — Le "Daily News," publie aujourd'hui une dépêche de Paris disant qu'on annonce là-bas que, grâce aux efforts du tsar, un arrangement a été conclu entre la Russie, la France et l'Angleterre, pour le règlement des difficultés qui règnent en Turquie. Si le projet de règlement adopté reçoit l'approbation de deux membres de la triple alliance, le troisième membre sera forcé de l'accepter.

La dépêche ajoute que la base d'une politique à suivre à l'égard de la Chine et du Japon a aussi été déterminée par les trois puissances et que d'autres affaires internationales ont également été réglées.

Constantinople, 22 — Dans une entrevue avec un représentant de la presse associée, M. W. Ferrell, ambassadeur américain en Turquie, a dit que les relations des Etats-Unis avec la Turquie étaient du caractère le plus cordial.

Pas un seul citoyen américain n'a été sacrifié pendant le dernier massacre à Constantinople et il est tout à fait improbable que le gouvernement des Etats-Unis se départisse de sa politique traditionnelle de non-intervention dans les affaires domestiques de la Turquie.

M. Perrell a en outre expliqué la mission du Bancroft dans le Levant et a réfuté la nouvelle que ce navire avait l'ordre de passer par les Dardanelles et de se rendre à Constantinople en dépit des protestations qui pourraient être faites par les autorités turques.

Thomas A. Johns.

Guéri par l'usage de la

Salsepareille d'AYER

"J'ai été, pendant huit ans, affligé de Salt Rheum. Durant ce temps-là, j'ai essayé un grand nombre de médecines qui étaient fortement recommandées, mais aucune d'elles ne m'a soulagé. A la fin on me conseilla d'essayer la Salsepareille d'Ayer et j'avais à peine fini la quatrième bouteille que mes mains étaient entièrement débarrassées d'éruptions."—T. A. JOHNS, Stratford, Ont.

LA SALSEPAREILLE D'AYER

Seule Admise à l'Exposition Colombienne.

Les Pilules d'Ayer nettoient les Intestins.

F. E. Lamalice, représentant, 223 rue St Jacques, Montréal.

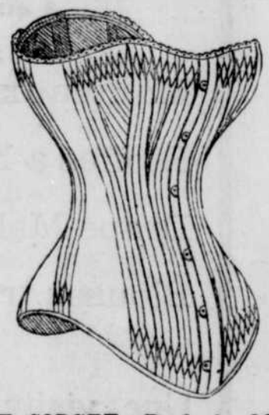

LE CORSET P. & A. 205

Garanti tout fait en acier et en coutil français.

299—1 PRIX $1.00

Personnes Malades Guéries

Les Célèbres Médecins de

MUNYON

Vous prodigueront leurs Soins Gratuitement

Pas un Sou à Payer pour l'Examen Médical le plus Complet

Nous mettons fin à tous les comptes de médecin. Les plus célèbres médecins sont à la portée de tout le monde. Nous encourageons tous ceux qui sont malades ou qui croient l'être, à venir connaître exactement l'état de leur santé. Vous pouvez vous procurer vos remèdes, ici, à n'importe quelle pharmacie, ou vous êtes libre de n'en pas acheter du tout ; nous ne chargeons absolument rien pour l'examen. La Compagnie a préparé des spécifiques pour presque toutes les maladies, ces remèdes sont en vente dans toutes les pharmacies.

Ceux qui souffrent de catarrhe, de bronchites, de l'asthme ou de n'importe quelle maladie de la gorge et des poumons, qui viendront au bureau, 2441 rue Ste Catherine, pourront se faire examiner tout à fait gratuitement par les spécialistes les plus habiles pour ces maladies, du Canada. Nous garantissons que vous serez guéris d'une manière permanente, du catarrhe, du rhumatisme, de la dyspepsie, de la maladie des reins, et de toutes les maladies des nerfs.

Ouvert toute la journée et le soir. 2444 rue Ste-Catherine.

Catarrhe guéri d'une manière permanente

Ne vous Fachez pas En Entendant vos Vérités...

Beaucoup de personnes achètent des chaussures, et pourvu que ça coûte peu, ça leur convient. Peu importe que les semelles soient de cuir de flanc, les fausses en cuir collé et les renforts en papier. Avec un tel calcul, on est toujours pieds nus ; il faut sans cesse recommencer, et ça coûte bien cher. Epargnez votre argent en achetant mes chaussures solides à semelles cimentées. Mon ciment empêche l'eau d'entrer dans les semelles et les fait durer deux fois plus.

Je ne vends pas mon ciment, mais je l'applique gratuitement sur toutes les chaussures que je vends.

ALFRED DESMARAIS,

1821 Rue Ste-Catherine,

248 Rue St-Laurent

THE SLATER SHOE

LE TALENT DE ST CRISPIN...

—Une histoire illustre de la chaussure depuis le 3ème siècle jusqu'à date. Ce livre est rempli de faits au sujet du cuir, de ce qui détériore les chaussures et les fait durer longtemps, trucs auxquels on a recours pour embellir le pied, genres et couleurs des chaussures les plus nouvelles, etc. Vous pouvez en obtenir une copie gratuitement des agents ou des fabricants des

"CHAUSSURES SLATER"

(2)

MAKERS — MONTREAL.

En vente par SLATER BROS., 249 rue St-Jacques

HOP BITTERS

— UN —

Remède, non pas un Breuvage

CONTIENT

Houblon, Buchu, Mandragore, Dent-de-lion, et les propriétés médicales les plus pures et les meilleures qu'on puisse obtenir.

GUERIT — Toutes les maladies d'estomac, des intestins, du sang, du foie, des rognons, et des organes urinaires, nervosité, insomnie, surtout les maladies des femmes.

$1,000 en Or Seront payées si l'on nous mentionne une maladie qu'il ne guerira ou ne soulagera pas, ou si l'on trouve quelque chose d'impur ou de préjudiciable à la santé dans ce remède.

NE PRENEZ PAS DE SUBSTITUTS.

HOP BITTERS, 685 Broadway, New-York.

163—n

GRANDE VENTE A PRIX REDUITS

...AU BON MARCHE...

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

1883 et 1885 Rue Notre-Dame

En face du bloc Balmoral

Nous recevons tous les jours des nouvelles Etoffes à robes, Etoffes à manteaux et à collerettes, Tweeds, Merceries, Sous-vêtements pour dames et enfants, Bas en cachemire et en laine, Gants pour dames et enfants, Rideaux en net, (75 paires Rideaux en chenille, valeur $3.75, vendredi $2.47), Tapis, Prélarts, Carrés en tapis, Couvertes et Confortables, Cotons à draps jaunes et blancs, Ustensiles de cuisine, Ferblanterie, Articles émaillés, Services de chambre, etc., etc.

Département d'Etoffes à Robes

10 pièces Tweeds à costumes, valeur 35c. Vendredi 25c.

10 pièces Tweeds à costumes, valeur 45c. Vendredi 35c.

25 pièces Plaids écossais, valeur 25c. Vendredi 15c.

25 pièces Velveteen noir, valeur 25c. Vendredi 15c.

150 coupons de Peluche en couleur, valeur 75c. Vendredi 25c.

20 pièces Trilby Velveteen, valeur $1.00. Vendredi 75c.

50 Couvrepieds légèrement avariés à moitié prix.

150 Habillements en serge pour enfants, valeur $1.50. Vendredi 75c.

500 paires Gants de kid doublés, valeur $1.00. Vendredi 50c.

1000 Chapeaux Sailors assortis, valeur $1.25. Vendredi 25c.

50 paires Rideaux en net, valeur $1.50. Vendredi $1.00.

500 Corps pour dames Paragon, valeur 50c. Vendredi 29c.

17 pièces Peluche sealette pour manteaux, valeur $4.50. Vendredi $2.25.

100 pièces Jute pour couvrir les meubles, valeur 15c. Vendredi 8c.

40 Manteaux assortis, valeur $5.75. Vendredi $3.75.

30 Manteaux assortis, valeur $6.75. Vendredi $4.75.

500 pièces Etoffes à manteaux assorties, à prix réduits.

Occasions du Vendredi

50 doz. Serviettes en toile, valeur 10c. Vendredi 5c.

100 doz. Serviettes en coton, valeur 10c. Vendredi 5c.

30 pièces flanelle grise, valeur 10c. Vendredi 7c.

20 pièces flanelle grise, valeur 15c. Vendredi 12½c.

25 pièces flanelle grise, valeur 20c. Vendredi 15c.

20 pièces Coton à drap, 8/4 blanc, valeur 25c. Vendredi 19c.

20 pièces Coton jaune à drap 8/4, valeur 20c. Vendredi 14c.

25 pièces Coton jaune, valeur 8c. Vendredi 6c.

20 pièces Coton blanc, valeur 8c. Vendredi 6c.

150 verges batiste Landsdowne, valeur 14c. Vendredi 9c.

7 pièces de Toile à boucher, valeur 20c. Vendredi 14c.

25 pièces Coton ouaté, valeur 10c. Vendredi 6c.

10 pièces Toile à nappe damassée, valeur 35c. Vendredi 27c.

10 pièces Toile à nappe, valeur 25c. Vendredi 19c.

50 doz. Serviettes, valeur 75c. Vendredi 50c.

25 pièces Toile à rouleau, valeur 8c. Vendredi 5c.

20 pièces Toile à rouleau, valeur 8c. Vendredi 5c.

25 pièces Flanellettes, valeur 6c. Vendredi 4c.

75 pièces Flanellettes, valeur 8c. Vendredi 5c.

50 pièces Flanellettes, valeur 10c. Vendredi 6c.

10 pièces Flanelle Jersey pour enfants, valeur 40c. Vendredi 25c.

30 pièces Cantonette, valeur 15c. Vendredi 10c.

30 pièces Tweed Canadien, valeur 40c. Vendredi 25c.

25 pièces Tweed Canadien, valeur 60c. Vendredi 40c.

Département d'Epiceries

2000 livres sucre blanc granulé, valeur 5c. Vendredi 4c.

2000 livres de cassonade, pas plus que 25 livres à chaque pratique, valeur 4c. Vendredi 3c.

1500 livres de Thé Japon, valeur 40c. Vendredi 25c.

100 livres Café moulu, valeur 25c. Vendredi 20c.

100 livres de Saigo et Tapioca. Vendredi 5c.

Gum Drops, 6c la livre.

Bonbons mélangés, 7c la livre.

Chocolat, 12c la livre.

1200 flacons marinade, valeur 15c. Vendredi 6c.

300 bouteilles de catsup aux tomates, valeur 11c. Vendredi 5c.

500 boîtes de tomates, récolte de 1896 à 6c.

500 boîtes blé-d'inde, récolte de 1896, à 6c.

100 boîtes saumon, 2 boîtes pour 25c.

500 livres farine d'avoine roulée, 9 livres pour 20c.

500 grandes barres de savon, 2½ livres chacune, 3 barres pour 25c.

1000 barres de savon Light Labor, 7 barres pour 25c.

1000 boîtes de cirage, vendredi 3 boîtes pour 5c.

20 tordeurs Empire, vendus déjà à $5, $6 et $7. Vendredi notre prix sera $2.10.

Venant d'arriver : 5000 pièces de tapisseries et bordures à 3c pièce et plus.

AU BON MARCHE---Maison Alphonse Valiquette

1883—1885 rue Notre-Dame, en face du Bloc Balmoral

Toutes marchandises vendues au comptant seulement. X

Gants Alexandre

Ont donné entière satisfaction pendant au delà de cinquante ans. Chaque paire est garantie et estampée du nom du fabricant. On peut se les procurer dans tous les principaux magasins de marchandises sèches de cette ville.

B. A. BOAS & CO., Seuls Agents Pour le Canada.

269—m|s—n—D

Vente Speciale a Bon Marche

FONDS DE BANQUEROUTE DE

HARDES FAITES SE MONTANT A $35,000.00

A VENDRE A MOINS QUE MOITIE PRIX

La semaine dernière nous avons acheté à 33½c dans la piastre, tout le stock de Hardes Faites provenant du Fonds de J. SMITH & CO., fabricants de Vêtements en Gros de Toronto. Nous avons fait venir tout le Stock en cette ville, et nous offrirons les meilleurs marchés en fait de HARDES FAITES, qu'on ait jamais vus jusqu'à présent. Voici quelques-uns de nos prix :

400 pardessus pour petits garçons, valant $3.00 pour $1.50

2100 pardessus pour adolescents, valant $5.00 pour 2.50

1500 pardessus pour hommes, valant $6.00 pour 3.00

1100 pardessus en beaver, devants croisés, de qualité extra, pour hommes, valant $12.00 pour 6.00

950 Habillements en tweed écossais tout laine, pour hommes, valant $9.00 pour 4.50

2500 pantalons en tweed pesant, tout laine, pour hommes, valant $1.75 pour . . . . . 95 cts

1250 habillements, devants croisés, en tweed tout laine, pour hommes, valant $7.00, pour $3.75

750 extra beaux habillements, devants croisés, quelques-uns valent $15.00, pour 5.00

1700 habits et vestes en serge noire, tout laine, pour hommes, valant $7.00, pour 3.50

La vente commencera samedi matin et ne durera que quatre semaines. Tous les vêtements sont marqués en chiffres lisibles et à un seul prix. N'oubliez pas l'adresse :

M. SAXE & FILS

FABRICANTS EN GROS ET EN DETAIL

1355 RUE STE-CATHERINE, - Bloc Barsalou, - ENTRE LES RUES PANET ET PLESSIS

EMPLOI DEMANDE

CORDONNIER — Un cordonnier demande place pour ouvrage de pratique et réparages. S'adresser 291 avenue Duluth. 299-1

COLLECTEUR—Un homme d'expérience, bonnes références, désire avoir de la collection à commission, dans n'importe quelle ligne. S'adresser No 1301 rue Ontario. 299-1

COMMIS—Jeune homme, a trois années d'expérience dans l'épicerie, demande place, soit commis, ou pour conduire un express, ou ouvrage dans un hôtel, 671 rue Sydenham. 299—1

COMMIS—Un jeune homme demande place dans une épicerie, a 3 années d'expérience, peut fournir des références. Ecrire à J. B., 269 avenue Papineau. 296—9

CUISINIER, COMMIS—Cuisinier français et commis pouvant seconder partie, parlant anglais, demandent place, bonnes références. Gorini, 59 rue St Dominique, Montréal. 297—3

COUTURIÈRE—Une couturière de première classe demande de l'ouvrage dans les familles privées. S'adresser, No 388 rue Sanguinet. 297—6

COMMIS—Un jeune homme pouvant fournir des certificats demande place soit comme commis, teneur de livres ou autre emploi dans un bureau. S'adresser Arthur Langlois, St Jean, Co. Iberville, Iberville, Qué. 297—3

DEMANDE—100 pianos à accorder à $1.00 chacun. 30 ans d'expérience. Jules Norman, 2238 rue Ste Catherine. 299—6

EMPLOI DEMANDE—Un homme marié, actif, intelligent, connaissant le commerce des fonderies et "gaz fitting." 18 ans d'expérience, anglais et français. Ecrire à V. E. Y., "La Presse." 296—3

EMPLOI QUELCONQUE — Un homme demande place pour prendre soin des chevaux dans une écurie de louage ou emploi quelconque. S'adresser No 30 rue Payette. 294—9

HOMME—Un homme connaissant bien la la ville, demande place pour conduire un express ou emploi quelconque. S'adresser 466½ rue St Dominique. 299—1

INGENIEUR—Un ingenieur de troisième classe, pouvant fournir des bons certificats, demande place. S'adresser No 1000 rue Cadieux. 299—1

LAVAGE—On demande des lavages de familles au No 225 rue Maisonneuve, dans la cour 299—2

LAVAGE—On demande des lavages de familles, No 155 rue Drolet. 297—3

ELEVES DEMANDES

STENOGRAPHIE—Un professeur de sténographie prépare demoiselles et messieurs pour positions de secrétaire, dans un très court délai et à prix modéré. S'adresser 31 rue Notre-Dame de Lourdes. 22.24—

SITUATIONS VACANTES

ON EMANDE un homme pour vendre pour la plus grande pépinière au Canada ; position permanente. Salaire et dépenses en commençant, à un homme compétent ; références requises. Stone et Wellington, Toronto, Canada. 26,29,1er,3,6,8,10,13,15,17,20,22,24

ON DEMANDE des hommes, dans chaque district non représenté pour vendre nos marchandises : salaire et dépenses payés chaque semaine ; échantillons gratis ; place rémunératrice pour des personnes actives. Blackford and Co., Toronto, Canada. 26,29,1er,3,6,8,10,13,15,17,20,22,24

ON DEMANDE une servante générale pour famille de deux personnes ; références. No 472 avenue Mont-Royal. 298—2

ON DEMANDE des filles d'expérience pour faire les lunch. S'adresser 21 rue St Pierre. 298-2

ON DEMANDE une bonne servante générale au No 112 rue Montcalm. 298-4

ON DEMANDE des agents solliciteurs d'expérience ; peuvent faire beaucoup d'argent, 118 rue St Jacques, chambre 3. 298-6

ON DEMANDE une servante avec références, pas de cuisine, pas d'enfants. S'adresser au No 1895 rue Ste Catherine. 297-3

ON DEMANDE une bonne servante générale, références exigées. S'adresser au No 901 rue St André. 297-4

ON DEMANDE une première et une seconde cuisinière aux Nos 27 et 29 rue St Gabriel, Hôtel du Louvre. 299—1

ON DEMANDE une fille de salle au No 6 rue Claude. 299-1

ON DEMANDE des charretiers de tombereau, angle des rues St Mathieu et Dorchester. 299—3

ON DEMANDE une jeune fille comme servante générale ; références nécessaires. S'adresser No 87 rue Milton. 299-1

ON DEMANDE un barbier pour tous les samedis au No 2657 rue Notre-Dame. 299—2

ON DEMANDE à tous les jeunes gens désireux de former un cercle de s'adresser par lettre à boîte No 674 bureau de poste. 299—1

ON DEMANDE une servante générale au No 35 4avenue Papineau. 299—3

ON DEMANDE une servante générale, sachant faire la cuisine, pas de lavage. Références requises. No 144 rue Hutchison. 296—2

ON DEMANDE un bon charpentier pour ouvrage à l'entreprise, "Job". Se présenter au No 165 rue Dalhousie. 299—1

ON DEMANDE, de suite, une bonne servante générale ayant les meilleures références de ville. Se présenter au No 1546 rue Ontario. 299—1

ON DEMANDE des faiseurs de formes et pour coudre des tripointes de chaussures pour hommes, à la main. S'adresser à la Alexandria Boot and Shoe Co., Alexandria, Ont. 299—2

ON DEMANDE une servante, pas de lavage ; références exigées, No 30 rue Fortin, Mile-End. 299—1

ON DEMANDE une servante générale pour petite famille, 93 rue de la Montagne. 299—2

ON DEMANDE une servante générale au No 777 rue Craig. 299—1

ON DEMANDE des bons drilleurs pour le chemin de fer de Montfort. S'adresser à F. Froideveux, 314 rue St Laurent. 299-3

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une bonne servante au No 334 rue St Hubert. Petite famille. Pas de lavage. Bons gages. 299—n

ON DEMANDE un barbier de première classe au No 2063 Notre-Dame. 299—1

ON DEMANDE des filles pour poser des empeignes aux chaussures d'hommes ; bons gages et beaucoup d'ouvrage garanti. Witham Shoe Co., 45 rue St Maurice. 299—2

ON DEMANDE un bon plombier au No 2622 rue Notre-Dame. 299—.

ON DEMANDE un barbier pour l'hiver, garçon préféré. 1035 rue St Jacques. 299—1

ON DEMANDE une bonne cuisinière ordinaire qui fera le lavage pour une famille de deux. Se présenter au No 483 rue Guy. 299—1

ON DEMANDE une bonne fille pour finir les pantalons. Se présenter de suite au No 20 ruelle St David. 299—1

ON DEMANDE une servante bien recommandée au No 85 rue Chenier. 299—3

ON DEMANDE une fille de chambre au No 350 rue St Denis. 299—1

ON DEMANDE un garçon sachant parler les deux langues et sachant écrire au typewriter. 48 rue St-Laurent. 299—1

ON DEMANDE des personnes d'expérience pour faire des bionses de dames, pour travailler à notre fabrique. A. H. Sims et Cie., fabricants de cheminses et collets, 54 rue Latour. 299—3

ON DEMANDE une cuisinière pour faire la cuisine d'un restaurant, au No 18-9 rue Sainte-Catherine coin Cadieux. 297—3

ON DEMANDE une servante générale dans une famille de trois personnes, No 22 carré Victoria. 297—3

MAISONS A LOUER

A LOUER—Bas, 112 rue St Hubert, à deux portes de la rue Ste Catherine. Loyer, $5. S'adresser au notaire Lévy, 36 rue St Vincent. 299—1

A LOUER—Joli magasin, bonne place pour un chapelier et manchonnier, bon chiffre d'affaires garanti, serait seul dans le quartier. Aussi deux autres magasins avantageux pour marchand de fer, barbier, restaurant, confiseur, etc. Pour renseignements, s'adresser à C. Thériault, 259 rue Notre-Dame, Hochelaga. 299—1

A LOUER—Cottage en brique avec rallonge, 348 rue St-André. 8 appartements en parfait ordre. Loyer, $16. S'adresser au notaire Levy, 36 rue St-Vincent. 299—3

A LOUER—Haut de maison, 8 appartements, bain et w.c., réparations importantes faites dernièrement ; louera bon marché. No 184 rue Ste Elizabeth. 298-2

A LOUER—Logement No 539 rue St Denis, comprenant 8 appartements, bain et w.c. sur le même plancher, chauffé à l'eau chaude, bonne cave pointée. Les appareils pour lumière électrique peuvent s'acheter à bas prix. S'adresser sur les lieux. 298—2

A LOUER—Au centre, logements de 3 et 6 appartements ; bonnes conditions. S'adresser au No 179 rue St Dominique. 297-3

A LOUER—Plusieurs logements de quatre appartements et w.c., situés au village St Jean-Baptiste. Loyer $5 par mois. E. R. Gareau, 1511 rue Notre-Dame, entre les rues Gosford et Bonsecours. 291—n

CHAMBRES A LOUER

A LOUER—Chambre meublée dans une famille privée. S'adresser 146 Champ de Mars. 296-5

BONNE CHAMBRE et pension, aussi excellente pension de table, au mois, à la semaine ou au repas, (7 repas pour $1). No 64 avenue de l'Hôtel de Ville. 15 16 17 19 22 24

CHAMBRE—Dans une famille privée, sans enfants, grande chambre bien garnie, tout le confort du chez-soi. Aussi usage du piano, 233, te Elizabeth. 299—1

CHAMBRE—Chambre garnie ou non là où il n'y a pas d'enfants au No 92 rue Champ de Mars. 299—2

CHAMBRE et pension. — Chambre meublée ou non, avec ou sans pension, pour monsieur seulement, No 38A rue Sanguinet. 299—1

GRANDE CHAMBRE de devant non meublée, avec boudoir, usage du bain et cuisine. Usage de cuisine si désiré, (petite famille) 1042 St Jacques. 299—5

LE CONFORT, la tranquillité et les agréments d'un chez-soi libre, seront donnés aux locataires des chambres meublées ou non, chauffées à la vapeur. S'adresser au No 260 rue St Laurent. 299-1

ON trouvera une chambre meublée avec pension au No 26 rue Ste-Elizabeth. 299—n

A VENDRE

A VENDRE — Ecurie de louage et pension, comprenant chevaux, buggie, sleighs, harnais et robes de fourrures. Bail pour 3 ans. Le tout à bon marché pour un prompt acheteur. 128 rue Ste-Elizabeth. 299—3

A VENDRE—Bois pour allumer le poêle, $1.50 le voyage ; érable et merisier coupés, $1.75 ; racines de moulin, $1.25 ; chez J. Dansereau & Cie, 426 rue Dorchester. Téléphone 2425. 88—n

A VENDRE—Magnifique hôtel, à Ste Anne de Sorel. Conditions très faciles. S'adresser à L.T. Trempe, Sorel, ou à N. Quintal & Fils, 274 rue St Paul, Montreal. 280—26

A VENDRE—Pour tout le monde—Bois pour allumer le poêle, etc., $2, érable coupé, $2.50, blocs de moulins, longueur du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, Carré Richmond. Téléphone 8358 168—n

A VENDRE—Sans réserve, 5 express, charrettes, buggies de toutes sortes ; d'ici au 1er novembre, 63 Dufresne. 294—6

A VENDRE — A St Gabriel de Brandon, l'Hôtel "Coutu", situé au terminus des chars, à conditions faciles. S'adresser pour informations à Louis Coutu, 1264 DeMontigny, ou sur les lieux. 296-6

A VENDRE—Un état de boucher possédant forte clientèle ; le propriétaire n'ayant pas le temps de s'en occuper. Bourke & Melançon, 1608 rue Notre Dame. 298—6

A VENDRE—Magasin de chaussures toujours achalandé, situé dans la grande rue principale. Une petite fortune faite ici en six ans. Commerce comptanut. Pas de gros loyer. Profits monstres. Gros revenu. Capital nécessaire, $2,000. Adressez V. S. O. P., "La Presse." 17,20,22

A VENDRE

A VENDRE Magnifique hôtel, $100 comptant, balance, long terme, restaurant $900 voisous, prix $1200, moitié comptant. Hôtel, coin de rue ; conditions, $800, $200 comptant. Magasins cigares, bonbons, depuis $60. Epiceries, boutiques barbiers, magasins chaussures. Argent prêté, etc. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. 299—1

A VENDRE—Le restaurant "Cottage," coin Lagauchetière et St Urbain. Bon marché à un prompt acheteur. S'adresser sur les lieux. 299-1

A VENDRE — Il faut vendre — Hôtel, angle des rues St Jacques et St Gabriel, commerce établi, fixtures modernes, licence etc. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à Desmarteau & Kenely, 1598 rue Notre-Dame. 299—3

A VENDRE — Roastbeef tenderloin extra, 8c à 10c ; steaks extra, ronde, 8c, sirloin, 10c ; steaks côtes et porter house, 3 lbs pour 25c ; autres roastbeef et steak de choix, 6c à 8c ; poitrine de boeuf, extra, à 5c ; autre boeuf à soupe, 2c à 5c ; devants d'agneaux, 5c à 6c ; derrière d'agneaux, 8c à 10c ; pur saindoux, 3lbs pour 25c ; rolls désossés et fumés, extra, 10c ; jambons fumés (pic-nics) 10c ; lards frais et salé, 7c ; rôtis de porc frais, trimés, 8c ; saucisses, pur porc frais, 8c. J. L. Carle et Cie, téléphone Bell No 704, étal No 4, marché Bonsecours. Aussi, étal No 1380 rue Ste Catherine. Téléphone Bell, 6641. 17,20,22

A VENDRE—Restaurants, hôtels, épiceries et tous autres commerces, et aussi maisons à louer. L. Harris, 118 rue St Jacques, le soir 429 rue St Laurent. 296—6

A VENDRE—Une fournaise pour magasin. S'adresser au No 380 rue St Laurent. 298—3

A VENDRE—$1 le voyage de bois sec de moulin, scié, livré à domicile, chez G. Vaillancourt, 374 rue Beaudry. Téléphone des Marchands, 231. 295—6

CHANCE EXCEPTIONNELLE—A vendre, un magnifique harmonium "Pratte," ayant coûté $200 et que le propriétaire est forcé de sacrifier pour $125. Ecrire à V. E. X., LA PRESSE. 299—6

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE—Une propriété, rue Albert, No 390. S'adresser No 14 rue Quesnel. 296-3

A VENDRE ou à échanger—Manufacture de portes et châssis offerte pour moins de la moitié de la valeur. Engin, bouilloire et machines presque neufs. En très bon ordre. Bonne occasion pour entrepreneurs. S'adresser à Thibaudeau et Bourdon, 1203 rue Ste Catherine, Montréal. 29,1er,3,6,8,10,13,15,17,20,22,24

PERDU

PERDU—Le 12 octobre, au bazar de l'église St Jean Baptiste, une pipe en bois avec une douille en argent gravée des initiales T. A. Récompense promise en retour, 808 rue Sanguinet. 299—1

PERDU — Hier après-midi, jeune chienne (fox-terrier) couleur blanche et feu. Récompense au numéro 882 rue Sherbrooke. 299—1

PERDU—Le 16 septembre dernier, dans la gare Bonaventure, ou sur la rue Ontario, près de la rue Sanguinet, un tour de cou (mitou) en vison. Récompense à la personne qui le retournera au No 298 rue St-Laurent. 298—2

PERDU—Sur les rues Visitation ou Ontario, depuis le No 798 de la rue Visitation au No 892 rue Ontario, un livre de comptes. Prière de le rapporter à M. A. Dépatie, rue Ontario. No 892. 298-2

DIVERS

ARGENT A PRETER — Nous avons plusieurs milliers de piastres à prêter sur hypothèque ou sur toute autre garantie. S'adresser à Osw. Chaput & Cie, chambres 16 et 17, 16 St Jacques. 236—

AVIS—Est par le présent donné que M. E. H. Henrichon désire ouvrir un étal de viandes au No 254 rue Rachel. 294—6

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'on s'adressera à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte incorporant la "Thomas Robertson and Company, limited," pour prendre en main et continuer dans la cité de Montréal, les affaires maintenant conduites dans la maison de Thos. Robertson et Cie., comme marchands et manufacturiers généraux de ferronneries et de métaux, avec le droit d'émettre des actions préférentielles et ordinaires. Le bureau principal de la compagnie sera dans la ville de Montréal. Cross, Brown et Sharp, procureurs des requérants. Montréal, 14 octobre 1896. 22,29,5,12,19,26

AVIS est par les présentes donné qu'on s'adressera à la législature de la Province de Québec à sa prochaine session, pour obtenir un acte ratifiant et confirmant les lettres patentes incorporant la Canada Switch and Spring Company, Limited, pour conférer à la dite compagnie les mêmes pouvoirs pour autoriser l'augmentation du stock de la compagnie et la division de tel stock en parts préférentielles et ordinaires, et pour pourvoir au partage d'icelui. Montréal, 15 octobre 1896. Abbotts, Campbell et Meredith, procureurs des requérants. 297-n

DISPARU—Dans la nuit du 7 au 8 octobre, un cheval brun, crinière coupée, récompense promise au No 303B rue Panet. Quiconque le détiendra après l'insertion de cette annonce sera poursuivi. 298—4

DISPARU—Dans la nuit du 18 au 19 octobre, une jument, hauteur à peu près 5½ pieds, poils brun noir, queue coupée ; âgée de 4 ans. Récompense promise en retour au No 869 rue De Montigny, F. J. Payette. 298—2

GRATIS—Logement gratuit pour un couple sans enfants, qui voudrait prendre soin d'une salle. S'adresser No 153 avenue Laval. 299-1

INFORMATION DEMANDEE — Les filles de feu Peter Lalose devront envoyer leur adresse à Joseph Panneton, 531 rue St Laurent, et elles apprendront quelque chose qui les interessera. 22.24

J'AI DES ACQUEREURS pour petites propriétés, J. A. Charlard, 1618 rue Notre-Dame. 181—n

ON DEMANDE à acheter une presse à copier. Mentionner prix et grandeur. Ecrire à D. Y., LA PRESSE. 298—2

ON DEMANDE à louer un étal de boucher, avec bonne clientèle, dans n'importe quelle partie de la ville. Ecrire à D.W. LA PRESSE. 298-2

ON DEMANDE chambres non garnies avec privilèges, où il n'y a pas d'enfants, et bon quartier. Ecrire à D. Z., LA PRESSE. 298—3

TROUVE le 20 courant, une chienne St Bernard blanche, une oreille jaune, une tache jaune sur la croupe. S'adresser au No 1201 rue Ontario. 299—1

MAISONS D'EDUCATION

CLASSES DU SOIR

International Business College

PLACE D'ARMES

Les classes du soir de cette institution s'ouvriront le 28 Septembre. Le programme comprend la tenue des livres, l'arithmétique, la calligraphie, la correspondance, le droit commercial, la sténographie (dans les deux langues), la clavigraphie, l'anglais, le français, la préparation aux examens du service civil, etc. Les leçons se donnent en anglais par des professeurs versés dans cet enseignement. Un cours préparatoire est annexé au collège. Salles spéciales pour dames. Demandez le prospectus.
240—13—n CARA & LORD, Directeurs.

CLASSES du SOIR

Les lundis, mercredis et vendredis, à dater de lundi, 28 septembre, au

Montreal Business College

Coin du Carré Victoria et de la rue Craig

Tenue des livres, arithmétique, calligraphie, sténographie, clavigraphie, correspondance, anglais, français, service civil, etc. Les élèves choisissent les matières de leurs études et ils reçoivent séparément l'enseignement de neuf professeurs experts. Ecrivez, venez ou téléphonez 2890 et on vous enverra un prospectus et la nouvelle liste des prix. Adresse J. D. DAVIS, 42 Square Victoria, en ville. 274-n

VINS DE FRANCE

ET

De Tous Pays

Pureté et Provenance Garanties

En Dépot chez

And. Brisset & Fils

21, 23 et 25 rue Gosford

(4)

ARTHUR GAREAU

CHIRURGIEN-DENTISTE

117 RUE ST-DENIS (Coin Dorchester)

Couronnes en or ou en porcelaine posées sur vieilles racines. Dentiers en or, aluminium ou caoutchouc. Dents extraites sans douleur. Tel Bell 6849. Bureau du soir, 7 à 8. 130—imJv—a

Le Docteur Le Sage

DE LA FACULTE DE PARIS

Heures de consultations : 1½ à 3 et 7½ à 9 p. m.

Téléphone, 6568. 341 RUE ST-DENIS.

288—n

DENTIER GARANTI - $10.00

Dents posées sans palais. Obturation en or, platine, ciment, extraction sans douleur.

A. E. VADEBONCOEUR, L.C.D.,

265—n Chirurgien-Dentiste, 205 St-Hubert.

Seulement que 25 cts la bouteille

LE QUEEN'S HAIR HELPER est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitives, arrête la chute des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelure deviennent resplendissantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez toutes les pharmacies. 62—mjs—n

OUVRIERS SEULEMENT

Durant le mois d'octobre

Voulez-vous avoir une Maison à vous ?

Notre système de paiements est facile et couvient à tout le monde.

Lot 25 x 84, à une ruelle

RUE CLARK

Tuyaux d'égout et à l'eau, lumière électrique. Il ne nous reste que 22 LOTS.

En donnant

$5.00 COMPTANT

vous achetez un lot. En donnant

$10 au bout de 30 jours et en faisant 72 paiements mensuels de $5.10 chacun, sans intérêt, vous devenez propriétaire.

Commencez de suite

L'argent que vous donnez pour le loyer est perdu et vous restez toujours pauvre.

AGENTS sur la PROPRIETE chaque jour et le DIMANCHE toute la journée.

Prenez les tramways de la rue ST-LAURENT et du SAULT AU RECOLLET pour vous rendre au coin de la rue ST-LAURENT et de l'avenue BERNARD.

BUREAU en face de la GARE du MILE-END, rue ST-LAURENT.

BUREAU PRINCIPAL :

Montreal Investment and Freehold Company

Chambre 3
162 rue St-Jacques

Ouvert chaque vendredi soir. 298—10

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi

Sont tous des Jours d'occasion De Bon Marché

— A LA —

Vente du Fonds de Banqueroute d'Articles de Modes Kensington

Coin des rues Metcalfe et Ste Catherine

Nous offrirons DEMAIN les réductions spéciales suivantes :

700 vgs de Velours de soie de couleur (nuances magnifiques) à 50c, valant 75c.
375 vgs de Velours de soie noir, à 59c, valant $1.
250 vgs de Velours de soie de Lyons, les meilleurs, à $1.00, valant $2.00.
300 vgs de Velours de soie noir à manteaux (32 pcs de largeur), à $1.50, valant $3.00.
199 vgs de riche Velours noir broché à manteaux, à $1.00, valant $2.00.
288 vgs de riche Velours noir broché à manteaux, (qualité extra), à $2.00, valant $4.00.
186 vgs de Velours noir gaufré, (32 pcs de large), à $2.50, valant $5.00.
Encore 500 vgs de véritables Peluches de soie, noires, bleu-marin et brunes. Prix régulier 75c. Demain 25c.

Soies à Robes pour le Million

333 vgs de Soies de fantaisie pour blouses (Union), à 19c, valant 38c.
555 vgs de Soies barrées de fantaisie pour robes, (nuances pour le soir), à 25c, valant 50c.
666 vgs de véritables Soies de Chine de couleur (pour le soir), à 35c, valant 70c.
444 vgs de Soies barrées noires et blanches. Prix régulier $1.00. Demain 39c.
222 vgs de véritables Soies Japonaises pour blouses. Prix régulier $1.00. Demain 39c.
999 vgs de Soies taffetas, barres étroites. Prix régulier 90c. Demain 45c.
777 vgs de Soies brochées noires pour robes, à 75c, valant $1.50.
888 verges de soies brochées noires pour manteaux à $1.00, valant $2.00.
392 verges de peaux de soie noires à $1.00 valant $2.00.
111 verges de riche satin Duchesse (revers en soie), pour robes de réception, à $1.50 valant $3.00.

Etoffes Noires pour Robes

Riches Crépons Français, vendus aux réductions suivantes : 38c valant 70c ; 50c valant $1.00 ; 75c valant $1.50 ; $1.50 valant $3.00.
Superbe Brocart noir pour robes, vendu à 25c et valant 50c ; à 35c valant 70c ; à 50c valant $1.
Différentes Etoffes Ecossaises pour robes. Trois offres spéciales pour demain. Etoffe vendue 25c et valant 50c ; étoffe vendue 50c et valant $1.00, et étoffe vendue 75c et valant $1.50.
444 Parapluies en soie pour dames, à être sacrifiés aux prix suivants : Parapluies valant $1.50, vendus pour 75c ; parapluies valant $2.00, vendus pour $1.00 ; parapluies valant $3.00, vendus pour $1.50 ; parapluies valant $4.00, vendus pour $2.00.

Il y aura en outre, demain, des centaines d'autres occasions superbes, en articles de modes et de fantaisie. Les réductions seront de 25c et 50c dans le dollar.

Préparez-vous dès maintenant à l'hiver rigoureux qui s'avance.

500 paires de couvertes blanches vendues aux prix suivants : Couvertes valant $1.75, pour $1.25 ; valant $2.00, pour $1.50 ; valant $2.50, pour 1.90 ; valant $3.50, pour $2.50 ; valant $4.00, pour $3.00 ; valant $5.50 pour $4.00 ; valant $7.00 pour $5.00.

F. X. COUSINEAU & CIE

R. J. BOWES, Gérant.

SPECIAL POUR LES DAMES !

Les Marchandises ci-dessous énumerées sont vendues à 40 pour cent de réduction sur les prix ordinaires

Manteaux Importés ; Sealettes ;
Imitation de Mouton de Perse ;
Etoffes à Manteaux ;
Imperméables pour dames ;
Draps Melton et Draps Vénitiens
Pour Costumes de dames ;
Blouses tricotées "Golfers" et
Sous-Vêtements pour dames.

Une visite est respectueusement sollicitée

Dupuis Frères

22 24

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

L'AVEUGLE

(88)

DEUXIEME PARTIE

(SUITE)

—Nous déjeunerons et nous irons ensuite à Paris...

Et le brave garçon prit congé de ses deux protégées.

XII

Une triste mouvelle devait, le lendemain matin, empêcher l'exécution du projet formé la veille.

A la première distribution le facteur remit une lettre à Magloire, qui, d'habitude n'en recevait guère.

Elle était timbrée de Pont-d'Ain.

En voyant ce timbre, le manchot tressaillit. — Une appréhension instinctive le mordit au coeur.

Sa mère ne savait point écrire.

Pour qu'elle eût chargé quelqu'un de le faire pour elle en un autre moment que le 1er janvier, il fallait qu'un cas pressant l'exigeât.

Ce fut en tremblant qu'il ouvrit la lettre.

Elle ne contenait que ces lignes :

"Le Pont-d'Ain, 10 février 1894.

"Votre mère est malade. — Elle vous réclame. — Venez la voir tout de suite."

Le nom de signature était inconnu de Magloire, mais peu importait, il ne pouvait mettre en doute sa sincérité.

Une sueur froide mouilla ses tempes.

Allait-il donc être obligé, lui aussi, de prendre le deuil ?...

Bouleversé par cette pensée, le brave manchot n'hésita pas un instant. — Il fallait partir.

De Paris à Pont-d'Ain — viâ Macon — il y avait treize heures de route.

Treize heures de route !

Un frisson le secoua à cette pensée.

Arriverait-il à temps pour embrasser sa mère qui l'appelait ? —Ne serait-elle pas morte quand il arriverait à sa demeure ?

Il s'habilla à la hâte, prit de l'argent, sortit de chez lui et entra dans un café pour consulter un indicateur des chemins de fer.

Le train qu'il pouvait prendre était un train omnibus partant à deux heures quarante-cinq minutes de l'après-midi.

Cela lui donnait tout le temps de déjeuner et de se rendre à la gare de Paris-Lyon-Méditerranée, mais il ne pourrait accompagner Mme Sollier chez le magnétiseur O'Brien.

Il devait donc aller la prévenir de son brusque départ afin qu'elle ne l'attendit pas.

Sans perdre une minute, il courut chez elle et la mit au courant de ce qui se passait.

—Heureusement, je ne sais point tourmenté à votre sujet, — ajouta le manchot, qui, malgré ses angoisses et le désarroi de son esprit ne se désintéressait point de ses chères protégées. — Tout en arrivant à Pont-d'Ain, je vous écrirai. — Je ne vous demande qu'une chose, c'est de ne point vous désoler de mon absence et de ne pas trop vous ennuyer. — Quoi qu'il arrive, je reviendrai bientôt... et Dieu veuille que je ne revienne pas un crêpe à mon chapeau et la mort dans le coeur...

La pauvre Véronique était toute en larmes.

—Sois tranquille, mon bon Magloire, — fit Marthe en embrassant l'ancien soldat de marine, — je te promets que grand'mère ne s'ennuiera pas !... Je serai là, moi.... — Je l'empêcherai d'être triste, et, si elle veut, nous gagnerons de l'argent pendant que tu ne seras pas là....— Je connais tes tournées... — Grand'mère est bien assez forte pour pousser avec moi ton orgue ... — Nous irons ensemble voir les meilleures pratiques, afin qu'elles ne t'oublient pas... — Je leur jouerai tes beaux airs et je leur chanterai celles de tes belles chansons que je sais... — Qu'est-ce que tu dis de ça, mon bon Magloire ?...

—Je dis que c'est une riche idée, et, en ne faisant point les tournées trop longues, une fameuse distraction pour Mme Sollier !

—Tu vois que Magloire m'approuve ! s'écria Marthe. Tu voudras bien, grand-mère, n'est-ce pas ?

—Je ferai tout ce que tu voudras, mignonne.... je me laisserai guider par toi.....

—Alors, ça ira tout seul, et ça sera joliment amusant ! Quand nous nous arrêterons devant une maison, tu tourneras la manivelle et je chanterai : — on me connaît bien maintenant dans tous les endroits où je suis allée avec mon bon ami Magloire.... Nous ferons de belles recettes et nous les partagerons en deux comme il faisait pour moi... Moitié pour lui, moitié pour nous ! Hein ! comme c'est bien arrangé, tout ça !

Le manchot, très attendri, enveloppa l'enfant de son bras gauche et la pressa contre son coeur.

—Maintenant, descendez déjeuner avec moi — dit-il ensuite — je dois me presser pour partir.... — après mon départ, vous irez chez le magnétiseur, puisque vous y tenez....

—Oui, j'y tiens, je veux y aller, j'irai ! — répondit Véronique.

On descendit au restaurant, où Mme Aubin et Marie apprirent avec une véritable consternation le départ de Magloire.

A une heure, il quittait Véronique et Marthe qui se disposaient à partir pour la rue de la Victoire.

* * *

Vers dix heures, Robert Vernière et son beau-fils arrivèrent à St Ouen pour voir comment marchaient les travaux et donner leurs ordres.

Tout marchait merveilleusement vite.

Dans une dizaine de jours, quinze au plus, on pourrait ouvrir les ateliers reconstruits et l'usine reprendrait sa vie.

Après avoir inspecté minutieusement les travaux, Robert s'arrangea pour se trouver seul un instant avec Claude Grivot.

Celui-ci qui, à l'usine où l'on pouvait être entendu, ne le tutoyait plus, lui demanda :

—Patron, tenez-vous toujours à voir le docteur O'Brien ?

—Oui, toujours et plus que jamais ! En sortant d'ici je vais aller à Paris et me mettre à sa recherche. Il faut que je trouve son adresse....

—Inutile de chercher !

—Pourquoi ?

—Parce que cette adresse, la voic. : Rue de la Victoire, numéro 42 bis.

—Qui vous l'a donnée ?

—Peu importe... Vous vouliez l'avoir et vous l'avez, c'est le principal.

Robert écrivit sur son agenda : Rue de la Victoire, 42 bis.

Grivot reprit :

—Irez-vous aujourd'hui même ?

—Ce n'est pas douteux.

—Il n'y a rien d'étonnant à ce que vous vous rencontriez chez le magnétiseur avec Mme Solier.

Le fratricide tressaillit.

—Elle, chez O'Brien ! — s'écria-t-il.

—Oui. — Elle ne perd pas de temps, la vieille ! ! — Vous voilà averti, et, puisque vous tenez à vous renseigner, n'en perdez pas non plus ! — Ca brûle.

—Je pars à l'instant.

Robert quitta précipitamment la rue Hardoin et, gagnant la place de la mairie de Saint-Ouen, monta dans le tramway Saint-Denis-Madeleine.

Il descendit à la place du Havre, prit un fiacre et se fit conduire rue de la Victoire.

Sur une plaque de marbre noir fixée à droite de la porte se lisaient ces mots en lettres dorées :

DOCTEUR O'BRIEN

"Membre des Académies de New-York, de Berlin, de Vienne, de Barcelone, de Moscou. — Membre correspondant des Sociétés savantes de Paris, de Londres, de Nancy, de Genève et de plusieurs autres grandes villes."

Et, plus bas :

"INSTITUT MAGNETIQUE"

"Consultations par le magnétisme.— Hypnotisme appliqué à la thérapeutique et à la médecine légale. — Suggestion."

MADEMOISELLE EVA MARIANI

"Sujet extra-lucide."

Une autre plaque, au côté gauche de la porte, donnait cette indication :

"Consultations de deux à cinq heures et de huit à dix."

Robert sonna.

Nous avons dit qu'après avoir rompu avec le baron Guillaume Schwartz, O'Brien avait congédié le personnel allemand qu'il occupait et qui se composait d'espions subalternes.

Tout en remplaçant ces salariés par des Français authentiques, il avait gardé auprès de lui un Poméranien auquel il croyait pouvoir accorder une confiance absolue.

Ce fut ce Poméranien, vêtu en huissier de ministère, qui vint ouvrir à Robert Vernière.

—Le docteur O'Brien ? — lui demanda ce dernier.

—Absent, monsieur.

—Est-ce bien vrai ?

—Oui, monsieur...

—Quand rentrera-t-il ?

—A midi probablement, pour déjeuner... — Mais les consultations ne commencent qu'à deux heures, c'est indiqué sur la plaque.

—Mais entre l'heure de son déjeuner et celle des consultations, ne pourrais-je le voir ?

—Est-ce pour une affaire particulière ?

—Oui.

—Alors, M. le docteur recevra monsieur de une à deux heures.

—Je reviendrai à une heure.

—Monsieur veut-il me laisser son nom ?

—C'est inutile.....

Les paroles précédentes s'étaient échangées dans le vestibule.

Robert sortit.

Le Poméranien, en refermant la porte derrière lui, pensait :

—Il me semble bien que j'ai vu cette tête-là à Berlin, dans les bureaux de renseignements du grand état-major.

Le complice de Claude Grivot alla déjeuner à l'Hôtel Terminus, et à une heure précise, il sonnait de nouveau au numéro 42 bis.

Le magnétiseur finissait de déjeuner avec Mlle Mariani, son sujet extra-lucide.

Le Poméranien l'avait prévenu qu'un visiteur pour affaire particulière, ne l'ayant pas trouvé, reviendrait.

—Voyez si c'est le visiteur annoncé— lui dit O'Brien en entendant le coup de timbre. — Si c'est lui, conduisez-le dans mon cabinet de travail et demandez-lui sa carte.

L'Allemand alla ouvrir et reconnut le nouveau venu.

—M. le docteur est chez lui, — fit-il. — Veuillez me suivre.

Le frère de Richard fut introduit dans la pièce désignée et le valet de confiance le pria de lui remettre sa carte, formalité indispensable pour être reçu.

—La voici.

En regagnant le vestibule, l'Allemand jeta les yeux sur cette carte et lut : — "Robert Vernière."

Il eut un rire silencieux.

—Du diable si je me trompais en croyant reconnaître cette tête-là ! — murmura-t-il. C'est le particulier dont on s'est tant occupé dernièrement et dont on s'occupe encore rue de Verneuil ! — Bon à savoir...

Certes, si O'Brien attendait une visite, ce n'était point celle de Robert dont quelques semaines auparavant il avait mission de surveiller les agissements.

Depuis que, quittant Berlin, il était venu à Paris prendre le commandement d'une section d' "informateurs" à la solde de l'Allemagne, il n'avait pas revu son ancien collègue aux bureaux des informations du grand état-major.

Que venait faire chez lui l'homme que le baron Guillaume Schwartz soupçonnait d'avoir joué un rôle très important, sinon même le premier, dans les crimes de Saint Ouen ?

Que pouvait-il lui vouloir ?

Il mit la carte dans sa poche et dit à Mariani :

(A suivre)

COMMERCE

FARINES

En farines d'Ontario, les prix sont fermes, quoique l'excitation ait un peu diminué, avec la réaction en baisse des marchés du blé ; en farines de Manitoba, la demande se maintient et les prix également. De nombreux achats se font journellement, en quantités variables, pour livraisons immédiate. D'autant plus que, avant quinze jours, les transports par chemins de fer vont hausser et fourniront encore l'occasion d'une nouvelle hausse.

Dans le Haut-Canada, les farines sont en bonne demande et les prix très fermes ; les Straight Rollers se sont vendues, dans l'ouest à la parité de $2.95 à $4.00 ; les patentes de Manitoba de $5.00 à $5.05, et les Straight Rollers de Manitoba, $4.60.

Ici, nous cotons en lots de char :
Patente d'hiver, le quart, $4.90 à $5.
Patente du printemps, le quart, $5 à $5.15.
Straight Rollers, le quart, $4.50 à $4.75.
Forte de Manitoba, le quart, $4.50 à $4.75.
Forte de Manitoba, meilleures marques, 0.00 à $4.75.

FARINES D'AVOINE

Les marchés du Haut-Canada cotent la Standard $3.00 en poches et $3.10 en quarts, pris aux moulins. A Montréal les prix sont fermes avec bonne demande.

Nous cotons ici, en lots de 5 à 10 quarts ou poches :
Standard, le quart, $3.30 à $3.40.
Standard, la poche, $1.55 à $1.60.
Granulée, le quart, $3.40 à $3.50.
Granulée, la poche, $1.60 à $1.70.
Roulée, le quart, $3.20 à $3.40.
Roulée, la poche, $1.55 à $1.60.

ISSUES DE BLE

Les issues de blé haussent dans le Haut-Canada et les prix à Montréal sont plus fermes. La demande est active de la part des marchands ; la consommation achète aussi plus libéralement.

Nous cotons en lots de chars :
Son, la tonne, $11 à $11.50.
Gru, la tonne, $11.50 à $12.50.
Moulée, la tonne, $16 à $18.
Blé d'inde broyé, la tonne, $15 à $17.

GRAINS

Il y a eu hier, réaction marquée en baisse à Chicago. Le blé sur décembre a commencé à dégringoler dès le commencement du marché et il a clôturé à 78¼ sur décembre, et 80c sur mai. On a baissé sur la publication par "Bradstreet's" de son évaluation des stocks du monde entier qui accuse une augmentation de six millions de minots. Mais la principale raison, c'est que la hausse avait été trop rapide et qu'une foule de spéculateurs, avant d'aller plus loin, voulaient réaliser les profits acquis sur le blé acheté avant la hausse.

La baisse a d'ailleurs été à peu près générale. Liverpool était en baisse de 1½d à 2d ; San Francisci était faible ; New-York perdait 3c environ par minot.

Mais au Canada, quoique l'excitation fût beaucoup moindre, les prix restent fermes. Dans Ontario, le blé blanc et le roux se sont vendus de 80 à 81c ; le No 1 dur de Manitoba est monté à 95c, fret de Toronto, puis à 93 et 94c.

Le sarrasin a une bonne demande à 33c, dans l'ouest, 33c, frets moyens, et 35c Midland. L'orge est tranquille à des prix soutenus. No 1, 38c ; No 2, 31c, et No 3, 25 à 26c. L'avoine est en bonne demande ; les prix sont fermes : blanche, 22c ; blanche et inégale, 21c. Les pois ont assez actif et les prix sans changement. Ventes à 46c, nord et ouest. Blé d'inde, 27 à 28c, seigle 36 à 37c à la campagne.

A Montréal, il y a des ventes d'avoine No 2 à 30c ; les pois valent de 56½ à 57c, l'orge à moulée 34c en gros, 35c en petits lots. Le sarrasin se vend de 41 à 41½c, et le seigle 45c.

PRODUITS DE LA FERME

Le beurre d'octobre se vend 19 à 19¼c, et les commerçants de Montréal sont acheteurs à ce prix. Le beurre de septembre vaut 18½c.

Les oeufs valent de 13½ à 14c, mirés.

Le fromage est tranquille aujourd'hui, et 10c est à peu près tout ce qu'on peut obtenir de mieux pour la province de Québec.

Woodstock, Ont.—En vente aujourd'hui, 6000 meules, de la dernière quinzaine de septembre et fin de saison. Deux lots ont été vendus à 10¼c.

Peterboro, 21—Environ 6,000 meules de fromage coloré d'octobre ont été vendues à 10 3-16 et 10¼c. Mais presque toutes au premier prix.

FOIN

Le marché du foin est toujours tranquille et faible ; les commerçants de Montréal paient $6.00, $7.00 et $8.00 à la campagne, pour les lots dont ils ont le placement assuré et n'achètent pas en avance. La cessation des exportations d'animaux par le port de Montréal, a fermé un débouché considérable au No 2. On cote le foin pressé rendu en gare à Montréal, No 1, $9.50 à $10 ; No 2, $8.50 à $9.

Aux Etats-Unis, les prix du foin restent bas, à Boston, le foin de choix est coté de $15 à $16 ; le No 1 $14.00 à $14.50. Si l'on prend ce dernier chiffre, et que l'on en déduise $3 de fret, $2 de droit, et $1 de commission au vendeur, il reste juste $8.50 à l'exportateur.

A New-York, le foin de choix en petites balles, comme est généralement le nôtre, vaut $15 le choix, $14 à $14.50 le No 1, $12 le No 2.

Voici les prix extrêmes payés samedi sur les principaux marchés des Etats-Unis :
Boston, $16 ; NewYork, $18 ; Jersey City, $17.50 ; Brooklyn, $17 ; Chicago, mil, $9 ; Chicago, prairie, $8.50 ; Minneapolis, $8 ; Minneapolis, prairie, $6.50 ; Kansas City, mil, $8.50 ; Kansas City, prairie, $5.50 ; Pittsburg, mil, $11.75 ; Pittsburg, prairie, $8 ; Nouvelle-Orléans, mil, $15 ; Nouvelle-Orléans, prairie, $6.50 ; San Francisco, $9.50 ; Cincinnati, $11 ; Cincinnati, prairie, $9 ; Louisville, $10 ; Baltimore, $13.50 ; St Louis, mil, $10.50 ; St Louis, prairie, $7 ; Cleveland, mil, $11.50 ; Cleveland, prairie, $7.50 ; Philadelphie, $14 ; Washington, D.C., mil, $13 ; Providence, $17.

LA CLASSIFICATION DU BLE

Il y a eu beaucoup d'anxiété dans le commerce de blé à propos de la classification du blé ; les délégués du nord-ouest chargés de choisir les échantillons qui doivent servir d'étalons, cette année, avaient choisi des échantillons différent notablement de ceux de l'année dernière pour la récolte de cette année, de sorte que, si l'on adoptait leur choix, il aurait fallu, dans les marchés, indiquer à quelle année s'appliquait la classification : ainsi il y aurait eu le No 1 dur de Manitoba de 1895 et le No 1 dur de Manitoba de 1896 et ainsi de suite.

Devant les représentations du commerce, sir Henri Joly, contrôleur du Revenu de l'intérieur, a décidé que la classification et l'échantillonnage de l'année dernière resteraient en vigueur cette année. De sorte que les négociants qui ont acheté du No 1 dur de Manitoba, seront maintenant certains qu'on leur donnera du blé égal à l'échantillon du No 1 dur de l'année dernière.

DIFFICULTES FINANCIERES

Toronto, 22 — John Muldrew et Cie, marchands de laine, en gros, de Toronto, sont dans des difficultés financières, depuis quelque temps et ils ont offert à leurs créanciers 75 cents dans la piastre. Une assemblée de ces derniers aura lieu la semaine prochaine, à Montréal. On s'attend à ce qu'un règlement soit effectué.

—Voyez : Ne vous fâchez pas, sur la 5e page.

BARGAIN DAY

N'oubliez pas que demain est un jour de "bargains" extraordinaire chez Laramée et Massicotte, coin des rues Ste-Catherine et Wolfe.

DONNEZ VOS ORDRES

Pour robes et manteaux, au Syndicat de Montréal, coin des rues Ste Catherine et Amherst, où une modiste de manteaux de première classe garanti tout ouvrage, et dans les derniers goûts.

LES VOLEURS DU GRAND MONDE

(par Ponson du Terrail)

Le plus beau roman encore paru. Demandez le premier numéro du nouveau journal "Le Foyer des Familles Illustré", gratis dans tous les dépôts de journaux vendredi. 299—2

—La Cie de Pianos Pratte vient de recevoir de sa manufacture un certain nombre de pianos d'un nouveau modèle. Le mécanisme et toutes les différentes parties du piano sont exactement de même qualité que le grand format ; la seule différence est dans le prix, la grandeur de la caisse et la richesse du bois et de la décoration. A en juger par les commandes qui ont déjà été reçues, ce nouveau modèle est destiné à devenir très populaire.

—Soyez donc patients avec un atroce mal de dents ? La gomme du Dr Adam guérit. —10 cents. 295—7

PAS DE POUSSIERE, PAS DE SALETE
PAS D'INGREDIENTS EMPOISONNES

"SALADA"

— THE DE CEYLAN —

Est absolument pur et délicieux — Ne contient rien qui puisse détruire les nerfs — En paquets de plomb seulement — Jamais en caisse.
Chez tous les Epiciers.—25c, 40c, 50c, 60c. mjs—n—y

Velveteens.....

Qualité très bonne, toujours vendu ailleurs $1.20 au moins. Une grande quantité acheté à bon prix nous permet de l'offrir pour..... 75c
32 pcs largeur, en noir, bleu et noir.

Manteaux Jobs.....

Il nous reste environ 75 manteaux du Job de Lundi. Nous les vendons à 35 p. c. d'escompte. Il y en a de toutes les grandeurs. Venez choisir. Manteaux de.... $3.50 à $20.00

Nos Modistes ont des Chapeaux venant d'arriver de New-York—qui arrivent aujourd'hui.

Letendre & Arsenault
1491-1493 Rue St-Catherine — La Maison de Confiance.

POUR PARDESSUS et HABILLEMENTS
FAITS A ORDRE
J. R. PAQUIN & CIE
267 RUE St-LAURENT
N'ONT PAS DE RIVAL

Venez examiner nos beaux BEAVERS et CHEVIOTS pour pardessus et nos TWEEDS ECOSSAIS, DRAPS ANGLAIS et FRANÇAIS, pour habillements.

Toujours en stock—le plus bel assortiment de la ville—Corps et Caleçons, Chemises, Cols, Cravates, Gants, Chaussons, etc.

CORPS et CALEÇONS en laine écossaise pour 47½c, valant 75c.

J. R. PAQUIN & CIE
267—RUE ST-LAURENT—267

Avis de Faillite

IN RE

R. H. C. LAROSE
468 rue St Antoine,
Ste Cunégonde.

Vente à l'encan au No 69 rue St Jacques, Montréal,

Jeudi, le 29 Octobre 1896, à 11 hrs

De l'actif comme suit :

Fonds de commerce d'épiceries	1102 83
Mobilier du magasin	215 75
Roulant	405 25
	1723 83
Dettes de livres et billets d'après liste	462 55

Le magasin sera ouvert le 28.

KENT & TURCOTTE,
299—3 97 rue St Jacques, Montréal.

VOS YEUX Sont-ils en bon état? Non. Voyez alors A. MONGEAU, Opticien diplôme de l'Institut de Toronto. — Essai de la vue gratuit et correction des yeux défectifs ou souffrant par des Verres approuvés et faits d'après les méthodes nouvelles. Ne confiez pas vos yeux à des mains inexpérimentées. 128-1-j-n A. MONGEAU, 42 rue St Laurent.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

Samuel Désy,
EPICIER,
Coin des rues Canning et N-Dame,
Montréal, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, en bloc ou en détail, à la place d'affaires du failli.

Vendredi, 30 octobre, 1896, à 11 hrs avant-midi,

tout l'actif cédé d'après l'inventaire, savoir :

Stock d'épiceries, vins, liqueurs	$1,171.69
Roulant, cheval, voitures, etc.	437.80
Un piano cottage	150.00
Loyer des premisses à échoir le 1er mai 1897	300.00
Dettes de livres par liste	2,290.17
	$4,348.66

Le tout sera vendu pour argent comptant.

Le magasin sera ouvert pour inspection, jeudi, le 29 octobre 1895. Inventaire et liste dettes de livres en vue à nos bureaux. Pour autres informations, s'adresser a

BILODEAU & RENAUD,
Curateurs,
15 rue St Jacques, Montréal.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 22,24,29.

AVIS est par les présentes donné qu'application sera faite à la législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'un acte pour ratifier et confirmer un règlement entre certaines parties intéressées dans le trépondu et succession de feu l'honorable John Molson, et pour décharger les exécuteurs et fidéi-commissaires nommés en vertu de son testament. Montréal, 12 octobre 1895. E. Lafleur, Abbotts, Campbell & Meredith, procureurs des requérants. 291—n

PAR MARCOTTE FRERES

VENTE IMPORTANTE de meubles neufs et de seconde main. VENDREDI après-midi, 23 octobre, aux Nos 1493 et 1495 rue Notre Dame,

—COMPRENANT :—

Ameublements de salon, salle à diner, boudoir, chambre à coucher, etc., etc. Splendide piano cottage, miroirs, cadres et gravures, sets de salon en turkish rug, fauteuils et chaises de fantaisie, rideaux, portières, poles, splendides sideboards, tables à diner, chaises, bibliothèques, bureaux, secrétaires, chaises d'office, porte-chapeaux, 25 autres sets de salon en brocatelle, 30 rouleaux de tapis Bruxelles et prélarts anglais, 25 sets de chambre en chêne, noyer noir et bois franc, sommiers, matelas, couvertes de laine, confortables, canapés, lits-corniches, sofas-lits, commodes, lavemains, couchettes de fer, tables, chaises, poêles de cuisine, poêles de passage, lampes, etc., etc. Vente sans réserve vendredi, à 2 hrs p.m.

298—2 MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

PAR FRASER FRERES

Meubles et Effets de Ménage Neufs et d'Occasion

Tapis, pianos, poêles de passage et de cuisine et effets de ménage de toutes sortes.

Grande vente régulière à l'encan, à nos splendides nouvelles salles de ventes, Nos 453 et 455 rue St Jacques, vendredi matin, le 23 OCTOBRE, à 10 heures.

Un grand nombre d'acheteurs assistent à ces ventes. Les consignataires peuvent compter sur des prix justes et de promptes remises au comptant.

Avances libérales faites. Emmagasinage sûr, propre et étanche, pour meubles, pianos, etc., etc. Evaluations et appréciations faites.

FRASER FRERES,
17,19,21,22 Encanteurs.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE A L'ENCAN de la balance de toutes les consignations, comprenant meubles neufs et d'occasion, poêles de passage et de cuisine, ustensiles de cuisine, vitrine d'étalage, tapis, etc., à nos salles, 241 et 243 rue St Jacques,

Vendredi après-midi, le 23 Octobre

Comprenant tous les élégants meubles, etc., magnifiques ameublements de salon avec dossier en fil de fer, ameublements couverts en peluche et en crin, tables de centre, berceuses de fantaisie, ameublements de chambres à coucher en noyer et en chêne, tables à rallonge pour salle à manger, chaises, buffets, couchettes à combinaison en fer et sommiers élastiques, matelas en crin et en laine, rideaux en chenille et tapestry, couvrepieds de Marseilles ; aussi, un très bel assortiment de tapis de Bruxelles et tapestry à la verge, carpettes de Bruxelles, tapestry et en moquette, paillassons et nattes, prélarts anglais. Vente sans reserve. Vente à 2 heures p.m.

RAE & DONNELLY,
298—2 Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

IN RE la faillite

GEORGE HUNT,
faisant affaires sous le nom de St. Lawrence Machinery Supply Co.

Avis est par les présentes donné que F. W. Radford, comptable de Montréal, a été dûment nommé curateur à la susdite faillite. Les créanciers sont priés de lui présenter leurs réclamations dans les 30 jours de cette date.

F. W. RADFORD,
Curateur à la faillite George Hunt.

Bureau de RADFORD & WALFORD,
37 Imperial Building.
Montréal 21 octobre 1896. 298—2

Chance Merveilleuse

D'acquérir un lot et d'être Propriétaire chez soi.

Les lots sur la rue Clark, annexe de Montréal, se vendent maintenant de $273. à $330., $10.00 comptant, $10.00 en trente jours et la balance par versements mensuels.

Où pouvez-vous acheter à de telles conditions ?

Pour venir en aide à ceux qui ne peuvent pas venir durant le jour, le bureau principal reste ouvert chaque vendredi soir de 7.30 hrs à 9.30 hrs.

BUREAU DU VENDREDI SOIR
Chambre 3.
162 rue St Jacques.
299—2

Gratis

A tous les Lecteurs de Ce Journal

Durant cette semaine, toutes les personnes qui tiennent maison dans la ville de Montréal, et qui lisent régulièrement LA PRESSE, recevront par la poste un petit livret, donnant une description complète des guérisons opérées par le "Quickcure", le remède le plus phénoménal contre la douleur qui ait été offert jusqu'à présent pour soulager les personnes qui souffrent.

"Miraculeux", c'est le seul mot qui exprime convenablement l'action merveilleuse du QUICKCURE pour toutes les douleurs qui peuvent être soulagées en appliquant un remède à l'extérieur.

C'est un remède instantané contre le mal de dents et il est recommandé par les médecins et les dentistes les plus renommés.

Dans une opération chirurgicale il est d'une valeur inappréciable. Ses pouvoirs pour nettoyer, cicatriser et guérir sont presqu'incroyables.

Le QUICKCURE ne manque jamais de guérir, d'une manière permanente, les maladies de la peau de toute description. Aucun autre remède n'est égal au QUICKCURE pour clous, boutons, carboncles (charbon), ulcères, hémorroïdes, panaris, brûlures, meurtrissures, coupures, etc.

En vente chez tous les pharmaciens en pots de verre blanc, avec couvercle en nickel, trois grandeurs, 25c, 50c et $1. Fabriqué par THE QUICKCURE Co., Ltd., Québec.

S. V. CARTER, Temple Building, agent distributeur pour Montréal.

LE SIGNAL DE LA BATAILLE
Pour le Championnat Intermédiaire

JEUNES CAPITALS vs NATIONAL
SUR LES TERRAINS DE LA S. A. A. A.
SAMEDI, LE 24 D'OCTOBRE
La balle sera lancée à 3 hrs p.m. On jouera beau ou mauvais temps.
ENTREE, - - 35 ET 25 CTS
Les tramways électriques conduisent directement aux terrains. 299—2 X

EXCURSION
DE
MONTREAL A NEW-YORK
ET RETOUR

Billets bons Pour aller Et revenir **$10.00** Billets bons Pour aller Et revenir

Bons pour partir les 22, 23 et 24 Oct. Bons pour revenir jusqu'au 1er Nov. 1896

Pour billets, accommodation de chars salons et dortoirs, s'adresser aux bureaux du

Chemin de fer Vermont Central, 136 rue St-Jacques | Chemin de fer Delaware & Hudson, 143 rue St-Jacques

13,15,17,19,20,21,22,23

E. LEPAGE & CIE, 223 rue St-Laurent

Quelle Semaine de Ventes nous avons faite !

Chaque dame et demoiselle bien habillée sur la rue portait un chapeau et ornements venant d'ici. Nous en sommes fier. Notre importation, cette année, a été en accord avec le goût du public. Nous avons vendu cette semaine des ornements pour chapeaux de 50c a $4.65 chacun. Tout le monde est satisfait. Quels beaux ornements a chapeaux Lepage & Cie ont cette année, était l'exclamation de tout le monde. Oui, c'est vrai. L'ornement Paradis exposé dans la vitrine est une immense beauté. Nos ornements en jais sont des plus précieux. Nous allons faire une immense journée demain avec nos 6 caisses d'ornements nouveaux qui viennent d'être jetées sur le trottoir. Nous allons donner de grands bargains demain. Nous voulons que toutes les dames et demoiselles de la ville viennent voir cela et nous savons le reste.

Une Course sur les Ailes Demain

10 boîtes d'ailes, toutes couleurs, demain 5c.
8 boîtes d'ailes doubles, toutes nuances, 10c.
3 boîtes d'oiseaux, demain 10c.
6 boîtes plumes couteaux nuancées, 5c.
3 boîtes d'osprays, demain 15c.

Personne ne peut avoir ces marchandises au même prix ailleurs.

Un Bargain dans les Tips en Plume d'Autruche

Tip plume d'autruche, demain 12c.
Boucles en brillants, demain 12c.
Boucles en jais, demain 10c.

BAS.—Bas de Dames en cachemire, double talon et orteille, extra pesant, spécialement fait pour saison d'hiver. Demain 20c.

Bas de Dames en laine, par côte et sans couture. Demain 25c.

GANTS.—Notre acheteur a réussi à nous expédier une ligne spéciale de Gants en kid, 4 boutons, très fin, pour 49c.

CORPS DE DAME en laine, tricoté fin, et par côte, valant 50c pour 25c.

BIJOUTERIE—Dans ce département nous allons avoir du plaisir demain, car nous vendrons des boutons a chemises avec boutons à collet et poignets, sur une carte, le tout en or roulé, avec dessin. Demain, un grand bargain, 20c.

Bagues en or pour bébé, unies en dessins ou avec brillants, en or solide garanti, 75c.

Chaines de dames, en argent solide avec pendants, 75c.

Epinglettes en jais, tout noir, un bargain, 10 cts.

Epinglettes en or plaqué, patrons différents, 20c.

Les ordres par la malle doivent spécifier unis ou non.

RUBANS—Ruban noir en soie, 4 à 2 pouces de large : nous en avons trop en stock ; valeur 15c la verge. Demain 9c.

Ruban—noir satin et soie, 4 pouces de largeur, vous payez 25c ailleurs, demain, ici, 18c.

Un gros lot de ruban de fantaisie de toutes nuances, sera jeté sur nos comptoirs demain pour faire place, les prix sont de 10 à 25c la verge, demain, au choix, 8c.

Vous n'aurez jamais une chance pareille, car nous perdons trop d'argent.

Les ordres par la malle doivent spécifier la demande et des timbres ajoutés au-dessus des prix pour le renvoi.

E. LEPAGE & CIE
223 RUE ST-LAURENT

PALMER, 1745 Rue Notre-Dame.

Le Palais d'articles de Coiffure pour Dames et Messieurs, au premier rang.

Fabricants de Perruques artistiques et d'Articles de Coiffure.

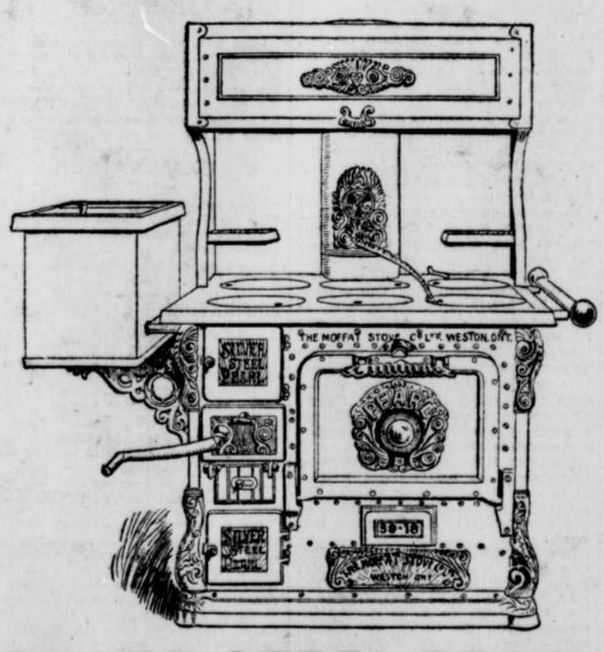

SILVER STEEL PEARL

Nous présentons ci-haut le plus beau modèle de Poêle en acier qui ait jamais été fait, et n'est surpassé par aucun sur le rapport de l'économie dans le combustible et comme parfait cuiseur. Nous invitons les amateurs à venir l'examiner avant d'acheter ailleurs. Poêles échangés.

GRAVEL & BOULARD,
22,24 *306 et 308 Rue St-Laurent*

Peinture à Plancher

SECHE EN 6 HEURES

PEINTURE PREPAREE PRETE "ISLAND CITY"

En 42 nuances, pour travail du dedans et du dehors. La plus pure fabriquée. KALSOMINE—pour murs et plafonds—12 teintes. Séche aussi dur que la peinture à l'huile.

P. D. DODS & CIE, Propriétaires,
Ateliers de Peinture et Vernis "Island City." 118-mjs-n 188 et 190 rue McGill

AMUSEMENTS

Académie de Musique
SPARROW & JACOBS, locataires et gérants.

Cette semaine seulement, le grand ARTISTE ANGLAIS,

ALBERT CHEVALIER
et sa troupe de première classe Direction, CHARLES FROHMAN.
Prix, $1.50, $1, 75c, 50c, 25c. Matinées mercredi et sam. di. Prix $1, 75c, 50c, 25.
Bureau de location ouvert de 9 a. m. à 10 p.m.
La semaine du 26 octobre JAMES O'NEILL dans son répertoire. 296—8

QUEEN'S THEATRE, SPARROW & JACOBS Seuls gérants.

Prix populaire :—Matinées, Mardi, Jeudi et Samedi, 15 cts et 25 cts. Le soir, tous les sièges en bas 50 cts. Pas plus.
Cette semaine, JAS. J. CORBETT, dans une nouvelle comédie, drame "A NAVAL CADET"—Semaine prochaine "A PAIR OF JACKS." 294—6

THEATRE ROYAL—Toute cette semaine après-midi et soir.
—WEBER & FIELD—
Vaudeville, prix des matinées : 10 et 20c. Soirées, 10, 20 et 30c. Contrôle ouvre toute la journée. Semaine prochaine : THE LAND OF THE LIVING. 290—9

THEATRE FRANÇAIS
W. E. Phillips, directeur et gérant.
Cette semaine—Une affiche extraordinaire comprenant le drame à sensations en 4 actes **Ten Thousand Miles Away**, par permission d'Oliver Byron, et **IDA HOWELL**, la plus captivante de toutes les Comédiennes. Prix : 10c, 20c, 30c. Matinée chaque jour. Téléphone 6616. 296—6

SOUS le patronage Vice Royal—**Danse et Bonne Tenue—QUEEN'S HALL**—Classes commençants (dames et messieurs), les mardis et jeudis, à 8 hrs p.m. Les vendredis (9 morceaux de musique). Classes des enfants les mardis et vendredis à 3 hrs p.m. Pour jeunes gens et demoiselles, mardis et vendredis, à 4.30 hrs p. m. A. Roy Macdonald, jr., professeur de la famille de leurs Excellences. 277—n

ACADEMIE DURKEE
AVENUE UNION
Classe des commençants, les lundis et vendredis soir. Nous fermons maintenant des classes du jour pour les dames et les jeunes. 249—n

SOUS LE PATRONAGE VICE-ROYAL
Ecole choisie du PROF. NORMAN, 127 rue Stanley. Si vous désirez suivre une classe choisie, venez voir la maison. Une visite vous convaincra. Soirs à 8 p.m. Après-midi à 4 p m. Leçons privées à n'importe quelle heure. On enseigne les danses de fantaisie. Tél. 3834. Envoyez chercher une circulaire. 265—n

CONSERVATOIRE DE DANSE — Bonne tenue et entraînement physique, 2269 rue Ste-Catherine.
La classe des commençants, les Lundis et Mercredis, à 8 p. m. Classes des avancés les Mardis et Samedis, à 8 p. m. Les jeunes, les Mardis et Jeudis, à 4.15 p. m. Leçons privées au gré. Réunion le Samedi à 8 p. m. La salle est entièrement remise à neuf, plancher neuf en érable. Envoyez chercher une circulaire. Téléphone 4635.
267—n GEO. F. BEAMAN.

QUAND VOUS IREZ A
NEW-YORK
Logez à l'hotel BRADFORD, 14me rue à l'ouest de Broadway
Conditions ; 75c à $1.00.—Cet hôtel est situé au centre des affaires et des théâtres. Ce qui ne peut manquer d'être très apprécié par les voyageurs venant du Canada.—F. A. FRENCH, prop 296—1

Les BAINS TURCS...
qui sont de véritables Bains Turcs.
Allez aux
BAINS LAURENTIENS
Si vous voulez avoir ce qu'il y a de mieux en fait de bains.
Eau pure et fraîche à toute heure.
...BAINS LAURENTIENS
Angle des rues Craig et Beaudry. 280—n

MINES D'OR
De la Colombie Anglaise
Rossland-Trail Creek

COTE DES ACTIONS :

Monte Cristo	$0.20	B. C. Gold Fields	$0.10
Old Ironsides	0.15	Silverine	0.15
War Eagle	1.75	Iron Mask	0.73
Virginia	0.25	St Elmo	0.20
Crown Point	0.50	Poor Man	0.14
Evening Star	0.30	California	0.15
O. K.	0.35		
Big Three	0.10		

Mines de fer chromique, de Coleraine, Que. $75.00 offertes, $90.00 demandées
M. QUENEAU, Courtier,
Montréal, Qué.
New-York Life Insurance Bldg, No 907.

Aussi, achat et vente, à la commission, de toutes valeurs non cotées officiellement. 296—12

A VENDRE

CHEVAL, HARNAIS, BUGGY..... $40
AVEC SLEIGH..... $60
Ce cheval (bien plus beau que la vignette ci-haut) avec voiture, etc. m'a été laissé à vendre pour $40
LE VOULEZ-VOUS ?
C'est un bargain extraordinaire. Rien de mieux pour un collecteur.—E. J. LATIMER. 290—2

Coupon No 1...
Découpez-le
NOUS OFFRONS GRATUITEMENT
à tous ceux qui paient loyer, les renseignements qui leur permettront d'obtenir un
CHEZ SOI...
En faisant des Paiements Mensuels comme le loyer.
Nous avons la propriété et pouvons vous partir immédiatement.
Vous n'avez rien à perdre.
Vous avez tout à gagner.
CHAMBRE 3
296—6 *162 rue St-Jacques*

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la ville de Westmount s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour faire adopter un acte pour amender sa Charte et les actes amendant icelle, accordant de plus amples pouvoirs concernant les élections municipales ; améliorations spéciales ; emprunts ; expropriations ; exemptions ; perception des taxes ; approvisionnement d'eau ; et pour avoir l'autorisation pour la ville et les municipalités adjacentes pour faire des arrangements avec les compagnies ou personnes concernant l'approvisionnement de l'eau et pour autres fins. — Montréal, 21 oct b e. 1896. DUNLOP, LYMAN & MACPHERSON, Procureurs des Requérants. 98—n

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'application sera faite à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, par la Corporation du village de Verdun, pour l'adoption d'un acte pour amender et étendre l'acte de la dite Législature, 40 Victoria, Chapitre 41, intitulé : Un acte pour changer le nom de la municipalité du village La Rivière St Pierre, et pour augmenter les pouvoirs, quant à ce qui regarde le lieu de résidence des conseillers du dit village de Verdun, le pouvoir d'emprunter de la dite Corporation, les pouvoirs de la dite Corporation, dans les questions sanitaires, le règlement des bâtisses dans le dit village, le règlement des bicycles et pour autres fins.

N. T. RIELLE,
Procureur de la Corporation du Village de Verdun.
294—n

TEMPERATURE

Toronto, 22 — Vent de l'ouest, modéré à frais. Temps beau et très frais.

MONTRÉAL, 22 Octobre 1896.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640-1643 rue Notre-Dame:

Aujourd'hui maximum	48
Même date l'an dernier	52
Aujourd'hui minimum	32
Même date l'an dernier	34

D'après le baromètre aujourd'hui: 8 hrs a.m., 29.87; 12 hrs a.m., 29.89; 2 hrs p.m., 29.87.

AUX ANNONCEURS

Les annonces pour le numéro du samedi seront reçues jusqu'à 6 heures p. m., Vendredi.

Nous ne pouvons garantir l'insertion, dans ce numéro, des annonces qui seront apportées le samedi matin.

POUR LES VICTIMES

"La Presse" accuse réception des souscriptions suivantes :

Boisseau Frères	$25.00
Le personnel de la maison Boisseau Frères	13.75
Wilfrid Brunet	10.00
J. C. Everett	5.00
Simon Lesage	5.00
W. E. Blumhart	10.00
T. Berthiaume, propriétaire de "La Presse"	200.00
Le personnel de "La Presse"	100.00
	$368.75

Le comité des citoyens nous informe que ses listes ont commencé à circuler ce matin et que les citoyens qui les présentent constatent la plus vive des sympathies dans le public.

LE DEVOIR

Le conseil de ville ayant manqué à son devoir en n'assurant pas, par un vote, l'existence des veuves et des enfants des pompiers Laporte, King et Carpentier, c'est au public qu'incombe maintenant la tâche d'arracher ces infortunés à la misère.

Il faut que tout le monde donne selon ses moyens ; il ne faut pas se laisser éblouir par les gros chiffres et croire que quelques milliers de piastres suffiront à racheter la signature de la ville de Montréal que la corporation a laissé protester.

Dans notre opinion, le produit de la souscription publique doit être employé à servir une pension aux veuves, leur vie durante, ou tant qu'elles resteront veuves, et une annuité aux enfants jusqu'à un certain âge.

A cinq pour cent, un fonds de $20,000 ne donnera qu'un revenu de $1,000, soit $833 par famille, somme à peine suffisante pour leur permettre de vivre.

Il faut donc que tous : pauvres comme riches, mettent la main à la poche; c'est un devoir et un devoir impérieux à l'accomplissement duquel "La Presse" espère que personne ne cherchera à se soustraire.

L'ENQUETE

Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne du journal, le compte-rendu de l'enquête.

Nous nous réservons d'étudier et de discuter, plus tard, les témoignages donnés devant le coroner. Aujourd'hui, nous nous contenterons de constater l'absence complète d'inspection des bâtiments, au point de vue de la sécurité des pompiers et le manque de prévoyance qui a permis à seize de nos braves de la brigade de pénétrer, sans en avoir reçu l'ordre, dans un bâtiment qui, outre l'accident qui est arrivé, était, par la nature même de son contenu, susceptible de sauter à toute minute.

COCHER TROP PRESSE

Un nommé Michel Desautels, cocher de place, a été condamné, ce matin, à $5 d'amende ou 15 jours de prison pour avoir conduit son cheval à une allure immodérée. Comme il n'était pas en état de payer la somme demandée, Desautels est parti pour la prison.

LES ETUDIANTS DENTISTES

Hier soir, les membres de l'Association des étudiants en dentisterie, ont tenu leur assemblée annuelle à leurs salles, place Phillips. Le rapport du secrétaire a été produit et adopté. Les officiers suivants ont été élus : —Président honoraire, le docteur J. Gardner; vice président honoraire, le docteur E. B. Ibbotson ; président, J. Versailles ; vice président, Arthur Langlois ; trésorier, J. K. Clery ; secrétaire, Walter Kennedy.

Le comité se compose de MM. E. B. Scroggie, C. F. Nichol et J. K. McDonald.

LA CITE CONDAMNEE

H. Saxe et al., ont obtenu jugement en leur faveur, dans leur cause contre la cité. Ils réclamaient $196.57 de dommages causés par une inondation, résultant de l'insuffisance des égouts. La cité devra payer le plein montant réclamé.

LA CITE EN APPEL

La cité a inscrit en appel sa cause contre la Montreal Auxiliary Bible Society.

TOUT BILLET DOIT AVOIR UNE CONSIDERATION

L'honorable juge Doherty a rendu jugement dans la cause de Edm. A. Small et al contre S. Miller et al. La poursuite était basée sur un billet fait au montant de $315. Ce billet était le résultat d'un compromis. Il a été constaté qu'un employé de la maison Small et Cie a fait une erreur en additionnant certains chiffres, de sorte que le défendeur, en payant d'autres billets s'était trouvé à donner plus que le montant de son compromis. Le billet dont il s'agit a donc été donné sous considération, et l'action est renvoyée.

A ST-GABRIEL

Ce soir, à 8 heures, dans la salle St-Charles, rue Island, l'hon. M. Marchand adressera la parole aux électeurs de St Gabriel, convoqués spécialement pour l'inauguration du club libéral de ce quartier. Il y aura aussi parmi les orateurs, les honorables C. A. Geoffrion, et J. E. Robidoux, et MM. J. A. C. Madore, M. P. ; Goff. Penny, M. P.; Dr J. J. Guerin, M. P. P. ; W. A. Weir, E. Guerin et autres orateurs.

Ne pas oublier cette très intéressante conférence illustrée par 150 vues coloriées, demain vendredi, dans la grande salle des fêtes du Monument National. Le public et les dames spécialement sont cordialement invitées à profiter de cette magnifique soirée. Entrée libre.

NOUVEAUX SECOURS

Pour les veuves et les orphelins des victimes

UNE VISITE DU GRAND VICAIRE BOURGEAULT

Ce que dit le chef Benoit au sujet de l'accident

Les contributions en faveur des familles des pompiers Laporte, Carpentier et King, continuent à se faire d'une manière très encourageante.

Hier après-midi, le président de la commission des incendies a reçu un chèque de $10 de la loge St George No 10 ainsi qu'un autre de $25 de l'échevin Jacques et aussi $25 de l'ex-chef Paradis. Le maire a aussi reçu $25 de M. D. Parizeau et $25 de l'échevin Grothé.

M. l'abbé Bourgeault, vicaire général et administrateur du diocèse a visité, hier, les familles des défunts.

Les pompiers Damase Giroux et David Bennett blessés à la catastrophe de vendredi dernier, prennent beaucoup de mieux. Giroux l'a échappé belle. Il n'était qu'à 4 pieds de Carpentier lors de l'accident. Il est tombé avec ce dernier et ce n'est que grâce à la cloison d'un bureau en bas, qui est tombé sur lui, et l'a protégé, qu'il n'a pas été écrasé par les débris.

Le maire a convoqué une réunion du comité nommé par le conseil, pour ce matin, à son bureau de l'hôtel de ville, afin d'en arriver à une entente définitive au sujet de la disposition des fonds.

Contairement aux bruits qui circulent, le chef Benoit a déclaré qu'il n'a jamais donné ordre à ses hommes d'entrer dans la bâtisse. C'est pour replier leurs boyaux qui étaient dispersés un peu partout que les pompiers ont pénétré dans la maison incendiée, où, d'ailleurs, le feu était sous contrôle. C'est à ce moment que l'effondrement s'est produit. Le chef Benoit désire qu'une enquête complète et minutieuse soit faite pour mettre fin à la critique qui semble vouloir blâmer les autorités du département du feu.

On nous communique les nouveaux détails qui suivent au sujet des funérailles du pompier Carpentier.

La cour Ste Brigide No 1398, de l'ordre des Forestiers Indépendants avait organisé une procession pour accompagner le corps depuis la résidence de sa famille jusqu'au poste central, lundi soir. Les membres de la cour Ste Brigide suivaient le corbillard, ayant à leur tête un corps de musique.

Les Forestiers Indépendants étaient au nombre de trois cents et marchaient précédés de leur drapeau en deuil. Sur tout le parcours, une foule considérable a regardé défiler le cortège. Dans la procession on remarquait MM. T. S. Mackay, Peter Strathearn, A. Gosselin, Victor Morin, E. Beauchamp, etc., officiers de l'ordre des forestiers.

Le sous-chef Lapointe, du poste de police No 2, avait mis à la disposition de la cour Ste Brigide le corps de musique de la cité.

Le corps de pompiers de St Hyacinthe était représenté mardi, aux funérailles. Cette délégation, composée de MM. le chef A. Chenette, le sous-chef Archambault, les pompiers U. Boyer, E. Berthiaume, Paul Gaudette et F. Sénecal, les deux derniers appartenant au corps en qualité de volontaires, marchait dans le cortège en tête des députations venues de l'étranger. Ces messieurs disent, que malgré le mauvais temps, les funérailles des victimes étaient des plus imposantes et solennelles.

Le maire Wilson - Smith, l'échevin Stevenson, le chef Benoit et quelques citoyens se sont réunis à midi et demi cet après-midi, dans la chambre du maire à l'hôtel de ville, pour aviser aux moyens à prendre en vue de venir en aide aux veuves et aux orphelins des pompiers morts vendredi dernier. Il s'agit du placement des fonds recueillis et de la manière de les faire servir le plus avantageusement possible aux intéressés.

Un comité de citoyens doit se former à cette fin aujourd'hui même.

Les troncs qui avaient été placés sur certaines rues et dans les hôtels de la ville, destinés à recevoir l'obole du peuple en faveur des veuves et des orphelins, seront ouverts cette après-midi à trois heures, à l'hôtel de ville, et leur contenu sera ajouté au fond de secours.

M. Slater a fait construire quatre-vingts autres troncs que l'on placera dans les hôtels, restaurants, etc., et qui sont destinés à recueillir les contributions publiques.

Le chef Benoit a accusé réception ce matin, des dons suivants : $10, par C. Gillespie et Cie ; $25, par C. Ledoux ; $5, par P. Thompson. On recevra en outre, cet après-midi, $20 qui forment la contribution de la société des pompiers vétérans.

Voici les noms des souscripteurs et le montant des souscriptions jusqu'à présent versé à l'hôtel de ville au bénéfice des veuves et des orphelins des pompiers morts si héroïquement vendredi :

Les sœurs Grises, $500 ; Royal Ins. Co., $220 ; Queen's Ins. Co., $80 ; North British Ins. Co., $300 ; D. Parizeau, M. P. P., $25 ; L. O. Grothé et Cie, $25 ; Loge 10 de la Société St-George, $10 ; Dr D. G. W. Mount, $10 ; échevin Rainville, $10 ; Mme G. MacDougall, $50 ; Henry Morgan and Co., $25 ; Rév. M. Charrier, curé de l'église St-Jacques, $25 ; Mme D. Burnside, $5 ; M. E. Field, $5.

Ce qui joint à la souscription personnelle du maire, $150, celle des échevins, $25 chacun, et celles qui viendront d'ici à quelques jours, assurera un montant élevé.

Le maire désire que toutes les souscriptions soient mises dans un fond commun qui sera administré par des fidéi-commis, lesquelles seront nommés par les souscripteurs eux-mêmes. Ces fidéi-commis pourront s'adjoindre le maire, les présidents du comité des finances et du comité des incendies.

Le maire s'est abouché avec quelques compagnies d'assurances, et le résultat de l'entrevue a été la convocation immédiate d'une assemblée des assureurs, dans le but d'étudier la question des sommes qui seront versées par ces associations.

Le maire est d'avis que le fonds d'assurance des pompiers devrait être réorganisé sous de nouvelles bases ; chaque pompier souscrirait $5 par année, au lieu de $1 tel qu'à présent ; mais pour cela il faudrait augmenter le traitement des pompiers que Son Honneur regarde comme dérisoire.

Cette question sera discutée avant longtemps par le conseil de ville.

DOUZE ANS DE PENITENCIER

L'Italien Tarento sévèrement puni

Le juge Dugas a condamné ce matin en cour des sessions spéciales de la paix, à douze années de pénitencier, l'Italien Francesco Tarento, accusé d'avoir poignardé deux filles dans une maison tenue par une femme du nom de Philomène Hogue, au No 96, rue Jacques-Cartier. Sentence a été suspendue dans le troisième cas, celui d'avoir joué du couteau à l'égard de l'un de ses compatriotes, nommé Ernesto Greco. Pour la première offense, pour avoir blessé la fille Mathilda Neveu, Tarento purgera une sentence de sept ans. Pour avoir poignardé Eliza Dorion, il devra passer cinq ans, à St-Vincent. Tarento est sorti récemment du pénitencier, où il a purgé une sentence de deux années pour vol avec effraction.

Une scène assez comique s'est passée en cour. Madame Charbonneau, qui tient la maison de pension, où le prisonnier est accusé d'avoir poignardé Greco, déclare qu'elle avait oublié ses lunettes et ne pouvait reconnaître Tarento. M. le gouverneur Vallée s'est empressé de lui prêter les siennes. Par ce moyen, l'identité du prisonnier a été parfaitement établie. Tarento, depuis son arrestation par le constable Altimas, avait toujours plaidé ignorance en prétendant qu'il était ivre. Le juge Dugas, par le moyen d'un interprète, lui a fait comprendre, cependant qu'il n'entendait pas que l'on se serve impunément du couteau, ici.

UN HIVER RIGOUREUX

Il paraîtrait que nous allons avoir un hiver précoce et des plus rigoureux si l'on peut en croire les chasseurs et les gens de chantier qui sont arrivés à Montréal ces jours derniers. Un vieux Canadien - français dit que la première neige restera un mois. Une personne arrivée de Chicago se déclare étonnée de la température ici, vu qu'à Chicago on avait quatre pouces de neige, samedi dernier.

LES SOCIETES ST-VINCENT DE PAUL

Les membres des sociétés Saint-Vincent de Paul du Canada, se réuniront en congrès, à Québec, du 6 au 8 décembre prochain.

LE JEUNE SABATE

Le juge Desnoyers, en réponse à notre reporter, ce matin, qui l'interrogeait au sujet du jeune Sabaté, dont nous avons annoncé l'arrestation hier, par le détective Lafontaine, sous accusation de vol d'argenterie à bord du vapeur "Canada," dit qu'il a reçu la visite de certains membres du consulat français, qui désireraient que le prisonnier subisse la peine que les tribunaux lui infligeront et que, ensuite, il soit reconduit jusqu'à New-York, où on le repatriérait. L'accusé, dit-on, d'après la loi française, étant l'aîné de sept enfants, se trouve exempté de servir sous les drapeaux pendant les trois années réglémentaires.

Sabaté avait dit à plusieurs de ses amis, avant son arrestation, qu'il avait l'intention d'aller comme volontaire à Madagascar.

TRAMWAY HORS DE SA VOIE

Un tramway de la rue St-Denis a été accidentellement jeté hors de la voie, vers 6½ heures ce matin, à l'encoignure des rues Mont-Royal et St-Denis. Une dizaine de tramways se sont ainsi trouvés bloqués, et les nombreux ouvriers se rendant précisément à cette heure à leur ouvrage, ont été ainsi retardés d'au moins un quart d'heure.

FE ITS FEUX

Hier soir, vers 9 heures, la division ouest de la brigade a été appelée chez MM. James Whitham et Cie, No 45 rue St-Maurice. Une fournaise surchauffée avait mis le feu au plancher. La prompte arrivée des pompiers a empêché un désastre probablement.

EXAMINATEUR

Nous apprenons la nomination de M. Charles Rouleau, ancien instituteur et professeur, comme membre du bureau d'examinateurs de la cité de Québec (section catholique), en remplacement de feu F. X. Toussaint.

NOMINATION D'UN INSPECTEUR D'ECOLES

M. Joseph Alexandre Chabot, instituteur, a été nommé inspecteur d'écoles, en remplacement de M. Thomas Tremblay, démissionnaire, avec le même traitement, $700. Le district d'inspection comprend tout le comté de Gaspé. La résidence du nouvel inspecteur sera au "Bassin" de Gaspé.

LE 'CHATEAUGUAY' ECHOUE

Le vapeur "Châteauguay", capitaine Goulet, s'est échoué en quittant le quai de Châteauguay, à six heures, mardi matin, et on a été obligé de l'alléger de 20 tonnes de son fret pour le remettre à flot. Plus d'une demi-douzaine de cultivateurs qui avaient fait six ou sept milles avec des charges de produits pour le marché de Montréal n'ont pu arriver à temps. Le capitaine Goulet était inquiet de l'accident à cause des basses eaux. On est à faire des creusages à cet endroit pour le compte du gouvernement sous la direction de M. Thomas Feenay, mais l'ouvrage n'est pas encore terminé. Les expéditeurs disent que les travaux de creusage du chenal de Châteauguay sont très urgents. Les cultivateurs font souvent des plaintes, parce qu'ils ne peuvent jamais être certains d'obtenir le passage de leurs produits, après avoir fait plusieurs milles en voiture pour gagner le marché de Montréal.

L'HON. M. TAILLON

Il est fortement rumeur que l'honorable M. L. O Taillon sera nommé conseiller législatif pour la division de Salaberry, en remplacement de feu l'honorable Henry Starnes.

DEUX ANS DE PENITENCIER

Québec, 22 — Hélène Saint Jean et Laura Racine, qui ont plaidé coupable de vol de $100 à un individu, dans une maison malfamée, ont été condamnées hier après-midi, à deux ans de pénitencier.

Plus de soixante poursuites ont été intentées ce matin contre des marchands qui ont enfreint le règlement de la fermeture de bonne heure. Ces poursuites sont rapportables lundi prochain. La police a reçu instruction de faire rapport tous les jours, et des procédures seront prises sans merci contre tous les délinquants.

L'ENQUETE AU PALAIS

La prison de Montréal

Grand danger en cas d'incendie

L'enquête sur le palais de justice se continue. Son but n'est pas de destituer des employés, comme on l'a pensé de prime-abord : c'est plutôt pour opérer des changements utiles afin d'accommoder davantage les plaideurs et le public.

Notre représentant a rencontré ce matin, l'honorable Rosaire Thibodeau, shérif du district.

M. Thibaudeau est d'opinion que le temps est arrivé de construire une autre prison commune à Montréal. La prison actuelle n'est pas assez moderne : elle est faite sur le plan des constructions du moyen-âge.

La surveillance des prisonniers y est faite difficilement. Il n'est pas étonnant qu'il s'en soit évadés assez souvent. Les uns sont dans la cour, les autres à un étage supérieur de l'édifice d'autres dans les étages inférieurs; il y en a 10 ici, 25 là, 30 ailleurs, de sortes qu'étant tous divisés, il est impossible au gouverneur de les bien surveiller et de les commander ensemble à un moment donné, comme la chose se fait à St Vincent de Paul.

Il y a un autre grand inconvénient. Supposons le cas d'incendie : Comment 15 gardiens pourraient-ils faire sortir plusieurs centaines de prisonniers, en quelques minutes ? Chacun à sa cellule qui ne peut s'ouvrir qu'au moyen d'une clef.

Dans le brouhaha causé par un incendie, il est certain qu'on ne pourrait faire échapper tout le monde et un grand nombre de personnes grilleraient probablement.

L'on ferait bien aussi de donner plus d'espace au greffe de la cour de circuit, ce qui pourrait aisément se faire en plaçant ailleurs le bureau des régistrateurs et en mettant l'espace par eux occupé à la disposition de M. Cherrier.

LE Dr BERGIN

Il est décédé ce matin

Notes biographiques

Cornwall, 22 — Le Dr Darby Bergin, chirurgien général de la milice canadienne et député de Cornwall et Stormont, est mort ce matin, vers 5 heures, à sa résidence.

Le 18 septembre, le Dr Bergin a été victime d'un accident auquel est due sa mort. Il venait de conduire son hôte, M. C. R. Derlin, à sa chambre, et il était en haut de l'escalier, lorsqu'il fut pris d'une faiblesse soudaine, et il roula en bas de l'escalier, avec la lampe allumée qu'il tenait à la main.

Le docteur se fit, dans cette chute, une blessure à la hanche et le lendemain, il était frappé de paralysie. Depuis lors, sa condition a été précaire, et sa mort n'a été qu'une question de jours.

Le docteur Bergin était né à Toronto, le 8 septembre 1826. Il suivit les cours de l'Université McGill et fut gradué en 1852. Il vint alors à Cornwall et y pratiqua sa profession pendant quelques années. C'est pendant ce temps qu'il acquit cette grande popularité qui lui a valu un si grand succès dans sa carrière politique.

En 1872, le docteur Bergin se présenta dans le comté de Cornwall, comme candidat à la chambre des communes, et fut élu par une forte majorité.

Le docteur se fit alors connaître ici comme le chef du parti anti-Sandfield. En 1874, M. A. F. Macdonald l'emporta sur le docteur Bergin. C'est là la seule défaite politique que le docteur ait essuyée.

En 1878, lors de l'inauguration de la politique nationale, il devint un adhérent de M. John A. Macdonald et l'emporta avec une bonne majorité sur M. D. B. McLennan, C. R. Depuis, à chaque élection, le docteur a toujours triomphé. Il a défait M. James Béthune, C. R., de Toronto, M. D. B. McLennan, C. R., et M. J. G. Snetsinger, par de fortes majorités.

C'était l'un des hommes les plus populaires de l'Est d'Ontario et il était estimé de ses amis et de ses adversaires.

Ses funérailles auront lieu samedi.

LE CONCERT DE M. J. SAUCIER A LA Y. M. C. A.

Le concert de M. Saucier, donné mardi soir, à la salle du Y. M. C. A., a été des plus réussis, au point de vue musical. Programme des mieux choisis: orchestre composé des meilleurs instrumentistes de cette ville, exécution remarquable, sous la direction de M. Saucier, qui s'est multiplié dans ce concert et a paru successivement comme chef d'orchestre, comme pianiste et enfin comme chanteur. Les applaudissements ne lui ont pas été ménagés et c'était justice.

Nous tenons à citer parmi les morceaux qui ont été le plus goûtés la sélection de "Faust," de l'immortel Gounod, et la "Fantaisie Hongroise," musique pleine de verve et de piquant, qui a une saveur sauvage très prononcée. L'orchestre a parfaitement interprété cette curieuse fantaisie.

Mlle Gérin-Lajoie, dans "Dalila," de St Saëns, et dans le duo de Mignon, "As-tu souffert....", a fait entendre sa voix sympathique. Quant à M. J. Saucier, on sait quelle réputation il a conquise parmi notre jeunesse. Sa voix puissante, au timbre si agréable, s'est déployée avec tous ses avantages dans ce même duo de "Mignon," qui est l'une des plus belles choses de cet admirable opéra, car "Mignon" mérite bien ce titre. M. Saucier a obtenu avec le "Vallon," de Gounod, avec la ronde du vieux d'or, de "Faust," et avec cette belle rêverie de St Saëns, un succès incontesté, souligné par les applaudissements de toute la salle.

Comme pianiste, il n'a pas eu moins de bonheur. La délicatesse de son jeu, son doigté si simple et si agile le placent parmi nos meilleurs exécutants. Il sait faire chanter cet instrument ingrat et rebelle et nous ne pouvons lui adresser de plus bel éloge.

N'oublions pas de signaler Mlle Jennie Hoyle, qui, comme violoniste, est un talent non encore arrivé à sa perfection, mais dont les promesses font prévoir une véritable artiste ; coup d'archet ferme et souple à la fois. M. Carl Wather, également, sur le violon, nous a fait un grand plaisir, par l'impression de son jeu si mélodique.

Sir A. Chapleau assistait à ce concert, dont il avait accepté le patronage. Le consul général de France y était également avec un nombreux auditoire, parmi lequel nous avons remarqué M. le juge Desnoyers, Mme juge Mathieu, Mme E. Perrault, M. Ducharme, M. Viallard, M. Pelletier, etc., etc.

BARGAIN DAY

N'oubliez pas que demain est un jour de "bargains" extraordinaire chez Laramée et Massicotte, coin des rues Ste-Catherine et Wolfe.

LES SUITES D'UNE DEMONSTRATION MACABRE

Une leçon pour les étudiants

William Almon, l'un des étudiants en médecine de l'université McGill, qui ont comparu devant le recorder, hier, sur une accusation de vagabondage, a subi son procès ce matin. Il appert par les différents témoins qui ont été entendus qu'un groupe d'étudiants était allé au théâtre, et à leur sortie, ils sont allés flâner rue Charlotte, en face d'un bouge dont ils voulaient forcer l'entrée. La police a voulu les envoyer, mais ils ont résisté et ont frappé les constables avec les tibeas dont plusieurs d'entre eux étaient armés.

Almon, n'était pas avec les autres, au commencement, mais il est arrivé pendant la bagarre et s'en est rendu complice par sa présence.

Le recorder a regretté de ne pas avoir connu hier, les détails de cette affaire, car il aurait condamné les cinq prévenus qui se sont avoués coupables bien plus sévèrement qu'il ne l'a fait.

M. de Montigny a déclaré que les tribunaux, comme l'autorité, seraient sysmpathiques aux étudiants aussilongtemps que la conduite de ces derniers serait simplement légère, puisqu'ils en viennent à montrer de la malice, ils doivent s'attendre à être traités avec sévérité.

Pour des jeunes gens qui doivent être plus tard à la tête de la société, ce n'est certainement pas un moyen de se former à ce rôle que de courir les rues la nuit, de fréquenter les mauvais lieux, armés de bâtons et d'ossements humains.

Le juge espère que la leçon profitera aux étudiants et déclare Almon coupable de l'accusation de vagabondage portée contre lui, en le condamnant à $5 d'amende et aux frais.

LES PROCHAINES ASSISES

M. Charles R. Doucet, député greffier de la paix, travaille activement à compléter la liste d'écrou de ceux qui seront appelés à comparaître aux prochaines assisses qui s'ouvriront le 2 novembre prochain. Les noms suivants sont inscrits :

Hugh B. Cameron, libelle ; Victor Ménard, effraction; Louis Bédard, parjure ; Edouard Lefebvre, cause des abattoirs ; C. Burnfield, faux prétextes ; S. Sellé, menaces ; Arthur Archambault, vol ; John Ibbotson, faux prétextes ; Joseph Gascon, vol ; William A. Morrison, faux prétextes ; William Oliver, vol sur la personne ; Alexandre G. Stewart, bigamie ; Ludger Massé, vol avec effraction, et William A. Grenier, libelle. Le terme sera présidé par l'honorable juge Hall.

DOIGTS ECRASES

Un charretier nommé Pierre Drolet, domicilié rue St-Jacques, 1221, a été renversé, hier soir, par un tramway électrique, à l'angle des rues Fulford et St-Jacques. En tombant, il s'est fait broyer les doigts d'une main sous les roues.

L'ambulance a transporté le blessé à l'hôpital Notre-Dame où on lui a amputé trois doigts.

LES POMPIERS VETERANS

L'assemblée trimestrielle ordinaire des membres de l'association des pompiers vétéraus de Montréal a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. William Cunningham. Il a été décidé de voter la somme de $20 aux veuves et orphelins des victimes du feu de la rue St Pierre.

On a aussi adopté des résolutions de condoléances à ce sujet et une copie de ces dernières seront transmises aux familles des défunts Laporte, Carpentier et King.

VOLS NOMBREUX AU MILE-END

Les détectives Campeau et Trempe ont arrêté hier soir, un individu qu'ils soupçonnent d'être l'auteur de plusieurs vols à St Louis du Mile-End. Des cultivateurs et autres résidents de l'endroit se sont plaints que leurs dépendances avaient été enfoncées. On calcule que les voleurs ont enlevé environ 300 livres de porc frais, 350 livres de beurre, et 150 livres de lard. Une partie des effets volés a été retrouvée.

Un journalier du nom de Patrick Ryder, de la rue des Manufactures, a été arrêté hier soir, par le constable Lambert, sous l'accusation d'avoir forgé un chèque au montant de $25, qu'il a fait escompter à la banque de Toronto. Coïncidence assez curieuse, le plaignant porte exactement le même nom, mais demeure à Middlesex, Ont. Le prisonnier Ryder travaillait aux nouveaux travaux sur le canal de Lachine. Il refuse de dire s'il est coupable ou non.

L'enquête aura lieu demain.

MM. Gustave Turcot et Jos. Perras partent ce soir pour un voyage de dix jours à New-York et Philadelphie.

LES VOLEURS DU GRAND MONDE

(par Ponson du Terrail)

Le plus beau roman à sensation publié par le nouveau journal "Le Foyer des familles Illustré" ; gratis dans tous les dépôts de journaux vendredi. 299-2

—Lisez : Ne vous fâchez pas, sur la 5e page.

AU MOMENT DES CHANGEMENTS DE SAISON IL FAUT PRENDRE UN BON PURGATIF

L'Eau purgative de Carabana est d'une ingestion facile ; jamais elle ne produit ni malaise, ni faiblesse, ni soif, ni sécheresse des muqueuses. En outre, elle a le précieux avantage de ne pas donner lieu à de la constipation en retour ; ce qui est, malheureusement, chacun le sait, le résultat de la plupart des purgatifs, surtout des sels ou des eaux allemandes. Au moment des changements de saisons et dans les périodes épidémiques, il faut se purger. Aucune médication ne convient mieux, à titre préventif et curatif, contre la grippe, les diarrhées, les indigestions, les embarras gastriques, le mauvais fonctionnement de l'estomac et de l'intestin, les affections de la peau, l'état nerveux ou bilieux et les affections d'origine fébrile et infectieuse. Quelques doses de Carabana suffisent pour rétablir la pureté indispensable du sang et des humeurs normales. a

MANTEAUX ! MANTEAUX !

Avez-vous besoin d'un manteau ? allez au Syndicat de Montréal, coin des rues Ste Catherine et Amherst, et vous le paierez meilleur marché que partout ailleurs.

USTENSILES DE CUISINE

Allez donc, demain, par curiosité, voir le soubassement chez Laramée et Massicotte, coin des rues Ste-Catherine et Wolfe.

A OTTAWA

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 22 — Une vingtaine d'employés surnuméraires du gouvernement ont reçu leur feuille de route, hier. Les noms connus jusqu'à présent, sont les suivants : Caliste Laframboise, Jos. Gareau, Léon David, E. Tremblay et J. B. Lamontagne, employés dans le département des travaux publics ; Alph. Desjardins, Ed. Châteauvert et J. Mason, dans la branche des statistiques de l'agriculture ; Thomas Morgan et J. Armstrong, dans la branche des brevets, et huit typographes de l'imprimerie nationale, quatre français et quatre anglais. Les employés destitués sont tous des conservateurs recommandés, à part quelques exceptions.

—On annonce que M. J. B. Charleson sera nommé sous peu surintendant de tous les travaux du gouvernement, à Ottawa.

—M. Georges Desjardins, greffier de l'Assemblée Législative de Québec, est à Ottawa, à l'occasion du décès de sa mère, morte ce matin.

ENCORE UN FORÇAT

Le jeune Louis Desautels dont nous avons annoncé l'arrestation pour avoir pénétré avec effraction chez le constable Côté, No 304 rue Jacques-Cartier, le 10 octobre, a été condamné à 3 ans de pénitencier. Desautels, on s'en souvient, a été trouvé feignant le sommeil sous un lit dans la résidence du plaignant. Il n'y a pas eu de vol, probablement parce que l'arrivée fortuite du constable Côté chez lui, n'a pas donné le temps nécessaire au nouveau forçat de mettre son projet à exécution.

FINANCE ET COMMERCE

MONTRÉAL, 22 octobre 1896.

La banque d'Angleterre a élevé ce matin son taux d'escompte de 3 à 4 p.c. On s'y attendait si bien que tout l'effet de ce changement avait été escompté. On était d'opinion, d'ailleurs, qu'il fallait, à tout prix enrayer les exportations d'or aux Etats-Unis. Y réussira-t-on si les exportations de blé des Etats-Unis continuent ? Cela ne servira guère alors, qu'à rendre plus onéreuses les remises de fonds des acheteurs anglais, et à créer peut-être une prime sur l'or. Les consolidés ont ouvert à 108¼ au comptant et clôture un peu plus bas à 108 au comptant et 108⅛ à terme. Les valeurs américaines sont fermes et en hausse moyenne de ⅛ à ¼ p.c., sauf le Louisville et Nashville qui a perdu 1 p.c. L'escompte sur le marché libre est ferme à 3 p.c.

A Paris, la rente est plus ferme ; elle clôture à 101 fr. 55. Le change sur Londres reste à 25 fr. 22. L'encaisse d'or de la banque de France a diminué de 5,850,000 francs dans la semaine.

Wall Street a été assez ferme à l'ouverture et en hausse ensuite. Le sucre oscille entre 109⅞ à 110¾. Le tabac est à 73¼. Les chemins de fer sont en hausse de ⅛ à 1 p.c. Les prêts à demande ont été cotés dans la matinée à 6, 7 et 8 p.c., plus tard ils ont baissé à 4 p.c., vers midi, ils allaient de 5 à 6 p.c.

La bourse de Montréal est ferme ce matin, surtout pour les valeurs de banque : la banque de Montréal a eu des ventes à 225 ; 101 actions ont changé de mains à ce cours. La banque Ontario a fait 82½. Le Câble a été ferme : il escompte l'élection de McKinley. Il a monté vers midi à 146¼. Les Chars urbains sont fermes.

MARCHES D'EUROPE

Londres, 22 octobre—Blé à la côte, sans affaires, en roule, très peu d'affaires ; No 1 Californie, prompte expédition, 35s 6d vendeurs, No 1 du nord, octobre et novembre, 33s ; do novembre et décembre, 33s 3d. Maïs à la côte, sans affaires ; à livrer, faible, en baisse de 3d. Americain, vapeur, février—mars, 13s 6d ; do novembre et décembre, 16s 1½d, parties de chargement, 17s. Danube disponible, 18s 3d ; américain, do 17s 3d. Farines patentes de Minneapolis, 28s.

Anvers, 22 octobre—Marché facile ; roux d'hiver, 19½c.

Paris, 22 octobre—Marché faible. Blé 20 fr. 75 sur octobre, 20 fr. 80 sur novembre. Farines faibles, 42 fr. 50 octobre, 43 francs novembre ; temps couvert.

Anvers, 22—Presse associée. Le marché du blé hier a été ferme et les prix se sont maintenus à la parité des derniers cours de Paris. Les meuniers ont été plus disposés à acheter et une hausse de 7½d à 10d, a été établie.

Paris, 22 octobre—Presse associée. Les marchés français de province, hier, ont été fermes ; l'opinion qu'une nouvelle hausse est probable a gagné du terrain, vu que la récolte en France ne suffira pas à la consommation domestique et que la France sera obligée d'avoir recours à de fortes importations.

St Pétersbourg, 22 octobre—Le ton du marché du blé a été ferme, hier, en sympathie avec les autres marchés.

Liverpool, 22 octobre—Blé disponible ferme ; No 1 Californie 7s 1d ; Walla Walla, 6s 10d. No 2 du printemps, 6s 9d. Blé à livrer, irrégulier, 6s 6d octobre, novembre, décembre, janvier et février. Maïs disponible, soutenu ; américain 3s 3d, pour le vieux. Maïs à livrer soutenu ; 3s 2¼ octobre, 3s 2½ novembre, 3s 1¾ décembre, janvier et février. Farines fortes de Minneapolis, 23s.

MARCHES DES ETATS-UNIS

New-York, 22—Midi. Farines fermes, blé soutenu, roux d'hiver, 80 à 86c. No 2 83¼c ; mais soutenu, No 2, 31c. Avoine soutenue ; No 2 blanche, 25½c, No 2 mélangée, 23½c. Seigle soutenu, 46 à 48c ; lard soutenu, $8.50 à $9.00. Saindoux, nominal, $4.60, frets 6d.

Détroit, 22 octobre—Blé blanc, 80c disponible ; blé roux, 80c disponible ; 82½c décembre, 87c mai.

Duluth, 22 octobre—Blé, 72½c décembre.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, 77 rue St François Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 heures p. m.:

STOCK	Vend.	Ach.	STOCK	Vend.	Ach.
Can. P. Tr.	58	56¾	B. Nationale	80	70
Can. F. L. st.	.....	.....	" Union	110	100
D. S. S. & A.	5	4	" Commerce	126	122
D. S. A. Pf.	12	10	" Marc	100	74
G.T.R. 2e Pf.	.....	.....	B. Rothschild	125	122
G.T.R. 2e Pf.	.....	.....	at. Coal	.....	.....
Wabash	.....	.....	pf. Coal pr.	.....	.....
Wabash Pf.	.....	.....	N. W. Ld. Pf	.....	.....
Com. Cable	146	145¾	Can. S. Co.	.....	.....
M. Tel. Co. xd	144	143	Can. Paper	.....	.....
R. & O. Nav	90	81	Can. C. Bds.	.....	.....
M. St. Ry.	215¾	214	Ch. et St L.	.....	.....
Toronto St.	70¾	69	Cons. Cord.	.....	.....
M. Gas Co. xd	179½	178	N. Cott. Co.	130	118
Bell Tel. Co.	165	156	M. Cott. Bds	.....	.....
Postal Tel. xd	80	78	C.C.C. Co.	.....	.....
R. E. Light. xd	110	.....	C.C.C. Co. Bds	.....	.....
Gas xd	.....	.....	Granite C. M. Co.	$12½	.....
R. Montreal	226	224½	Nat. Lord.	.....	.....
R. Ontario xd	90	.....	Merch. Mfg.	.....	.....
R. Ry. xd.	.....	.....	D. Cott. Co.	95	85
R. N. America	.....	.....	D. Cott. Bds	.....	.....
R. du Peuple	.....	.....	M. L.